

LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: OLIVAR ASSELIN

Chez nous...

Un homme qui parle franc

« M. R. B. Bennett est absolument ignorant des fondements de l'économie politique », a dit le candidat libéral dans le nouvel arrondissement d'Outremont, M. Vien, qui a ajouté : « Si le Canada a passé par une crise si dure, c'est parce que son premier-ministre a ignoré qu'il existe une interdépendance économique entre les différents pays du monde, que la nature fait mûrir des fruits et des produits différents, sous différents soleils, et qu'il en résulte la nécessité des échanges. »

Même parmi ceux qui maudissent M. Bennett pour sa politique, il est bien peu de gens qui ne s'inclinent devant l'étendue de ses connaissances et la puissance de son cerveau. C'est l'antienne que M. Bourassa a entonnée après M. Dupré et M. Duranleau.

Enfin voici quelqu'un qui trouve que M. Bennett est un esprit borné, et qui le dit.

Souhaitons que sa franchise ne nuise pas à M. Vien, et que cet homme de valeur, s'il est élu, ne soit pas tenu à l'écart dans l'intérêt de quelque ancien associé en sous-main de M. Duranleau.

L'hypothèque de \$483,000,000

Entre cette hypothèque et la dette obligatoire de même montant qui grevait autrefois les forêts concédées de la Province, il n'y a pas de différence : le gouvernement conserve le droit qu'il possédait de retirer du domaine hypothéqué, à fin de colonisation agricole, tous les « lots » qu'il voudra.

Cela, nous l'avons déjà démontré et seul peut y contredire quiconque voudra faire de l'exploitation forestière avec le dollar par année que souscrivent les membres des multiples et inexistantes sociétés de Saint-Jean-Baptiste.

Quatre cent quatre-vingt-trois millions : la somme est d'importance, et peu importe qu'elle soit venue d'Angleterre ou surtout des États-Unis, mais le domaine qu'elle intéresse ne tiendrait pas non plus dans un mouchoir de poche, et les chiffres qu'il évoque prouvent tout au plus qu'un peuple ne saurait tenter de s'industrialiser tout d'un coup par les moyens capitalistes sans mettre quelque chose au jeu. Pour M. Duplessis et pour ses satellites de l'Action libérale-nationale, qui n'ont pas l'ombre d'une idée sur la manière dont un peuple peut à la fois concéder son domaine et le conserver, il y a, dans cette hypothèque de \$483,000,000, de quoi effrayer tout « habitant » qui n'a pas plus qu'une dette de \$5,000 à faire purger par le moyen des lois sociales de M. Bennett.

M. Godbout et la luzerne

C'est une plante fourragère relativement nouvelle, en notre province, que la luzerne. D'après M. Bois, directeur du service de l'Economie rurale, qui travaille sous la direction de M. Godbout à la populariser, elle souffre moins de la rigueur de nos hivers que le trèfle, et un champ de luzerne peut facilement donner en deux coupes trois à quatre tonnes à l'acre, pendant une dizaine d'années.

Cela, Mademoiselle, vous intéresse moins que le prix des corsets ou des costumes de bain. Sachez quand même que le ministre qui, parce qu'il connaît son agriculture, fait pousser quatre tonnes de luzerne où il poussait seulement deux tonnes de mil ou de trèfle, fait plus pour sa province que la langue de M. Paul Gouin ou même celle de M. David. Jusqu'ici on a importé d'Ontario la graine de luzerne : aujourd'hui on la récolte à Luskville, dans la Gatineau, et on en récoltera bientôt dans la région d'Oka. Remercions M. Godbout de

ces heureux événements et prions le ciel qu'il ne soit pas trop tôt remplacé au ministère de l'agriculture par un faiseur de discours.

Les « commandeurs » en politique

Un nouveau bipède vient de faire son apparition dans la politique. Les « commandeurs » n'existaient chez nous, autrefois, que pour ouvrir la porte aux archevêques, conduire les autos où les cardinaux se faisaient tuer, porter un coin du dais dans les processions de la Fête-Dieu, orner les cortèges de Saint-Jean-Baptiste. Et c'était leur place. On en a vu un au congrès libéral du comté de Québec-Montmorency. Contre le candidat libéral officiel, M. Wilfrid Lacroix, qui obtenait 125 voix, le Commandeur J.-A. Chrétien — c'est sous ce titre qu'il s'est présenté — n'en a réuni que 28. Mais c'était un commencement et l'on peut espérer que, l'influence de la Bonne Presse se faisant davantage sentir, on verra un jour ou l'autre dans les congrès électoraux les décorés du Saint-Siège avec tous leurs titres, rubans et clamarures. Ce n'est certes pas manquer de respect au Souverain Pontife que de leur souhaiter succès, à eux et à tout ce qu'ils représentent.

La plage de l'île Sainte-Hélène

Elle est là, prête à aménager. Et la Ville a dépensé tant d'argent en allocations de chômage qu'elle en aurait eu cent fois assez pour exécuter ces travaux-là. Mais l'aménagement d'une plage par la Ville, c'était la mort de quelque plan de concession comme certains conseillers municipaux en ont conçu et qui apporterait la joie avec la fortune à certains d'entre eux. L'année prochaine verra la fin du mandat du Conseil actuel, autant dire la fin du Conseil lui-même ; et la tradition veut que ces fins de régime soient marquées par des « combines » plus profitables aux conseillers qu'au grand public et surtout aux petits enfants qui ont besoin de grand air et d'eau fraîche. Le conseiller Trépanier aura beau prêcher, il ne sera pas... à la plage.

SOMMAIRE

De la Mer Verte à la Mer Rouge

André Bowman

Inquiétudes de nos figaros

Jean-Marie Nadeau

D'Ottawa à Montréal

Dollard Dansereau

Les illusions du « Cape Times »

Georges Langlois

Bordeaux est-il lisible ?

Berthelot Brunet

Les lettres de cachet

Henri Perrault

La mystique de Baudelaire

Philippe Bertault

Il pleut sur le temple

Jules Bazin

Lettre de Paris

Hélène Roulans

Lettre de Londres

R. de Montmeyran

L'indice d'octane

Léon Lortie

Suis-je cardiaque ?

Dr G. A. Séguin

Nages de fond et nages de vitesse

Jean-Robert Bonnier

Marchand d'amour

Louis Pelland

Législation sociale

Beaucoup de patrons chrétiens, dans les vieux pays, considéraient naguère comme un devoir de consulter leurs employés sur la marche à donner à leur entreprise, mais ils n'auraient jamais admis que l'Etat les y forçât, et c'est pourquoi la déclaration de M. King en faveur de l'admission d'ouvriers et de consommateurs dans les conseils d'administration nous a semblé, n'en déplaise à son auteur ordinairement plus sérieux, un indigne battage électoral. Ces actes-là doivent s'inspirer de l'esprit chrétien, sans que la loi ait rien à y voir.

Sauf les modifications qui nous semblaient devoir y être faites, notamment en ce qui a trait à l'apprentissage, la loi Arcand sur l'extension juridique du contrat collectif du travail nous a paru plus digne d'approbation, car ici les conventions premières étaient arrêtées entre ouvriers et patrons, conformément à la justice sociale. Le sous-ministre du Travail à Québec, M. Gérard Tremblay, estime qu'à l'heure actuelle les conventions de cette nature lient déjà 150,000 ouvriers, à qui elles ont assuré une augmentation globale de salaires de \$5,000,000.

Voilà un titre que le gouvernement de Québec sera fondé à faire valoir auprès des masses ouvrières et que M. Duplessis serait mal venu de vouloir lui contester.

Le métier de missionnaire

D'après une dépêche d'Addis-Abebba, les missionnaires britanniques d'Ethiopie auraient été avisés de faire évacuer ce pays par leurs femmes et leurs enfants, à cause du risque de guerre avec l'Italie. Ces missionnaires avec femmes et enfants, on en trouve partout où flotte le drapeau britannique : ils ne font pas grand prosélytisme, ou du moins leur apostolat ne produit pas grand fruit, mais comme leurs missions sont rétribuées ils les exercent avec prudence, et en cas de guerre ils évacuent femmes et enfants. C'est un apostolat non pas précisément de tout repos, mais avec un minimum de risques, comme, par exemple, la pratique de la médecine militaire dans certaines garnisons isolées de l'empire. Constatons-le sans vouloir offenser personne, le missionnaire catholique, en cas de guerre, cause moins de soucis aux sociétés bibliques et aux consuls.

L'invitation au voyage



Ce spectacle n'éveille-t-il pas irrésistiblement le désir d'évasion qui hante chacun de nous et qui le fait toujours aspirer à quelque départ libérateur ?

(Photo du Canadien National)

...et ailleurs

par OLIVAR ASSELIN

Les entraves au commerce

Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Cordell Hull, estime à 20 ou 25 milliards de dollars par année le coût des entraves mises au commerce international dans divers pays.

Sur ces 20 milliards, il y en a bien quelques-uns qui servent à entretenir des armées de chômeurs, et quelques autres à construire des navires de guerre pour empêcher le Japon de conquérir la Chine (tu parles !). Mais combien sont prélevés sur le commerce pour l'amour et dans l'intérêt plus ou moins bien entendu des politiciens, et simplement pour faire accepter au « pape » l'idée qu'il se gouverne lui-même ?

Vingt milliards : c'est-à-dire vingt fois le budget des dépenses fédérales, provinciales, municipales et scolaires d'un pays comme le Canada.

La suite d'une « romance »

« A romance » (prononcer *romance*), en anglais, ce n'est pas un chant sentimental, mais un roman. On pourrait donc dire sans fausser la vérité que Miss Shakespeare-Rowlands et le baron Wolfgang Philip von Schmertzling, mariés ces jours-ci à Cambridge (Massachusetts), avaient commencé leur roman à Winnipeg où le baron faisait ses études. Mais écrire — comme l'a fait un traducteur de la Presse — que « cette romance a débuté au Canada », c'est donner à entendre que le jeune couple chantait déjà à cette époque et qu'il n'aspire qu'à continuer. *What is in a... roman ?*

La stabilité douanière

La GAZETTE reproche à M. King de la battre en brèche par ses promesses de réduction des droits d'importation, notamment sur la marchandise anglaise. Au dire du journal conservateur, rien n'est plus indispensable à la stabilité économique d'un pays que la stabilité de ses tarifs douaniers. En nommant la commission présidée par l'ancien juge Sedgewick, dit la GAZETTE, M. Bennett avait fait un pas dans le sens de la stabilité,

mais en invitant tous les exportateurs du Royaume-Uni à contester les droits canadiens qui ne leur conviendraient pas, il avait fait un pas dans le sens contraire.

Ce qui conviendrait parfaitement au journal conservateur, ce serait un tarif douanier établi par les industriels canadiens et que personne ensuite ne pourrait attaquer. Le tort de M. King, c'est de vouloir faire porter au cabinet toute la responsabilité de la politique douanière et de ne laisser subsister la commission extra-parlementaire qu'à fin d'enquête, au lieu de s'en faire, comme M. Bennett, un très commode paravent.

L'explication

L'élection d'un républicain, M. Charles-F. Risk, comme député au Congrès dans un arrondissement du Rhode Island, à une majorité de quelque 13,000 voix sur le trésorier de l'Etat, M. Antonio Prince, nous est expliquée très clairement par le rédacteur en chef du CANADA, M. Edmond Turcotte.

M. Prince est un Franco-Américain né quelque part en Saskatchewan, qui a fait ses études dans la province de Québec. Il ne semble pas qu'il ait mal rempli les devoirs de sa charge. Seulement, le caractère complémentaire de l'élection, en le mettant davantage en vedette, a permis de constater qu'il parle l'anglais avec un petit accent étranger, chose qui, dans une élection générale, avait échappé au corps électoral.

L'élection de M. Risk ne prouve donc pas que le peuple américain se désaffectionne de M. Roosevelt, mais seulement que les électeurs de celui-ci préfèrent quelqu'un qui parle bien l'anglais, même s'ils le parlent eux-mêmes comme des cochons. Le programme de sécurité sociale voté par le Congrès sur les instances du président et qui, à part la pension de chômage à tous, assure à chaque vieillard une pension de \$85 par mois, pourra donc se réaliser sans anicroche, cependant que le pays continuera de s'endetter au taux modique de trois ou quatre milliards par an.

Histoire fondée ?

D'après une dépêche de Londres, les porteurs anglais d'obligations du défunt Grand Trunk Railway proposeraient à la direction du réseau de l'Etat et au Gouvernement canadien d'abandonner leur réclamation — déjà rejetée par les tribunaux — à condition de pouvoir réaliser à leurs frais et à leur profit le projet d'aménagement d'une gare centrale, abandonné il y a quelques années par M. Bennett. Cette nouvelle, invraisemblable de prime abord, l'est beaucoup moins quand on envisage la question de la gare centrale dans ses rapports avec l'économie générale du problème ferroviaire.

Les obligataires qui ont perdu leur argent estiment qu'ils peuvent au moins rentrer dans une partie de leurs fonds si l'achèvement des travaux leur est adjugé et si ensuite les voies peuvent se raccorder à des conditions qui assurent à leur mise de dons un revenu permanent. Tout cela est affaire d'étude, de calcul, et rien n'empêche que le capital déjà coulé dans l'entreprise soit rendu productif, même si les deux réseaux intéressés ne tirent individuellement aucun profit de la réalisation du projet.

Sachons attendre.

La raison

Un rédacteur du JOURNAL de Paris, M. Louis Farago, a demandé entre autres choses à Haïlé Sélassié :

« Quelle est la situation finan-

cière de l'Éthiopie ? Désire-t-elle des emprunts étrangers ? »

Et le Roi des Rois a répondu : « L'Éthiopie n'a pas de dette nationale et pas d'emprunt à l'extérieur, et ses dépenses sont maintenues dans le cadre de ses revenus. Elle accueillerait avec plaisir un emprunt pour son développement économique, mais se rend compte que dans la situation actuelle, elle ne peut espérer en obtenir à des conditions acceptables. »

L'Éthiopie n'a pas de dette. Et cet État prétend être civilisé !

Si le pays est conquis, le premier soin des conquérants sera de lui mettre une dette sur le dos, ne fût-ce que pour maintenir, en Italie, l'armée italienne.

Les pensions de vieillesse

L'ILLUSTRATION calcule que le Québec, avec un nombre de vieillards proportionnellement égal à celui d'Ontario, aurait reçu environ \$20,000,000 du gouvernement fédéral, sur les 49 millions que celui-ci a déboursés depuis 1927 pour les pensions de vieillesse.

Le calcul est approximativement juste, et c'est ce qui donne quelque valeur aux critiques dont le gouvernement de Québec est l'objet pour avoir refusé d'adhérer à la politique de la pension.

L'ILLUSTRATION oublie :

1° Qu'avec ses hospices le soin de ses vieillards coûte à peine plus cher au gouvernement de Québec que ce qu'il aurait payé, pour sa part de la pension ;

2° Qu'un changement de régime à Ottawa permettrait peut-être à Québec d'obtenir une révision de la loi, de manière que ses hospices ne soient plus un obstacle à un partage équitable du budget.

Dans cette question il y a de toute façon du pour et du contre, et le contre semble bien balancer le pour.

Oliver ASSELIN

M. Edouard Montpetit

La RENAISSANCE félicite chaleureusement M. Edouard Montpetit pour le rôle qui lui est confié de représenter le Canada à la Société des Nations. Nos lecteurs savent ce que nous pensons de cette institution. Si, en soi, elle n'équivait pas à grand-chose, il n'en reste pas moins qu'elle vaut ce que valent les personnalités qu'y envoient les nations-membres. Nous ne doutons pas que la nomination de M. Montpetit soit la reconnaissance de sa haute compétence et l'assurance que le Canada aura à Genève une voix qui compte.

C'est l'estime méritée qu'il s'est acquise qui consacre M. Montpetit représentant officiel de nos intérêts et de nos espoirs.

Humour homérique

Dans un salon dit littéraire, une jeune femme disait récemment à Bernard Shaw :

— On prétend, cher maître, que l'Iliade et l'Odyssée ne sont pas l'œuvre d'Homère. Certains disent même qu'Homère n'a jamais existé. Quelle est votre opinion à ce sujet ?

— Chère madame, répondit gravement le célèbre ironiste, j'ai fait là-dessus des recherches personnelles. Homère a bien existé ; mais, effectivement, ce n'est pas lui qui a écrit l'Iliade et l'Odyssée. Ces deux poèmes sont l'œuvre d'un autre poète de la même époque, qui s'appelait également Homère. D'où l'erreur et la confusion qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

LA RENAISSANCE

hebdomadaire politique et littéraire

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal

Cas postale 4018 Tél. : PL 8511

Directeur : OLIVIER ASSELIN

ABONNEMENT :

1 an 6 mois

Espagne \$3.50 2.00

Royaume-Uni \$3.50 2.00

France \$3.50 2.00

Etats-Unis \$3.50 2.00

Canada \$3.50 2.00

Autres pays \$4 2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi payable au pair à Montréal.

Publié par les Editions de LA RENAISSANCE (limitée) Montréal

et imprimé par la Cie de Publication la PATRIE, Montréal

Administrateur : Pierre ASSELIN

Directeur de la Publicité : F.-X. Lizotte

La presse ÉTRANGÈRE

Les décrets-lois en France

Voici ce qu'en dit le JOURNAL DES DÉBATS :

Donc, compressions, réductions, économies portant sur toutes les dépenses de l'Etat. C'est la préface de l'assainissement total, qui est seul de nature à ramener la confiance, à équilibrer le budget et à permettre par la suite une rénovation économique. Cette politique efficace a besoin, pour réussir, de l'adhésion de tous. Elle n'est assurément un plaisir ni pour ceux qui ont à faire les sacrifices, ni pour le gouvernement, qui aimerait mieux annoncer des générosités que des réductions. Mais elle est nécessaire dans l'intérêt général. La solidité de nos finances est la condition du maintien de la monnaie, du travail, de la puissance et du prestige de notre pays.

D'autre part, on lit dans le TEMPS :

Nous avons souvent écrit ici, et nous ne le répéterons jamais assez, que la réduction des dépenses publiques ne doit être dirigée contre personne, ce qui veut dire qu'elle doit frapper indistinctement toutes les catégories de citoyens. Que l'opinion publique ait, sur ce point, pleine et entière satisfaction, et le succès des mesures gouvernementales est, d'avance, plus qu'à moitié assuré.

En somme, le peuple qui, si souvent dans son histoire, a su faire preuve d'héroïsme et de grandeur, est aujourd'hui appelé, beaucoup plus modestement, à faire preuve de discipline, sous l'égide d'un génie familier, qui n'est autre que son vieux bon sens. Tout permet d'espérer qu'il se montrera fidèle à sa tradition en acceptant non point, certes, sans esprit de fronde (il ne faut pas trop de mandrier !) mais avec bonne humeur l'effort que le gouvernement sollicite de son patriotisme.

M. Charles Dumond écrit dans l'INFORMATION :

L'Angleterre, en vue d'assurer la remise en marche de son appareil économique, a pris de graves mesures de salut public, mais la première, qui a assuré le succès des autres, c'est la réduction massive de 20 milliards de francs sur ses dépenses. Au cours des semaines qui passent, la Belgique s'aperçoit que la dévaluation ne dispense pas de la déflation budgétaire.

A dépenser plus qu'ils n'ont, les nations, comme les particuliers, se ruinent. C'est la vérité de sagesse et de courage contre laquelle peuvent vi-

tupérer et sophistiquer extrémistes de droite ou de gauche, mais qui s'impose au bon sens d'un peuple sain.

La lire et le florin

La presse britannique, tout en reconnaissant que cette nouvelle crise des changes est, comme les autres, un élément de trouble pour les marchés financiers, ne cache pas sa satisfaction de voir la lire se rapprocher du sterling et le florin flirter une fois de plus avec la dévaluation.

Le DAILY TELEGRAPH écrit :

La Hollande est confrontée avec le dilemme qu'a récemment résolu la France, et la question est de savoir si elle va se décider, comme l'a fait la France, en faveur des économies nécessaires pour équilibrer le budget plutôt que pour la dévaluation et ses périls...

Le système bancaire hollandais est solide, le pays a de larges réserves d'or. Si le gouvernement Colijn reste au pouvoir, il maintiendra le florin sur l'or par toutes les mesures économiques qui seront nécessaires...

La position du change italien diffère matériellement de celle du change hollandais. La réduction de la couverture de la monnaie est la conséquence de la nécessité de régler les dettes extérieures contractées par le financement des munitions de toutes sortes. L'Italie reste nominale sur l'or et fera probablement de son mieux pour défendre la lire sur le marché des changes, mais les circonstances peuvent se montrer plus fortes que sa volonté.

Le FINANCIAL TIMES écrit :

La dévaluation du florin serait beaucoup plus importante que celle du belga, parce qu'elle menacerait plus directement le franc suisse et le franc français.

C'est là une affirmation gratuite, que notre confrère anglais se garde de justifier.

Sous le titre, « Les difficultés des monnaies », le TIMES examine la crise du florin et la récente décision des autorités italiennes. En ce qui concerne les premiers, l'organe de la Cité invite les spéculateurs à la prudence :

Les Hollandais sont une race obstinée. Ainsi qu'il l'a montré à la Conférence économique mondiale et

chaque fois qu'il fut premier ministre, le Dr Colijn participe largement à cette caractéristique nationale. De plus, il est inspiré par une foi presque religieuse dans le gold standard et il considère le maintien de la parité du florin non seulement comme une question d'opportunité, mais aussi comme un cas de conscience. Les forces opposées à la continuation de la déflation en Hollande se sont tellement accrues au cours des mois derniers que sa tâche peut paraître impossible ; toutefois, aussi longtemps qu'il reste à la tête du gouvernement, les spéculateurs seraient mal avisés de jouer la dévaluation immédiate ou prochaine du florin.

Au sujet de la lire, le même journal écrit :

La suspension (de la règle de couverture de la lire) pourrait être considérée comme un abandon du gold standard, si cette expression était interprétée dans son sens d'avant guerre. Mais dans ce sens — l'échange libre de la monnaie contre de l'or — l'Italie a quitté le gold standard en décembre dernier, lorsque toutes les devises et les valeurs étrangères détenues par les Italiens furent prises sous le contrôle du gouvernement et que le change de la monnaie devint virtuellement un monopole d'Etat.

L'archiduc d'Autriche

songe-t-il à se marier ?

On mande de Rome à l'INTRANSIGENT :

De nouveaux bruits circulent ici concernant la possibilité d'un mariage entre l'archiduc Otto d'Autriche, prétendant au trône d'Autriche, et la princesse Marie de Savoie, fille du roi d'Italie.

Les jeunes gens se connaissent depuis quelques années et il paraît qu'il y a eu un commencement de roman entre eux. Il y a deux ans, le roi d'Italie se serait opposé à cette union, car il entrevoyait la possibilité de complications internationales.

Les nouvelles mesures prises à Vienne en ce qui concerne la maison des Habsbourg permettent de supposer qu'une partie de ces difficultés internationales a été éliminée. L'accroissement d'influence en Autriche qui résulterait, pour l'Italie, de l'union des deux jeunes gens, pourrait peut-être inciter actuellement le roi à lever son interdiction. De toute façon, rien n'est décidé pour le moment et il ne s'agit, en somme, que de suppositions assez vagues.

D'Ottawa à Montréal

Un dictateur

Dans l'un de ses discours-proclamations, le chef du parti libéral, M. Mackenzie King, a marqué sa confiance absolue dans les institutions parlementaires et répudié toute dictature. Quel est le sens d'une pareille déclaration ? Le premier-ministre, au Canada, n'est-il pas en quelque sorte un dictateur ?

Le peuple canadien, en temps de crise, du moins une partie du peuple canadien, se moque du parlementarisme, pourvu que le pays soit bien gouverné. Nous ne reprochons pas à M. Bennett d'avoir versé des millions au Canadien-Pacifique, au « Wheat Pool » de M. MacFarland et à certains gouvernements provinciaux sans l'assentiment des Communes, mais de l'avoir fait sans profit pour le pays. Sachons reconnaître la vérité, l'assentiment des Communes est constamment acquis au chef du parti le plus nombreux. La responsabilité ministérielle, dont les professeurs d'histoire font grand état, se réduit maintenant à peu de chose.

Au demeurant, qu'est-ce qu'un dictateur ? Il y en a de toutes les espèces et de toutes les couleurs, depuis Cincinnatus, quittant la charrue pour aller sur les champs de bataille, jusqu'à Hitler, Mussolini, Staline et même M. Bennett. Tous les monarques n'ont pas les mêmes pouvoirs, tous les dictateurs n'assassinent pas leurs généraux.

Ce qui importe, c'est une doctrine politique, ce sont des hommes d'Etat.

Une plage à Montréal

L'été s'achève, mais Montréal n'a pas encore de plage. Où sont les mirabolants projets qui virent le jour en mai dernier ? Ont-ils fondu avec les neiges ? Leurs parrains se sont-ils volatilisés ?

M. Trépanier, l'un des rares conseillers montréalais qui se serve de sa tête pour penser, proclamait après cent mille autres la nécessité d'aménager une plage aux alentours de Montréal. Il y a trente ans qu'on a proposé l'île Sainte-Hélène comme site ; en parlera-t-on encore dans trente ans ?

Le gouvernement de Québec entretient de nombreux dispensaires. L'hospitalisation des malades coûte, chaque année, des sommes énormes. On a construit plusieurs sanatoriums, en ces

dernières années. Quelques associations patriotiques ou charitables ont ouvert des camps à la jeunesse écolière, à Contrecoeur et dans les Laurentides. Mais le conseil municipal de Montréal ignore qu'une ville d'un million d'habitants, bâtie sur une île, à une époque où les gouvernements s'efforcent de protéger l'enfance contre la maladie, ne saurait se passer de plage. Située comme Montréal, la moindre bourgade américaine aurait la sienne depuis vingt ans.

Changeons de président

Tous les six mois, il y a des conseillers municipaux, à Montréal, qui veulent changer le président de la Commission du chômage. Depuis deux ou trois semaines, quelques-uns de nos capricieux édiles demandent la tête du général Panet. Ce sont les mêmes qui ont renversé M. Terreaux, l'an passé. Décidément, leur tempérament se plaît à ces révolutions, fréquentes dans les bourgs mexicains.

Il ne faut pas gratter longtemps pour découvrir l'éternel népotisme au fond d'une querelle politique. Nos potentats de faubourg ne s'en cachent d'ailleurs pas. Ils admettent tout uniment que leur principal grief contre le général-président, c'est son mépris pour leurs demandes. Tout conseiller municipal, par définition semble-t-il, est entouré d'amis et de parents avides d'entrer au service de la Princesse. Par malheur, les aptitudes de ces candidats égalent rarement leurs ambitions : aussi, un homme comme le président de la Commission du chômage, assez indépendant pour se moquer des railleries faciles de M. Goyette, ne se rend-il pas toujours aux désirs des conseillers.

Le général-président, comme la femme de César, est-il à l'abri de toute erreur ? Il est probable que non. J'aimerais voir M. Goyette distribuer plus d'un million de dollars par mois à plus de quarante mille personnes, les satisfaire toutes et le conseil municipal par-dessus le marché ! M. Houde, bien inspiré, accorda une assez grande liberté d'action aux commissaires ; il aurait tort de céder aujourd'hui aux réclamations plus ou moins fondées de quelques incorrigibles mécontents. Ne peut-on réformer une administration, à l'hôtel-de-ville, sans mettre vingt personnes à la porte ?

Dollard DANSEREAU

Ils n'ont pas de prince de Galles...

Dans sa revue de presse, le MONTREAL DAILY STAR reproduit les lignes suivantes du WASHINGTON POST auxquelles il donne pour tout commentaire le titre suivant : 1776, And All That, qu'on pourrait traduire par « 1776 et ses conséquences ».

Following the example of Great Britain, a group of American promoters are preparing an elaborate commercial expedition to Latin America. An exhibit ship will demonstrate the efficiency of American bath-tubs, orange juicers, etc., all the way from Maracaibo to Punta Arenas... But alas! With all these gadgets, exhibits and entertaining, the American trade ship will have no Prince of Wales.

Traduisons :

Pour suivre l'exemple de la Grande-Bretagne, des entrepreneurs des Etats-Unis préparent un voyage de propagande commerciale en Amérique Latine. Un navire-exposition servira à démontrer l'excellence des baignoires, des presse-citrons et d'autres produits des Etats-Unis et se rendra de Maracaibo à Punta Arenas... Mais hélas ! Avec tous ces hochets, ces exhibits et ces spectacles, le navire de commerce des Etats-Unis n'aura pas de Prince de Galles.

En lisant les trois derniers mots, le rédacteur du STAR a dû se lever et se planter bien droit au garde à vous. Cela lui a inspiré son titre mélancolique qui évoque avec regret les jours de 1776 où les Américains se sont délibérément privés de l'honneur d'avoir un Prince de Galles qui serait aujourd'hui pour eux comme pour le reste de l'Empire britannique « le premier voyageur de commerce ». Notre confrère du STAR a pris au sérieux ce qui, sous la plume du journaliste américain, était pis que boutade : ironie mordante. Il ne s'est pas rendu compte que l'irrévérentieux Américain mettait le Prince de Galles — *horresco referens* ! — sur le même pied que les bilboquets, les mirlions, les bonimenteurs et autres attractions de foire...

Georges LANGLOIS

L'éloquence et le style

Le peuple appelle éloquence la facilité que quelques-uns ont de parler seul et longtemps, jointe à l'emportement du geste, à l'éclat de la voix et à la force des poumons. Les pédants ne l'admettent aussi que dans le discours oratoire, et ne la distinguent pas de l'entassement des figures de l'usage des grands mots et de la rondeur des périodes. Il semble que la logique est l'art de convaincre de quelque vérité, et l'éloquence un don de l'âme qui nous rend maître du cœur et de l'esprit des autres, qui fait que nous leur inspirons ou que nous leur persuadons tout ce qui nous plaît. L'éloquence peut se trouver dans les entretiens et dans tout genre d'écriture. Elle est rarement où on la cherche, et quelquefois où on ne la cherche point. L'éloquence est au sublime ce que le tout est à sa partie. Qu'est-ce que le sublime ? Il ne paraît pas qu'on l'ait défini. Est-ce une figure ? Nait-il des figures ou du moins de quelques figures ? Tout genre d'écriture reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables ? Peut-il briller autre chose dans l'éloquence qu'un bon naturel, et, dans les lettres familières comme dans les conver-

sations, qu'une grande délicatesse ? Ou plutôt, le naturel et le délicat ne sont-ils pas le sublime des ouvrages dont ils sont la perfection ? Qu'est-ce que le sublime ? Ou entre le sublime ? Les synonymes sont plusieurs dictionnaires ou plusieurs phrases différentes qui signifient une même chose. L'antithèse est une opposition de deux vérités qui se donnent du jour l'une à l'autre. La métaphore ou la comparaison emprunte d'une chose étrangère une image sensible et naturelle d'une vérité pour ramener l'esprit à la mieux connaître. Le sublime ne peint que la vérité, mais en un sujet noble ; il la peint tout entière, dans sa cause et dans son effet ; il est l'expression ou l'image la plus digne de cette vérité. Les esprits médiocres ne trouvent point l'unique expression, et usent de synonymes. Les jeunes gens sont éblouis de l'éclat de l'antithèse, et s'en servent. Les esprits justes, et qui aiment à faire des images qui soient précises, donnent naturellement dans la comparaison et la métaphore. Les esprits vifs, pleins de feu, et qu'une vaste imagination emporte hors des règles et de la justesse, ne peuvent s'assouvir de l'hyperbole. Pour le sublime, il n'y a même entre les grands génies que les plus élevés qui en soient capables.

L'on n'écrit que pour être entendu ; mais il faut, du moins en écrivant, faire entendre de belles choses.

L'arrière-grand-père savait apprécier les bonnes choses!

La Bière **MOLSON'S** Export

LA - BIÈRE - QUE - VOTRE - ARRIÈRE - GRAND - PÈRE - BUVAIT

• POLITIQUE EXTÉRIEURE •

De la Mer Verte à la Mer Rouge

Les troubles d'Irlande

Les manifestations sanglantes qui ont éclaté il y a trois semaines et qui durent encore à l'état plus ou moins sporadique rappellent que le problème des relations entre Londres et Dublin n'est pas réglé. On pouvait croire que le traité de décembre 1921 et l'accord subséquent de 1925 (sur la fixation des frontières de l'Ulster) avaient eu pour effet de résoudre le différent essentiel qui a séparé depuis près de trois siècles l'Irlande de l'Angleterre, et que, le temps aidant, les deux nations arriveraient à s'entendre sur une formule de paix sociale, politique et économique. Il n'en est rien : les deux pays restent à couteaux tirés.

Londres en accordant l'autonomie à l'Ile Verte n'exerce plus aucune autorité en Irlande, libre de se donner les institutions qui lui plaisent. Les deux seules clauses du traité de 1921 capables de provoquer des protestations étaient celle qui se rapportait à la création de l'Ulster et celle qui imposait un tribut annuel de trois millions de livres destiné à indemniser les propriétaires anglais évincés. Ces deux articles répondaient d'ailleurs à un état de fait qui n'a pas changé, et se trouvaient dans l'ensemble acceptables à la majorité du parti qui avait voté pour M. Cosgrave et ses amis. Les relations irlando-anglaises auraient pu continuer d'être ce qu'elles étaient au lendemain du traité, et tendre vers un apaisement progressif des esprits, lorsque, par malheur, M. de Valera arriva au pouvoir.

Commenter la situation actuelle de l'Irlande et les troubles récents qui y ont éclaté un peu partout, c'est être obligé de présenter un véritable réquisitoire contre le parti des séparatistes républicains actuellement dirigé par M. de Valera.

L'Angleterre accorde à Dublin des concessions qu'il était grand temps d'accorder et elle tente de résoudre le problème des relations entre les deux pays en donnant à l'Irlande une autonomie beaucoup plus large que celle qui existait avant l'union de 1802 (liberté absolue d'organisation interne, politique et administrative). Londres essaie d'enterrer les vieilles rancunes qui séparent les deux pays. Mais, étant donné l'état de fait qui existe dans le nord de l'Ile, où habitent un million et quart d'Anglo-Ecossais protestants, Londres crée un territoire dépendant non pas du gouvernement central anglais, mais bien de Belfast. L'Irlande du Nord fait pendant à l'Irlande libre : ce sont deux entités locales, indépendantes, qui pourraient et qui peuvent s'accorder sur bien des points particuliers. L'Irlande n'est pas une et indivisible, pas plus du reste que la Grande-Bretagne : c'est un conglomérat. Tant que les esprits ne seront pas calmés, il vaut mieux séparer deux groupes ethniques qui ne s'entendent pas. Le temps fera son œuvre et, comme au Canada, on pourra arriver à une union ou à une confédération. Si, au contraire, les intérêts des deux groupes restent divergents, il serait aussi inutile que dangereux d'essayer de les unir au nom d'un principe que le tiers de la population ne reconnaît pas. C'est tout au moins l'idée directrice qui a présidé à l'élaboration du traité de 1921.

Le second état de fait se rapporte aux propriétaires anglais en Irlande. Les grands tenanciers ont été pratiquement dépouillés de leurs terres qui ont été remises à leurs fermiers. Il fallait indemniser d'une façon ou d'une autre « les victimes » du traité anglo-irlandais et Londres finit par obtenir un tribut annuel de trois millions de livres.

Les choses marchèrent cahin-caha durant le règne de M. Cosgrave, mais depuis l'arrivée au pouvoir de M. de Valera, le parti extrémiste, celui des républicains visant à l'indépendance complète, veut faire table rase du traité, des obligations, instaurer un ordre de chose entièrement nouveau, en deux mots répudier tous les engagements contractés par l'Irlande en échange de son autonomie.

Londres protesta contre certaines violations du traité, puis se cantonna dans une attitude d'at-

tente, dépendant entièrement de l'attitude de Dublin. C'est ainsi qu'au refus de payer l'annuité de compensation, l'Angleterre opposa une muraille douanière contre les produits irlandais et qu'à la menace d'indépendance complète elle répondit qu'elle considérerait alors l'Irlande comme un pays étranger. N'ayant pu réussir sur ces deux points qui lui tenaient particulièrement à cœur, M. de Valera a recommencé sa campagne pour la réunion de l'Ulster à l'Etat libre.

En examinant froidement le problème des relations anglo-irlandaises, on est obligé d'arriver à la conclusion suivante : Le parti au pouvoir a avant tout des préoccupations politiques doctrinaires. Pour les mettre à exécution, il n'hésitera pas à compromettre les relations anglo-irlandaises, ni à causer des dommages économiques à l'Etat libre, ce dernier ayant tout à perdre et rien à gagner à sortir de l'Empire britannique. Les républicains font avant tout du sentiment, ils ressuscitent les vieilles querelles, le vieil antagonisme qui s'était assoupi, ils souèvent des prétentions inacceptables. Ou l'Etat libre est membre de la communauté britannique et a droit au même traitement que les autres membres, ou il ne l'est pas et ne peut alors, de son propre gré, demander un traitement de faveur. Il ne faut pas oublier que depuis la guerre, plus de huit cent mille Irlandais ont émigré en Ecosse, où existe cependant un chômage très marqué. Les exigences irlandaises dans ce pays ont déjà provoqué des difficultés qui se sont malheureusement traduites par un conflit de religion. En cas de sécession, l'Angleterre serait en droit d'expulser ces huit cent mille individus, qui cesseraient d'être des nationaux.

Plus récemment, les Irlandais ont provoqué des troubles en Ulster à l'occasion de la célébration de la victoire de la Bovine. Pour déplacée qu'elle puisse être après trois cents ans, cette commémoration était en somme une affaire purement locale, presque confessionnelle, et n'a eu lieu qu'en Ulster. Les manifestations anti-orangistes ont paru une véritable provocation de l'Irlande du Sud contre l'Irlande du Nord. Le sang a coulé, bien inutilement du reste, et il continue encore de couler.

On pourra dire que l'indépendance de l'Ulster est préjudiciable aux intérêts de l'Etat libre. Mais dans ce cas, on pourrait en dire autant de l'indépendance de l'Irlande du Sud par rapport à la Grande-Bretagne.

Si quatre millions d'Irlandais ont droit à l'indépendance, dans un groupe géographique qui forme en réalité un tout, il n'y a aucune raison pour qu'un million et quart d'Ulstériens ne soient pas indépendants de Dublin. La proportion numérique des Irlandais du Nord est même beaucoup plus grande. Ils représentent un quart de la population de l'Ile, tandis que les citoyens de l'Etat libre ne représentent même pas un dixième de la population de la Grande-Bretagne.

C'est ainsi qu'il faut envisager le problème. Il est ridicule d'aller ressusciter des querelles vieilles de plusieurs siècles. Il y a un état de fait au XXe siècle qui n'est plus celui des temps passés.

C'est pourquoi la commémoration de la victoire de la Boyne était parfaitement ridicule et les contre-manifestations l'étaient tout autant.

Ce n'est pas avec des cris et des coups de revolver que l'on résout des problèmes nationaux.

Touchante naïveté...

Un correspondant inconnu m'envoie un prospectus de l'*American Express Company* sur l'utilisation des chèques de voyageurs pour ceux qui se rendent en Allemagne, ou qui s'y rendront à l'occasion des jeux olympiques. Le même correspondant me demande quand l'*American Express* en fera autant pour la France et pourquoi la propagande française ne fait pas au Canada un effort analogue à celle du Reich.

Voici d'ailleurs le texte de mon correspondant, écrit à même le prospectus :

Quand l'*American Express* en a-t-il fait autant pour la France ?

Et que fait la propagande française en Amérique ? Ceci a été envoyé à tous les membres des professions libérales de Montréal.

(signé)

Un lecteur canadien... français

La façon dont ce lecteur pose ses questions justifie la place que j'accorde à ma réponse.

Car là-dessus je me suis mis à lire le dépliant en question et j'y ai trouvé quelques petites choses qui, pour le bon renom de la France à l'étranger, ne perdent rien à ne pas être imitées. En voici un échantillon :

Commission de paiement : Les chèques de voyageurs sont frappés d'une commission de 3/4 pour cent, avec un minimum de 1.50 mark, plus la commission habituelle de la Reichsbank ; **Maximum de paiements :** 1500 marks par mois, sans que le chiffre puisse dépasser 50 marks par jour (et même 20, dans certaines localités) ; **Solde de comptes :** obligation en quittant l'Allemagne de laisser dans le pays le solde du carnet de chèques, quel que soit le montant apporté à l'arrivée. Ce solde est repris par la banque qui émet en échange des marks bloqués (registered Reichsmarks) ; **Usage des chèques de voyageurs :** interdiction d'employer ces chèques autrement que pour payer les dépenses courantes de voyage.

Ce n'est pas tout, mais c'est déjà très édifiant.

Voici, en langage clair, ce que signifient ces conditions :

Frais de commission : environ 4 1/4 pour cent, étant donné l'impossibilité de retirer plus de 50 marks par jour, et le taux est même plus élevé dans certaines villes où l'on ne peut encaisser que 20 marks par jour. Dans ce dernier cas, le courtage atteint presque 10%, ce qui est un taux usuraire pour le moins. Dans tous les pays le taux est de 1/2 de 1%.

Maximum de retraits : 50 marks et même 20 seulement par jour, ceci afin d'obliger les gens à acheter des marks supplémentaires s'ils veulent faire le moindre achat. Dans certaines localités les chèques de voyageurs ne peuvent être utilisés et le touriste n'a le droit de faire aucun paiement à Emmerich, à Goch ni à Lorrach.

Solde de comptes : Le voyageur qui emporte un carnet de chèques et qui n'utilise pas toutes les sommes auxquelles il a droit se voit confisquer son solde que la banque lui échange contre des marks bloqués, dont, en réalité, il ne peut pas se servir.

Usage de chèques : Si un voyageur remporte avec lui son carnet de chèques il est passible de prison. Or, notez-le bien, l'argent qu'apporte le voyageur lui appartient et ne constitue pas du tout ce qu'on pourrait appeler du capital national allemand. En invitant les poires à venir en Allemagne dépenser leur argent selon un règlementation très stricte, le gouvernement du Reich ne fait qu'essayer d'attirer chez lui des capitaux qu'il confisque ensuite d'une manière ou d'une autre.

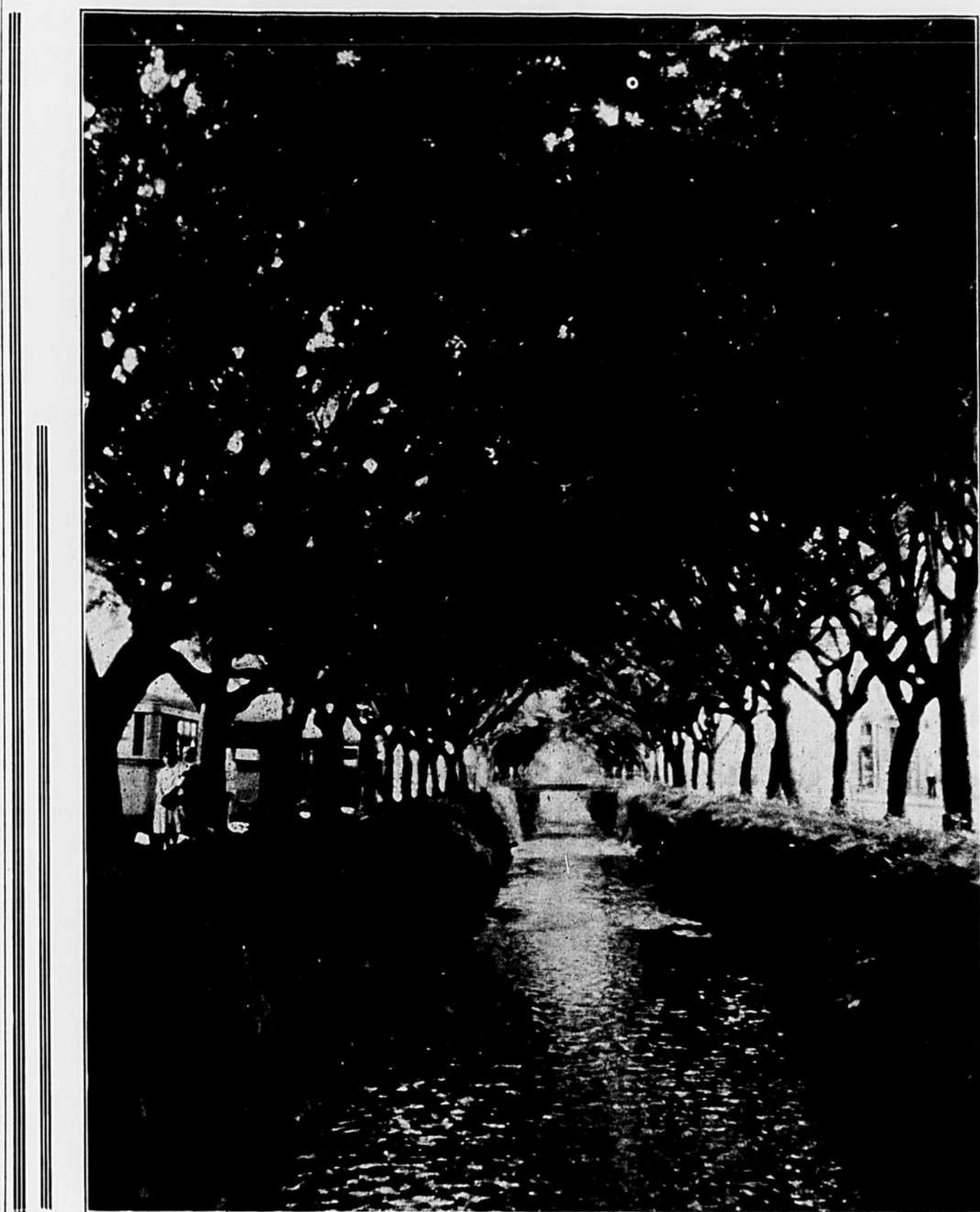
Il est très compréhensible qu'un gouvernement tente dans certains cas d'empêcher les exportations de capitaux nationaux à l'étranger, mais les gens qui entrent dans ce pays avec de l'argent le font à leurs risques et périls. Je ne crois pas d'ailleurs que beaucoup de pays aient invité les étrangers à venir se faire légalement dépouiller sous prétexte de tourisme ou de jeux olympiques.

Et si l'on se donne la peine de lire le prospectus en entier, on se rend compte que tout n'est qu'une habile publicité pour induire les gens à se faire voler en disant merci. La propagande française n'a certainement pas besoin d'employer des procédés de ce genre-là.

En attendant, je déplore la naïveté de mon correspondant inconnu.

Extrémistes contre modérés

L'assassinat du général Nagata par un officier extrémiste montre que l'armée japonaise est encore en proie à des convulsions politiques internes qui ne manquent pas de gravité. Le général, directeur des services de l'armée, appartenait à la faction modérée sur laquelle s'appuie de plus en plus le ministre actuel de la guerre, le général Hata. Cette faction a beaucoup fait pour apaiser les



Comme c'est le cas pour beaucoup de grandes villes, il y a, à proximité de Rio de Janeiro, un endroit de villégiature très fréquenté. C'est la petite ville de Petropolis, où le président du Brésil va passer ses vacances. Voici une vue originale du canal qui sépare en deux l'une des rues principales.

(Photo du Canadien National)

difficultés soulevées par certains éléments extrémistes qui tentèrent, un moment donné, d'entraîner leur pays dans une aventure sans issue.

Les clans restent tout-puissants au Japon et particulièrement dans l'armée. Celle-ci se trouve divisée en deux groupes, l'un partisan à outrance de la manière forte, l'autre, plus diplomate et aussi plus réfléchi. Pour ces derniers, l'armée est un moyen et non une fin.

Il faut souhaiter que les éléments modérés de l'armée japonaise finissent par l'emporter sur les extrémistes à tendances fascistes dont l'activité a tant contribué à créer un malaise dans les relations internationales, en Extrême-Orient.

La mission Leith-Ross

Sir Frederick Leith-Ross, expert financier près la Trésorerie britannique, part en mission en Extrême-Orient où il essaiera de convertir le gouvernement de Nankin aux beautés du régime de l'étalon-or. On peut se demander comment Londres, qui officiellement fait fi du métal jaune, peut essayer d'induire la Chine à abandonner l'immémorial étalon national, l'argent. C'est que la dévaluation de la livre ayant entraîné celle du dollar, l'argent s'est automatiquement porté à un niveau supérieur et que ce niveau a encore monté par rapport à l'or, à la suite de la revaluation du métal blanc par les Etats-Unis.

Il en est résulté une formidable hausse du dollar chinois, basé sur l'argent, et une baisse correspondante des exportations de la Chine. Le contre-coup a été assez fort pour pousser l'Angleterre à s'occuper de nouveau de l'état de son commerce en Extrême-Orient. Les matières premières chinoises importées en Angleterre coûtent cent cinquante pour cent plus cher qu'il y a deux ans et la prime au métal blanc a poussé les spéculateurs jaunes à exporter de l'argent en barre au lieu d'acheter des produits.

Je doute de la réussite de la mission Leith-Ross. Il lui faudrait la coopération japonaise et celle-ci sera difficile à obtenir sans compensation.

A moins que l'Angleterre n'ait quelque chose en réserve dans le fond de son sac...

Indésirable activité

Tant que la propagande allemande se contente d'exercer ses fantaisies dans les limites géographiques du Reich, elle peut provoquer le sourire ou tout au plus le dégoût. Elle ne s'exerce, après tout, que sur les Allemands qui ont choisi le régime hitlérien et qui sont les seuls responsables de l'état de chose actuel. Mais lorsque cette propagande passe les frontières et s'insinue à l'étranger où elle mène un mouvement, subversif par définition, on est en droit de protester et de la dénoncer.

Envoyé à Londres par le JOURNAL de Paris, Geo. London décrivait récemment ce qu'il appelle le blocus de la capitale anglaise par les agents nazistes, le formidable effort entrepris par Berlin pour convertir l'opinion britannique et l'organisation géante installée en plein cœur de la capitale. En termes non équivoques, il faisait le bilan des résultats atteints par cette propagande subtile, mais empoisonnée.

Apparemment, les nazis ne sauraient se contenter de leur offensive morale sur Londres : ils s'implantent même à Montréal, après s'être installés solidement à New York. Dans cette dernière ville, ils ont monté de toutes pièces la manifestation pseudo-communiste contre le « Bremen », afin d'avoir un prétexte à protester. Ils n'en sont pas encore rendus aussi loin au Canada : pour le moment ils ne distribuent que des feuilles volantes, imprimées en français, dans lesquelles s'étalent les plus grossières assertions contre les anciens alliés, la France en particulier.

Il semble que tous les gouvernements devraient interdire une activité aussi nuisible. Si des marins canadiens faisaient en Allemagne ce que des marins allemands font à Montréal, c'est-à-dire s'ils distribuaient des tracts politiques, ils seraient probablement expulsés. Plus probablement encore, ils seraient fichés dedans, avant d'être fichés dehors.

Le conflit s'étend

Le 2 février 1935, j'écrivais dans l'ORDRE que les visées coloniales de l'Italie et les accords signés entre Paris et Rome auraient certainement des répercussions inat-

tendues et soulèveraient à peu près sûrement des difficultés anglo-italiennes. Les événements se sont chargés de me donner raison : il y a eu un refroidissement marqué entre Londres et Rome, et aussi entre Londres et Paris. Mais ce n'est pas tout et le conflit s'étend. Le Japon entre maintenant en scène et donnera un appui moral et matériel à l'Ethiopie. Le négus vient d'envoyer une mission secrète à Tokio et le gouvernement japonais annonce l'ouverture prochaine d'une légation à Addis-Abeba. Chose essentiellement curieuse, mais qui démontre bien l'interdépendance politique des nations, la crise italo-éthiopienne semble provoquer un rapprochement anglo-japonais.

Décidément, les répercussions du conflit sont plus compliquées qu'on ne semblait le croire à l'époque de l'incident d'Ual-Ual. L'affaire devient chaque jour plus grave. Si la conférence des puissances a commencé lundi à Paris, ce n'est pas tellement pour sauvegarder la Justice, ni l'indépendance du royaume noir. C'est pour empêcher, si cela est encore possible, que Mussolini ne s'engage dans un conflit qui peut lui coûter cher et dont les répercussions dans le monde de couleur peuvent être incalculables. Il y a peu de chance de voir Rome revenir sur ses pas. La guerre est à peu près inévitable.

Malheureusement, elle ne sera pas circonscrite au seul territoire éthiopien. Le monde de l'Islam remue de façon étrange depuis quelque temps. Londres a été obligé au Kenya et au Soudan d'envoyer plusieurs brigades de l'armée des Indes, afin de maintenir l'ordre dans ces régions. La guerre sainte de l'Islam est peut-être plus rapprochée que l'on ne croit. On signale un malaise grandissant en Egypte, des manifestations politico-religieuses dans le Proche-Orient. Tout cela ne fait rien présager de bon. La domination blanche en Asie et en Afrique est déjà suffisamment difficile sans qu'une guerre aux sources du Nil ne vienne encore la compromettre en mettant le feu aux poudres.

Il est bien de circonstance de rappeler à Mussolini le fameux caveat consules...

André BOWMAN

La RENAISSANCE est un hebdomadaire unique en son genre au Canada français.

La presse CANADIENNE-FRANÇAISE

Le Saint-Laurent

Le JOURNAL DE WATERLOO note qu'« un seul quotidien, la PATRIE, a rappelé, à l'occasion de la dissolution des Chambres fédérales, que la session s'est terminée sans apporter une solution au problème de la canalisation du Saint-Laurent ». Le confrère parle un peu prématurément de la dissolution des Chambres puisque celles-ci n'étaient pas encore dissoutes au moment où il écrivait ; mais passons ce détail.

Cette question a pourtant été l'objet de maintes discussions depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Bennett. Il est même à la connaissance de tous que sous l'administration actuelle un accord a bel et bien été signé en vertu duquel Ottawa et Washington s'engagent à verser des millions dans cette entreprise gigantesque de la canalisation du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs. Alors, comment se fait-il que le gouvernement d'Ottawa ait préféré garder depuis plusieurs mois un silence prudent sur cette question ?

Les raisons de ce « silence prudent », notre confrère des Cantons de l'Est en donne quelques-unes qui semblent fort plausibles :

On pourrait là-dessus épiloguer indéfiniment, énumérer de nombreuses raisons toutes aussi importantes les unes que les autres. La principale, néanmoins, on la trouve dans l'extrême impopularité du projet tant en Ontario que dans le Québec. L'opinion publique est franchement hostile à cette entreprise de la canalisation sur un plan international, car il est prouvé, et depuis longtemps que le Canada n'a que peu de chose à gagner et beaucoup à perdre à commencer un travail extrêmement coûteux et dont l'utilité, à la fin, n'a été clairement démontrée ni par M. Bennett, ni par le représentant du Canada à Washington, ni par le gouvernement Roosevelt lui-même.

Au surplus, les gouvernements de Québec et d'Ontario ont plusieurs fois signifié au gouvernement d'Ottawa leurs intentions de combattre le projet signé entre le Canada et les États-Unis, et cela n'était pas de nature à encourager le premier ministre Bennett à se lancer dans une affaire de cette envergure. Il aura à se justifier de tant d'autres actions et omissions, au cours de la prochaine campagne électorale, qu'il ne tient évidemment pas à engager de nouvelles polémiques de canalisation en dépit de l'accord sur l'impopulaire question de la canalisation.

De la canalisation du Saint-Laurent comme des projets d'immigration britannique au Canada, comme de tous autres projets évidemment contraires à l'intérêt du Canada et à l'opinion générale, nos politiciens évitent de parler avant les élections. Ils n'en parleront guère plus après la votation, mais ils agiront peut-être, ce qui sera plus grave : car alors les sanctions électorales seront éloignées. Ce qu'il y a de plus inquiétant, c'est que tous les partis gardent le même « silence prudent » sur ces questions et qu'aucun d'eux n'ose s'affirmer ni forcer ses adversaires à adopter eux-mêmes une attitude définie. Ce silence est plein de menace.

Un « congrès national d'éducation »

C'est ce que recommande la PAROLE avec l'abbé Adélard Desrosiers dont elle cite les lignes suivantes :

Les nombreuses demandes de réformes dans l'enseignement, a-t-il dit, n'indiquent-elles pas que l'heure est venue de réunir les bonnes volontés pour trouver une solution au problème de l'éducation ? Il est temps d'examiner toutes les pièces de notre système scolaire, de remonter aux causes d'insuffisance et, en faisant la part des circonstances, d'imprimer, s'il y a lieu, une orientation nouvelle à l'instruction publique à l'heure actuelle. Il me semble qu'un congrès national d'éducation s'impose. Y prendraient part tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre nationalité : professeurs d'universités et de collèges, d'écoles normales et d'écoles spéciales, instituteurs et institutrices religieux et laïques, sociétés de refrancisation, Jeune-Canada, journalistes et directeurs de revues nationales. Ce serait un excellent moyen de coordonner de nombreux et sincères efforts qui risquent actuellement de se perdre. Le succès du congrès de colonisation où tous les chefs de la nation ont été consultés a produit d'admirables résultats. Serait-il téméraire de prétendre que de grandes assises d'éducation ouvertes à tous et conduites par les meilleurs éducateurs du pays n'auraient pas également les plus heureux effets ? Le pays tout entier en retirerait de grands bénéfices et de toutes les opinions réunies jaillirait peut-être une lumière assez vive pour éclairer la route nouvelle qui s'ouvre devant nous.

L'idée de consulter les laïques nous plaît infiniment et l'abbé Desrosiers est bien l'un des premiers, s'il n'est le premier à la recommander, parmi les membres du clergé, parmi ceux surtout qui ont leur mot à dire dans la direction de notre enseignement. Seulement le congrès qu'il propose avec la colla-

boration de ceux qu'il énumère nous paraît devoir n'être qu'une machine à confirmer l'état de chose existant et à trouver que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes dans le Landerman de notre enseignement. M. Desrosiers veut y inviter trop de gens qui ont l'habitude d'opiner du bonnet — qui y ont même un intérêt certain — quand le clergé parle même de choses profanes : son congrès sombrerait dans le conformisme.

Un témoignage

L'ILLUSTRATION fait grand état d'un beau et rare témoignage que le maire d'Ottawa vient de rendre aux journalistes.

M. le maire Nolan d'Ottawa, est un homme public comme on en voit peu. Il apprécie le travail des journalistes, l'importance de leurs fonctions, leurs qualités professionnelles, et il le dit. Voilà qui est nouveau. Car les élus du peuple ne connaissent les journalistes qu'à la veille des renouvellements de mandats ou dans les heures critiques où ils sentent qu'ils perdent pied.

(...) M. le maire Nolan vient de déclarer, dans un discours officiel, qu'il n'a jamais eu connaissance qu'un journaliste eût failli à sa parole, dévoilé un secret ou même répété un entretien confidentiel. C'est un bel et juste hommage, que tous nos confrères méritent, rouges et bleus, « bons » journalistes ou journalistes « jaunes ». Et c'est un compliment qui pourrait difficilement s'adresser à d'autres corporations.

A ce témoignage, le rédacteur de L'ILLUSTRATION ajoute de son cru ceci qui n'est pas moins juste :

M. Nolan aurait pu ajouter que les journalistes véritables ont ceci de particulier qu'ils sont tous égaux dans l'estime et l'affection qu'ils ont les uns pour les autres, que les hiérarchies de bureau ne se transposent pas dans leurs rapports, qu'ils sont tous liés d'amitié, et que, d'ailleurs, on reconnaît les intrus, les provisoires, les vesse-en-l'air qui se fauillent dans les rangs à ceci qu'ils tranchent du grand, qu'ils ignorent tout du métier et qu'ils s'épatent eux-mêmes.

Car le journalisme est une petite maçonnerie qui trouve toujours le moyen de supprimer en silence, quand l'heure est venue, ceux qui veulent la dominer sans en être. C'est pourquoi la confrérie réussit quand même, à garder intactes ses traditions.

La concurrence soviétique

La PRESSE s'alarme de la concurrence soviétique que le bois canadien continue de rencontrer sur le marché anglais en dépit des accords d'Ottawa. Elle a raison de s'inquiéter, car cette concurrence est persistante malgré les réclamations du Canada. Mais elle a moins raison sans doute de ne faire de reproches qu'au gouvernement soviétique.

Que les marchands anglais acceptent les bois russes à des prix de rabais, cela se comprend ; ils ont intérêt à acheter le moins cher possible. C'est le gouvernement russe qui est à l'origine de ces difficultés. Et il en suscitera constamment de nouvelles parce que les entreprises d'initiative privée, si puissantes et si bien organisées soient-elles, ne peuvent concurrencer victorieusement un gouvernement.

Les Soviets, quand ils mettent leurs bois en vente, ne sont pas obligés de tenir compte du prix de revient, du transport, des frais de l'assurance, de la main d'œuvre, qu'ils rémunèrent comme ils veulent, quand ils ne mobilisent pas le travail des prisonniers, et qui n'a pas le même niveau de vie que la main d'œuvre canadienne. S'ils font des pertes dans la vente de leurs produits, ils ont toujours la ressource de les faire porter par le budget national, un expédient auquel ils auront recours toutes les fois qu'il leur faudra mobiliser des fonds immédiatement à l'étranger et qu'une réduction de prix peut les leur assurer.

Il est entendu que telles sont, en effet les méthodes commerciales de la Russie soviétique. Mais ces méthodes étaient connues avant les accords d'Ottawa et ces accords, l'Angleterre s'engageait à les respecter en les signant. Les procédés soviétiques de faire concurrence à notre bois et à notre blé sont certes déloyaux, mais l'Angleterre n'est pas moins déloyale en permettant à cette concurrence de s'exercer ouvertement sur ses marchés. La PRESSE n'a pas à chercher d'excuse à l'Angleterre en chargeant uniquement l'U.R.S.S.

Elle dit plus juste en faisant les reproches suivants aux techniciens occidentaux qui ont aidé la Russie soviétique à se mettre en état de pratiquer avec succès une telle concurrence :

Où l'on voit que les ingénieurs et les grandes industries des pays occidentaux qui ont collaboré à l'industrialisation de l'U.R.S.S. se sont préparés à eux-mêmes et à leurs concitoyens de redoutables concurrents, plus redoutables en somme que leurs concurrents d'Extrême-Orient, les Japonais ou les Chinois, parce que ceux-ci respectent les règles du jeu normal de la concurrence, tandis qu'en Russie, où le commerce est initiative d'Etat,

ces règles n'ont aucun sens. On comprendra ce que cela veut dire au moment où les Soviets seront en état de se livrer à un commerce d'exportation plus considérable.

Le baiser Bennett-Stevens

Au CANADA, P.B. rappelle que l'un des organisateurs actuels du parti de la « reconstruction », un certain M. Cook qui avait l'oreille de M. Stevens, prédisait au mois de mai que l'ancien ministre du Commerce deviendrait le chef du parti conservateur dès le début de juin.

Le fait que M. Cook est aujourd'hui un des organisateurs du parti de la restauration permet de supposer qu'il était alors dans les secrets de M. Stevens, dont il connaissait certainement les ambitions et les projets. Seulement, sa prédiction ne s'est pas réalisée.

Cela, fait remarquer l'Advertiser de London, est très significatif. En effet, de deux choses l'une. Ou M. Stevens, dépit de voir ses ambitions détruites par la décision de M. Bennett de garder la direction du parti conservateur, fonde un nouveau parti pour servir ses fins personnelles. Il ne faut donc pas voir en lui l'idéaliste dont ses acolytes nous vantent le mérite, poursuit le journal de London. Ou bien M. Stevens, de connivence avec M. Bennett, cherche à brouiller les cartes pour se rallier ensuite au parti conservateur, dont M. Bennett lui abandonnerait la direction. Ce serait le baiser dans l'ombre dont a parlé M. David.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est une vaste piperie dont le pays fera les frais.

C'est peut-être pour cela que la LIBERTÉ, annonçant l'arrivée de M. Stevens dans l'Ouest, a voulu publier sa photo et a imprimé celle de... M. Bennett sur une légende rédigée à l'intention de M. Stevens ! Autant les

confondre tout de suite si leurs partis doivent se fondre au lendemain des élections... advenant un résultat favorable.

A retenir

Cette note de la FEUILLE D'ERABLE :

On dit qu'il faudra savoir distinguer entre les « marcheurs de la faim » et l'armée de candidats qui orienteront bientôt leurs voiles vers le parlement.

Georges LANGLOIS

Les illusions du « Cape Times »

Un journal de l'Afrique du Sud, le CAPE TIMES, a consacré au Canada un article long et élaboré dont la GAZETTE se réjouit avec raison. D'après le résumé qu'en donne notre confrère de langue anglaise, cet article semble en effet très au point, fort complet, éminemment sympathique. Et quand nous disons complet, nous voulons dire que le CAPE TIMES ne commet pas l'erreur que tant de journaux étrangers commettent encore et qui était celle de trop de journaux de France avant les fêtes de Cartier : le CAPE TIMES ne considère pas le Canada comme un pays exclusivement anglais.

Il est vrai que ce lointain confrère est mieux placé que d'autres pour comprendre notre dualisme ethnique, puisqu'il paraît lui-même dans un pays où les races et les langues sont multiples. Il cherche donc à nous donner justice en rappelant le passé français du Canada et en notant le bilinguisme officiel de nos jours. C'est ici que la GAZETTE aurait pu apporter un correctif aux illusions que semble

se faire le journal sud-africain, car celui-ci s'imaginerait évidemment que le bilinguisme théorique est beaucoup mieux respecté dans la pratique qu'il ne l'est en vérité. Sans doute se base-t-il sur ce qui se passe chez lui et peut-être devons-nous conclure que les minorités sont mieux traitées en Afrique du Sud qu'au Canada. Alors il faudrait citer ce « dominion » en exemple à nos gouvernants...

Le CAPE TIMES se fait aussi quelques illusions — que la GAZETTE oublie de corriger — sur le rôle du Canada comme grenier et fournisseur de bois de l'Empire. Il ignore, et la GAZETTE oublie de le signaler, que l'Argentine est au moins autant que le Canada le « grenier de l'Empire » en dépit des accords d'Ottawa et que, malgré les mêmes accords, la Russie soviétique fournit autant de bois à l'Angleterre que le Canada lui-même. Mais pourquoi vouloir enlever ses illusions à ce lointain confrère ?...

Georges LANGLOIS

« Y » et « O »

localités françaises

C'est le village de « O » dans le département de l'Orne qui paraît détenir le record de la brièveté du nom. Pourtant ce record est partagé par un village de la Somme : « Y ».

Ceux qui ont lu « Madame Bovary » ont sans doute cru que Ry, la pittoresque petite cité normande, possédait le nom le plus court en France. Mais Y et O — quel qu'un les a nommés les jumeaux Yo-Yo — sont encore moins longs.

O possède un château célèbre, et un ministre des Finances s'appela Francis d'O. Sa famille existe toujours en Normandie. Y est un village picard, sans autre particularité que son nom.

Perrier

LE CHAMPAGNE DES EAUX DE TABLE

L'eau naturelle Perrier est toujours appropriée. Dans les hôtels et restaurants ou au club on en sert assidûment depuis au-delà de cent ans.

Buvez-en pour corriger les troubles d'estomac.

Embouteillée à la source même, en Provence.



Jeux de l'esprit

Edouard Rod, le grand romancier suisse, maniait le paradoxe avec esprit et virtuosité. Un jour, dans un salon littéraire parisien, il entreprit une charge à fond contre Molière. Lorsqu'il eut achevé cette conférence inattendue, il se retira laissant l'auditoire partagé entre l'agacement provoqué par cette attaque contre une de ses gloires nationales et le plaisir d'avoir entendu soutenir des idées originales avec tant de brio. Enfin un des auditeurs traduisit l'impression générale et éclaircit l'atmosphère en s'écriant : Mais c'est Anatole Suisse !

La RENAISSANCE ne publie que des articles exclusifs. Prière aux collaborateurs éventuels d'en prendre note. Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

Le Canadien National est le partenaire du cultivateur.

Comme agent de transport le Canadien National est d'une si grande utilité qu'il est impossible de dire quel commerce ou quelle industrie en bénéficie davantage; chose certaine, l'agriculture profite largement de ses services et avec elle tout le pays puisque les produits agricoles sont à la base de notre vie économique et que leur vente influe considérablement sur les conditions d'embauchage.

L'an dernier le Canadien National a transporté plus de 8,500,000 tonnes de produits agricoles, soit une augmentation de 6.44% sur 1933. Ce total comprend 134,700,000 boisseaux de blé, 14,000,000 boisseaux de maïs, 35,700,000 boisseaux d'avoine et 15,500,000 boisseaux d'orge. L'ensemble de ces produits accuse une augmentation de 4.1% sur l'an dernier.

Fait notable, chaque tonne de ces produits a été transportée en moyenne sur une distance d'environ sept cent cinquante milles.

Sans doute, une partie de ces produits aurait pu être transportée sur les marchés sans l'aide du chemin de fer, mais à un coût beaucoup plus élevé pour le producteur et en quantité beaucoup moindre. De fait, la presque totalité des chiffres cités plus haut s'applique à des grains chargés dans des wagons à des points servis exclusivement par le Canadien National.

Cette énorme récolte est composée d'apports de partout, souvent de petits hameaux isolés. Elle représente l'effort de ces milliers de canadiens et de canadiennes qui, chaque année, peinent pour ajouter des millions à la fortune de notre pays. Pour accomplir cette tâche fructueuse ils ont pour partenaire et serviteur le Canadien National.

Si imposants que soient les chiffres cités plus haut, ils ne représentent qu'un pourcentage de la récolte normale que nos régions agricoles peuvent produire et du volume de trafic que le Canadien National est en mesure de transporter. Ils ne servent donc ici que de points de comparaison.

Et le transport des produits agricoles n'est que l'un des services rendus au Canada par le Canadien National. Son activité revêt toutes les formes du transport et il est en mesure de donner toujours le meilleur service, toute l'année, beau ou mauvais temps; un service courtois, efficace et économique. C'est pourquoi il se permet de solliciter votre encouragement.

Durant l'été le Canadien National délivre des billets spéciaux et des billets d'excursions à des prix extrêmement bas. Tout agent du Réseau se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



ARTS et LETTRES

Bordeaux est-il lisible ?

Les trois confesseurs, par Henry Bordeaux (Plon). J'ai essayé, car le critique, ou celui qui est sensé l'être, doit avoir le culte de l'impartialité... J'ai même lu avec assez d'attention les deux premiers récits : j'ai marqué attention, ne lisez pas intérêt ! Pour le reste, je me suis permis des distractions.

Il est constant que Bordeaux connaît son métier ; mais son métier est un assez pauvre métier. Ses moyens sont faciles à découvrir : il a deux trucs, celui de Paul Bourget d'abord, qui consiste à feindre d'avoir connu ses personnages, et l'autre de ne donner le mot de l'énigme qu'à la fin. Vous voyez que ce n'est pas très malin.

Bordeaux n'est assurément pas fou. Si son commerce périlleux, ce n'est pas qu'il le néglige : il pond autant qu'une poule heureuse. Comme Wallace, il dicte peut-être trois romans à la fois, et à l'instar de Simenon, il écrit un livre en vingt-quatre heures. Comme c'est beau d'être laborieux et d'assurer le pain de ses enfants !

Vous entendez bien que les réflexions originales abondent dans ce bouquin :

« Oh ! dit le docteur Moncreux, la pire illusion est celle de la maladie. Elle permet à un mari d'écraser sa femme ou à une femme de dominer son mari en toute impunité. Cela devient alors une sorte de chantage contre lequel les plus fortes volontés demeurent impuissantes. »

Vous ne saviez pas ça, n'est-ce pas ? Ce que c'est que d'être psychologue professionnel et observateur patenté !

« Elle releva sur moi ses yeux qui étaient transfigurés et qui me défiaient. Enfin elle s'était livrée. Elle avait son crime par ce seul regard de défi. Elle l'avouait parce que, si affreux qu'il fût par sa lente élaboration, c'était tout de même un crime d'amour. »

« Lentement elle inclina la tête, mais ne me tendit pas la main. L'aurais-je refusée ? N'était-ce pas là un nouvel aveu ?... »

Cela n'est peut-être pas plus mauvais que du Giraudoux ou du Giono : mais j'aime mieux Lucienne Boyer et Maurice Leblanc. Lucienne Boyer a la sentimentalité bête, sans prétention cependant : il y a des jours où cette bête sentimentale vous amuse. Maurice Leblanc conte des histoires abracadabrantes : elles sont bâties pour le moins aussi bien que celles de Bordeaux, et le romancier d'*Arsène Lupin* n'eût jamais de visées philosophiques et la vocation de moraliste. C'est entendu, Bordeaux est un sermonnaire romanesque : quand je vois ses photos réjouies, j'ai envie de crier au fumiste.

D'autant que la morale dans le roman a presque toujours été aussi bien portée que la pornographie.

Stendhal, par Alain (Rieder). Alain, c'est Alain. Un bonhomme fort intelligent, subtil, mais surtout ennuyeux. C'est l'intellectuel du radicalisme, mais, tout compte fait, j'aime mieux Herriot : celui-là, quand il prêche, demeure franchement comique. L'autre est funèbre, et funèbre obscur. Pourquoi diable a-t-il choisi Stendhal, le plus clair des romanciers français ? Et qui aurait bien ri des systèmes et théories de son biographe.

Samourai 8 cylindres, par Maurice Dekobra (Baudinière). Morand ayant abandonné sa manière qui, souvent, était assez maniérée, cet autre industriel des lettres l'a reprise. Ce n'est pas grand-chose, mais pas aussi mauvais qu'on le dit.

Derniers romans philosophiques, par Philippe Panetton (Editions populaires, limitée). En effet, Philippe Panetton clôt une époque. Ses contes sont un mélange de Voltaire, d'Anatole et de Papini, assez savoureux. Quelques fautes d'impression à moins que ce ne soit de style. A ne pas mettre cependant dans toutes les mains. Cela peut se lire, lorsqu'on a dépassé largement la trentaine. Les femmes y sont un peu malmenées.

Les signes dans le ciel, par René Béhaïne (Grasset). Daudet prétend que Béhaïne est un grand romancier. Cela est possible ; mais je n'aime pas à m'ennuyer, sauf en la compagnie de ses pittoresques.

Souvenirs de la vie mondaine, par Abel Hermant (Plon). Abel Hermant consent enfin à l'aveu de son vieil âge. Il a le visage de la poupée, d'une poupée assez libertine (j'ai dit : le visage), mais son style montre pas mal de rides, ses romans ont la patte d'oie. Quant à ses souvenirs, j'aime mieux ceux de Daudet, voire de madame de Grammont. Mais ne parlons pas de femmes au sujet d'Abel Hermant.

Le Rail, par Pierre Hamp (N. R. F.). Une réédition. Pierre Hamp connaît tous les charabias. Je crois que Pierre Hamp est un malade ; impossible d'écrire plus mal, même si tous les écrivains du Canada acceptaient de collaborer à une œuvre collective. Du Pierre Hamp, ce n'est pas du français, c'est une langue inconnue. On devine sa pensée, ou plutôt son absence de pensée, mais on n'est jamais sûr... Ce primaire content aura fait rager bien des critiques, et tous les honnêtes gens lisent peu M. Pierre Hamp, pardon, le citoyen Pierre Hamp.

La 13ième heure, par Elizabeth de Grammont (Plon). Je ne connais pas la façon de travailler de cette grande dame, ou celle de son secré-

Histoire ancienne



L'ÉPÉE DE DAMOCLES

Tu ne te plaindras pas de manquer, en ce jour, De couteaux pour dîner, dit le tyran alambiqué. Ma foi ! fit Damocles, si c'est un calembourg, Je trouve que la pointe en est fort détestable.

Dessin de Daumier

Titre académique de M. Patin

taire. Écrit-elle, dicté-elle ? Je ne saurais vous le dire. Mais tout cela se lit. J'aime beaucoup les mémoires, sauf les mémoires d'Abel Hermant, qui est trop vieux ou trop jeune pour son âge.

Que ma joie demeure, par Jean Giono (Grasset). A ses premiers ouvrages, je m'efforçais de lui chercher un certain talent, un certain sens du mystère : je n'aime plus le mystère que dans les mots croisés, et les mots croisés de Jean Giono sont par trop prétentieux. Pour avoir trop aimé les images, j'en suis venu à préférer les images d'Epinal.

Chroniques, par Dominique Laberge (Editions du Petit Trou, rue Mountain). Dominique Laberge, notre excellent confrère, se souvient qu'il est le parent très proche d'un impresario bien connu : ses critiques musicales nous l'auraient fait deviner. Pour le théâtre, Dominique Laberge a un goût fort averti, et nous ne serions pas étonnés qu'il ait commis lui-même quelques scénettes. Je ne reprocherai qu'une chose à Dominique Laberge : son français est impeccable, mais il corrige mal ses épreuves. Dans le journal, comme dans le livre, il y a des coquilles qui pourraient lui faire du tort.

Comment fut aimée l'impératrice Joséphine, par Paul Reboux (Flam-

marion). Je crois que j'avais la vocation, et que j'aurais dû me faire chaste moine : la littérature poivrée d'érotisme ne me va pas du tout. A moins que je ne sois plus jeune que je le pense. Les livres historiques de Paul Reboux ressemblent presque toujours à une conversation de commis-voyageurs dans un hôtel de campagne : comme ces braves gens, Paul Reboux doit être la continence faite homme. Il parle trop pour être don Juan. Et n'a-t-il pas écrit un volume sur le régime ?

Berthelot BRUNET

HONORÉ DAUMIER

La caricature de Daumier que l'on trouvera aujourd'hui dans notre journal n'a jamais, à notre connaissance, été reproduite dans une publication canadienne. Daumier, à qui ses travaux ont valu une très grande popularité, fut sans aucun doute le meilleur caricaturiste français du XIXe siècle.

La personne obligeante qui a bien voulu nous prêter cet exemplaire a en mains un grand choix d'estampes anciennes et modernes. Nous nous ferons un plaisir de communiquer son numéro de téléphone à quiconque serait intéressé à voir cette collection.

Les lettres de cachet

par Henri PERRAULT

Dans l'opinion générale, les lettres de cachet concrétisent tout le despotisme de la monarchie. On se représente une lettre de cachet comme un ukase de sa Majesté toute-puissante, signé entre deux parties d'échecs ou de tric-trac, et destiné à mettre à l'ombre pour le restant de ses jours quelque malheureux individu coupable d'avoir écrit ou proféré un blâme contre le gouvernement royal. La lecture des romans soi-disant historiques nous apprend à voir dans ces « ordres du roi » des décrets iniques promulgués pour réprimer toute critique contre le roi ou le clergé. Avec courage, Funck-Brentano, dans son étude sur l'Ancien Régime, s'est appliqué à détruire cette légende aussi fautive qu'universellement répandue.

Après des fouilles minutieuses dans les archives de la lieutenance de police de Paris, M. Funck-Brentano ne craint pas d'affirmer que, sur un millier de lettres de cachet, 4, au maximum, avaient rapport à des délits de libelle ou de diffamation. Les lettres de cachet étaient émises soit pour affaires de famille, soit pour affaires de police.

Les lettres pour affaires de famille étaient les plus fréquentes. Sous l'Ancien Régime, parmi la bourgeoisie et l'aristocratie, il existait un sens d'honneur familial sur lequel on ne transigeait pas, et que ni l'argent ni l'influence politique ne réussissaient à rétablir lorsqu'on l'avait une fois perdu. L'honneur du nom, l'intégrité de la réputation, étaient, à cet âge disparu, plus estimables que les biens matériels ; aussi, pour les préserver de toute souillure, avait-on recours à des moyens très énergiques et, en général, très efficaces. Un père s'aperçoit-il que son fils a des mœurs dissolues, qu'il fréquente des compagnons de mauvais acabit, qu'il menace de se déclasser en contractant un mariage déshonorant ? Alors il sollicite du roi la faveur d'enfermer son fils dans la prison que lui-même, le père, aura choisie, sous le régime qu'il lui plaira de lui imposer, et pour le temps qui bon lui semblera. Le chef de famille, ou les proches parents, faisaient ainsi enfermer quelque membre trop turbulent non seulement pour les fautes qu'il avait commises mais aussi en prévision des mauvaises actions qu'il pourrait commettre à l'avenir. Et cela se faisait uniquement pour conserver l'honneur de la famille.

Ces questions de mœurs occupaient la plus grande place parmi les motifs qui donnaient lieu à l'émission de lettres de cachet. Les femmes qui voulaient mettre fin aux escapades trop fréquentes de leur mari, tout comme le mari qui voulait ramener

son épouse à une notion plus étroite de ses devoirs conjugaux, pouvaient se faire délivrer des lettres de cachet après plainte motivée, et enquête minutieuse de l'autorité ; les voisins désireux de voir cesser les bacchanales ou les désordres trop scandaleux de quelque locataire pouvaient également recourir à l'« ordre du roi ».

Et ces lettres de cachet n'étaient pas délivrées à la légère. Sauf pour le cas du chef faisant interner un membre de sa famille, la plainte d'une seule personne ne suffisait pas à motiver ces emprisonnements arbitraires : il fallait la déposition ou la requête des voisins, des locataires. Funck-Brentano cite deux cas où les prisonniers furent relâchés dès que le lieutenant de police eût constaté que les voisins n'avaient pas été consultés et que le curé de la paroisse n'avait pas été mandé pour essayer de convertir les prévenus.

Les lettres pour affaires de police peuvent être assimilées aux mandats d'amener que, de nos jours, lancent les juges d'instruction. Les lenteurs de l'administration, la complexité des procédures à suivre retardaient énormément l'arrestation d'un malfaiteur. Tandis qu'on remplissait les formalités nécessaires à l'arrestation d'un suspect, celui-ci avait le temps de filer ; alors on recourait aux lettres de cachet, procédé rapide et efficace d'appréhender les personnes. Le décret de prise de corps arrêté par un tribunal régulier, l'« ordre du roi » était levé et le prisonnier passait alors aux mains de la justice ordinaire. En matière de police, les lettres de cachet n'étaient qu'un procédé plus expéditif de s'assurer la personne d'un prévenu.

Un autre aspect des lettres de cachet, c'est qu'elles servaient à éviter le déshonneur et l'infamie en soustrayant le prévenu à la justice ordinaire. Les condamnations de la magistrature étaient très sévères ; elles étaient proclamées à tous les vents et marquaient de seau de l'ignominie tous ceux qui en étaient atteints. Lorsque le roi, par bonté, consentait à enfermer le prévenu par une lettre de cachet, c'était une faveur qu'il lui rendait en le soustrayant aux rigueurs infamantes de la justice ordinaire. Exécutée en secret et sans éclat, une condamnation par lettre de cachet évitait à toute une famille la réprobation et le déshonneur qu'aurait entraînés pour elle la condamnation publique de l'un de ses membres.

Une façon aussi arbitraire d'emprisonner les gens pour un temps indéfini devait nécessairement donner lieu à des abus de toute sorte, précisément à cause du pouvoir illimité confié à quelques personnes dans la

Lecture et critique

La mystique de Baudelaire

IL Y A plusieurs sortes de critiques, et parmi elles il en est une que certaines têtes légères traitent avec dédain : la critique universitaire. Comme elle ne se contente pas d'appréciations banales, elle dérange la paresse de l'esprit. Tant de gens accomplissent machinalement l'acte de lire. Ils sont étonnés quand on leur demande les raisons de leurs admirations. « C'est bien écrit », ils ne sortent pas de cette formule. Le verbe écrire est un concept qui englobe plusieurs opérations intellectuelles. Nos gens ne s'en doutent pas. Ils sont interrogés quand on insiste : « Mais encore ? Parlez-moi seulement du style ? Mais en quoi vous plaît-il ? » Que de fois je m'en suis tenu là dans la crainte de faire le pédant. Les « pourquoi », les « parce que », les « attendu que », bons pour des professeurs !

Pourtant, sur un auteur, je ne connais pas de plaisir plus délicat que de mettre en commun des impressions, des expériences, des réflexions. On savoure mieux les satisfactions que procure la lecture. On contrôle ses jugements par ceux du voisin, on les rectifie parfois. On prend confiance dans son propre goût ; on ravive ses émotions. Les impressions de lecture sont un des sujets qu'abordent volontiers les gens du monde. Ils veulent avoir lu le dernier « Maurois », le dernier « Mauriac », ou le dernier « Léon Daudet », ou le dernier « Henry Bordeaux ». Telle dame qui pose à l'intellectuelle se targue de connaître tout ce qui paraît de marquant. Félicitons-nous de cette mode, recourir sur les livres vaut mieux que

sur les chiffons ou sur les chevaux de course. Encore faut-il que les interlocuteurs et interlocutrices cherchent les raisons des choses, je veux dire les motifs de leurs arrêts. Trop souvent, ils se contentent d'appréciations brutales : « c'est assommant », « c'est cotonneux » ; exagérées : « c'est splendide, merveilleux » ; spéciales : « c'est décollé, c'est très osé ». Ce jargon n'explique rien. Je voudrais qu'ayant lu certains ouvrages les profanes se mettent en quête d'un bon critique ; qu'ils confrontent leurs impressions avec les siennes. Ils en retireraient profit.

Le plaisir de la lecture, s'il reste indéfini, n'est qu'un passe-temps d'oisif où l'avancement des idées n'a point de part.

Le long préambule m'est suggéré par la méthode critique employée par M. Jean Pommier dans son dernier ouvrage, *La mystique de Baudelaire*. Signalons tout de suite qu'il faut prendre le mot mystique dans une acception très large, nullement restreinte à la notion religieuse. Dans la pensée de M. Jean Pommier, ce vocable enferme les efforts plus ou moins avoués de Baudelaire pour capter les beautés visibles et invisibles du monde et des esprits. Il s'agit de la mystique esthétique du poète.

Ce travail de reconstitution mentale est des plus minutieux parce que l'œuvre de Baudelaire est « très complexe », tissée, si l'on peut dire, d'élé-

ments parfois disparates et puisés à tant de sources différentes et cachées. Jules Lemaitre disait de lui « qu'il avait été un grand inquiet, qu'il avait eu le sentiment, le souci et souvent la terreur du mystère qui nous entoure ». Baudelaire lui-même partageait notre « goût national » pour le mythe, la morale, le rébus... Il ajoutait : « La France, pays de raisonnement, aime l'effort de l'esprit ».

Quiconque a lu quelques poèmes baudelairiens est d'abord ébloui par le miroitement des images, hanté par d'hal-lucinant espiègles auxquels le rythme assoupli fournit des ailes, charmé par le son musical des vers. Il faut laisser se dissiper ce choc esthétique pour extraire de son enveloppe brillante, multiforme, la pensée profonde, le sentiment puissant, la sensation rare que le poète veut bien nous livrer. Mais nous ne les saisissons vraiment, nous n'en jouissons que si nous parvenons à les dégager dans leurs purs contours. Or, cela exige ce travail de reconstitution mentale auquel nous faisons allusion.

Ni Lamartine, ni Victor Hugo par exemple ne sont le produit d'assemblages aussi variés : on a tout à fait achevé de réunir les influences, événements ou lectures, qui ont donné le moule à leur génie. Pour parvenir au sanctuaire intime de la pensée baudelairienne, il faut opérer des cheminement et des régions autrement sombres où s'entrevoient maints sentiers.

En tête de son volume, M. Jean Pommier cite un sonnet de Baudelaire, *Correspondances*, dont deux quatrains suffisent à indiquer quels mystères veut percer sa vue sagace :

La nature est un temple où de vivants piliers

Laissent parfois sortir de confuses paroles ; L'homme y passe à travers des forêts de symboles Qui l'observent avec des regards familiers. Comme de longs échos qui de loin se confondent Dans une ténébreuse et profonde unité, Vaste comme la nuit et comme la clarté, Les parfums, les couleurs et les sons se répandent.

C'est à expliquer l'apport de la nature dans l'œuvre baudelairienne que vise M. Jean Pommier, à reconstituer l'architecture spirituelle de cette poésie où fourmillent mille sensations, non pas contradictoires dans leur expression, mais enrichies par l'analogie. Dans « cet immense musée de tableaux allégoriques où se peignent les crimes et les vertus de l'humanité », on sait que Baudelaire puisa à pleines mains. Il s'inspirait des idées contemporaines. Il lisait Swedenborg, Lavater, Fourier, Toussenel. Mystiques et naturalistes s'entendaient dans leur interprétation du monde sensible : ils y trouvaient des « correspondances » physiques et morales entre les trois règnes. Psychologie comparée, analogie universelle, langage des fleurs, physiognomie, symbolisme, M. Jean Pommier montre comment Baudelaire en usa, dans la composition de ses poèmes. Il démontre à une fois les influences, avec leur degré de puissance, qu'a subies l'auteur des *Fleurs du mal*. Nous ne pouvons malheureusement pas entrer dans le détail de ces analyses circonstanciées. Sur la transposition des sensations, de l'auditif au visuel, de l'olfactif au toucher, il y a des notations subtiles. A l'aide de rapprochements qui supposent une connaissance approfondie des auteurs — quoi d'étonnant chez un

professeur de Sorbonne ? — Victor Hugo, Goethe, Verlaine, etc., l'éminent critique nous fait saisir chez Baudelaire le mécanisme de la création, le jeu et la force des facultés que met en branle l'inspiration, suscitée, activée parfois par les drogues des Paradis artificiels.

Il est un point qui m'a arrêté plus longuement : la poésie sacrée chez l'auteur des *Fleurs du mal*. Je me souvenais d'avoir entendu un prédicateur citer les belles strophes sur la Douleur :

Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance Comme un remède à nos impuretés.

Ce fut une révélation. Baudelaire m'apparut alors comme un poète religieux, parfumé d'encens sacré. J'étais au collège en classe de quatrième. Cette citation avait ému quelques-uns de mes camarades et moi-même. Nous décidâmes de lire les poésies de Baudelaire et de recopier la *Douleur* sur notre recueil de poésies. Notre professeur eut vent de notre dessein et le fit échouer. Ce fut l'occasion d'un petit imbroglio. On ne voulait pas désavouer devant nous le prédicateur, un jeune professeur enthousiaste. On nous fit comprendre que Baudelaire n'était pas un auteur pour des élèves de notre âge. Je crois bien que le prédicateur fut invité par le supérieur du collège à chercher dorénavant des citations plus conformes à la nature de son auditoire.

Cette anecdote m'expliquait la nécessité de préciser à quel degré de conviction monte l'esprit des poètes. Ils sont sensibilité, imagination plus que raisonnement.

On se méprendrait totalement sur la spiritualité baudelairienne en inférant de ces élans qu'elle fut constamment inspirée par cette flamme surnaturelle. D'autres foyers s'allumèrent qui déga-

geaient des senteurs plus âcres. Les pages où M. Jean Pommier examine la position de Baudelaire à l'égard des dogmes, des religions, nous révèlent une pensée fluctuante. Elle ne peut se préciser que par des nuances approximatives. Les analyses nous montrent un poète plus sensible à une image qu'à un système d'opinions. Cette mise au point de sentiments fugaces, mobiles, sera très utile aux apologistes. Ils sont parfois trop habiles, trop enclins aussi à se servir des déclarations de certains écrivains sans replacer celles-ci dans le moment biographique, psychologique où elles furent suggérées à leur auteur, sans les remettre sous le jour où elles parurent. Pour Baudelaire, ceci a grande importance.

Tous les gens qui se piquent de culture veulent avoir lu les *Fleurs du mal*. Le seul titre les autorise à se déclarer évolués. Etant entendu que je m'adresse ici aux personnes instruites, aux intellectuels, aux professeurs et étudiants, à ceux qu'intéresse Baudelaire, je puis leur dire qu'ils ont dans l'étude de M. Jean Pommier la clef des interprétations difficiles, appuyées solidement sur un commentaire qui perce les énigmes.

Par ailleurs, ils auront devant les yeux un modèle de critique où la curiosité ne laisse dans l'ombre aucun problème, où la patience de la recherche égale la droiture des conclusions. En ce genre d'essais, il faut une grande science qui ne néglige aucun détail.

Si vous avez les *Fleurs du mal* de Baudelaire sur les rayons de votre bibliothèque, placez à côté *La mystique de Baudelaire* et vous découvrirez dans les poèmes des beautés nouvelles et votre intelligence sera satisfaite.

Philippe BERTAULT

Paris, juillet 1935.

poursuite de ces affaires. Destinées à maintenir intactes l'intégrité et l'honneur familiaux, les lettres de cachet pouvaient également servir aux ambitions, aux rancunes et aux haines personnelles. Mais Funck-Brentano assure que ce sont là de rares exceptions et que très souvent les dossiers concernant ces emprisonnements injustes étaient révisés, et le prisonnier relâché. Malesherbes, qui s'était toujours opposé aux lettres de cachet et qui n'avait consenti à devenir ministre de Louis XVI qu'à la condition expresse de pouvoir travailler à leur suppression, rechercha, en 1775, dans toute la généralité de Paris, les détenus par lettres de cachet qui avaient été emprisonnés injustement et qui méritaient d'être élargis : il n'en trouva que deux. Une lettre de cachet n'était émise qu'après enquête approfondie du ministre ou du lieutenant de police, enquête où l'on considérait toutes les plaintes des voisins, les récriminations des intéressés, les détails les plus insignifiants comme les affaires les plus mesquines. On attendait parfois jusqu'à deux ans avant d'avoir les preuves suffisantes, afin de pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause, sans risquer de commettre une erreur judiciaire.

Quant à la légende des lettres de cachet en blanc qu'ont répandue maints historiens et la plupart des romans dits historiques, Funck-Brentano en atteste la fausseté absolue : « Il est aujourd'hui établi, dit-il, et nul ne songe à y contredire, que, contrairement à ce qu'ont écrit tant d'historiens et des plus renommés, des lettres de cachet ne pouvaient être obtenues avec signature ministérielle portant en blanc le nom du titulaire ». Voilà qui règle cette question une fois pour toutes.

Les lettres de cachet étaient une institution nécessaire à l'Ancien Régime. Lorsqu'elles servaient de mandats d'amener, ou lorsqu'elles étaient employées à conserver l'honneur du nom, elles constituaient un rouage indispensable dans l'équilibre de la société monarchique. Aujourd'hui, ces procédés nous semblent iniques; aux XVIIe et XVIIIe siècles, ils étaient nécessaires au bon fonctionnement de la société. A tel point qu'en 1785 lorsque les lettres de cachet furent supprimées par décret royal, la plupart des conseils municipaux protestèrent vivement contre cette mesure qui les privait du moyen le plus efficace de maintenir l'ordre parmi leurs administrés.

Henri PERRAULT

Londres et la peinture française

Londres est en train de supplanter Paris comme marché central des tableaux français du XIXe siècle. Jamais encore on n'a vu à Londres autant de belles peintures françaises ni autant de collectionneurs français. En effet, on trouve à Londres des Renoir, des Cézanne, etc., parfaitement beaux et à des prix très bas.

Une raison suffirait en voici trois...

Le Yogourt de Delisle est si efficace pour arrêter les infections intestinales, que cette propriété à elle seule devrait suffire pour vous le recommander chaque fois que vous souffrez de l'intestin.

Mais ce bon produit possède, de plus, de remarquables propriétés digestives. Pris en petite quantité, à la dose d'un pot par jour, au repas principal, il aide la digestion de tous les aliments. C'est le dessert des digestions heureuses.

Ses propriétés tonifiantes sont également bien établies. Pris avec du miel, il n'y a rien comme le Yogourt de Delisle pour hâter les convalescences difficiles. Il donne des forces, accroît la résistance du corps.

Son efficacité se fait sentir dans les maladies de l'intestin, du foie, du cœur et dans les maladies nerveuses. Les personnes qui souffrent de maladies nerveuses sont très sensibles aux effets des fermentations intestinales, leur organisme affaibli a de la difficulté à lutter contre les microbes de l'intestin. Dans bien des cas, leurs douleurs, leurs insomnies ne sont que les symptômes d'une intoxication intestinale.

Le Yogourt de Delisle est bon pour le teint. Il purifie le sang, qui devient plus fluide et circule plus librement dans ce délicat réseau de petites veines que les savants appellent capillaires et qui apportent le sang à fleur de peau.

Plus le Yogourt est absorbé frais, plus il est efficace. Chaque pot de Yogourt de Delisle porte la date à laquelle il peut être consommé.

Il n'est livré qu'en petits pots de grès.

Pour livraison à domicile, veuillez appeler Delisle, 916 es., avenue Duluth, AMhers: 0434.

Rectification du vocabulaire

Extrait d'un excellent ouvrage paru il y a une trentaine d'années et que nous reproduisons par tranches, parce qu'il est encore et plus que jamais d'actualité.

La direction de la RENAISSANCE serait heureuse d'apprendre l'adresse actuelle de M. Henri Roullaud fils, qui jusqu'au 1er mai dernier habitait rue Berri, n° 7789.

SUITE

M. Laurent a rencontré à Paris un jeune Canadien qui exerçait à Montréal l'état de dessinateur lithographe. Dans le but de se perfectionner dans son art, et aussi pour voir du pays, ce jeune homme s'est rendu à Paris où il travaille dans un grand atelier de lithographie.

Un jour que M. Laurent réunissait quelques compatriotes dans une soirée exclusivement canadienne, il s'aperçut à temps qu'il avait oublié d'inviter le jeune dessinateur. Vite il lui expédia Justine.

— Allez de suite rue Montmartre, No 108. Il y a là une boutique de lithographe, et vous remettrez ce billet à M. Désiré Lonchamp. Autant que possible vous rapporterez la réponse.

Justine revint avec le billet.

— Monsieur, dit-elle, il n'y a pas de boutique de lithographe au numéro 108, ni dans le voisinage.

— Comment, pas de boutique de lithographe au numéro 108 ! Mais j'y ai été avec M. Désiré Lonchamp il y a seulement quelques jours; j'ai visité l'établissement.

— Monsieur se trompe de rue ou de numéro, bien sûr. Au numéro 108, rue Montmartre, il y a trois boutiques : une boutique de mercerie, une boulangerie et un marchand de couleurs.

— Mais, ma fille, je ne vous parle pas des magasins; je vous parle de la boutique d'un lithographe, qui occupe tout le premier étage. Son nom, en énormes lettres dorées, court sur toute la façade de la maison.

— Alors, Monsieur, ce n'est pas une boutique, c'est un atelier.

M. Laurent se mordit la lèvre avec dépit. Il n'y avait donc pas moyen de se faire comprendre, à Paris. Il parlait pourtant français. Il ne se servait pas d'anglicismes ni de canadienismes, mais bien de mots français. Seulement, ces mots ne signifiaient pas la même chose qu'au Canada, ne désignaient pas les mêmes objets; d'où une irritante confusion babélique.

Depuis que Justine était à son service, M. Laurent avait remarqué que cette jeune personne avait reçu une éducation et une instruction au-dessus de sa condition. Il la questionna et apprit qu'elle avait son brevet d'institutrice, mais que, comme beaucoup d'autres, elle avait dû se mettre en service pour gagner honorablement sa vie. Après un instant de réflexion, il lui dit :

— Vous savez, Justine, que nous sommes étrangers. Dans notre pays on parle indifféremment l'anglais et le français; mais le français que nous parlons a sans doute bien vieilli, car je m'aperçois tous les jours que j'emploie des expressions erronées. Je préférerais qu'elles fussent inconnues, car on me demanderait des explications immédiates et l'équivoque ne se prolongerait pas. Vous me semblez bien connaître le langage usité à Paris; voulez-vous me reprendre à l'occasion et me bien faire spécifier ce que je désire lorsque je demande quelque chose ? Vous me rendrez service.

— Monsieur et Madame sont si bons pour moi que je ferai cela avec empressement et plaisir. Je me suis bien aperçue de la gêne de Monsieur, mais je n'osais pas reprendre Monsieur.

— L'oserez-vous maintenant ?

— Je n'y manquerai pas.

— Et je vous en remercie d'avance.

M. Laurent résolut d'aller lui-même porter son invitation à Désiré Lonchamp, mais avant il enrichit ses notes de ses nouvelles découvertes.

Boutique. — Lieu où l'on étale, où l'on expose à la vue des passants les marchandises offertes en vente et où l'on pratique la vente au détail. Tout local qui ouvre directement sur la rue et dont la devanture n'est pas maçonnée, mais constituée par une ou plusieurs baies vitrées, prend le nom de boutique. Ce nom, cependant, peut changer selon l'usage qu'en fait l'occupant. Un relieur, par exemple, qui est un ouvrier à façon, c'est-à-dire qui transforme, qui habilite les livres qu'on lui confie, et qui ne vend rien autre chose que son travail, change le nom de sa boutique en atelier. Boutique est pour l'extérieur, atelier pour l'intérieur. Ainsi l'on dira : — Allez à tel endroit; vous verrez une boutique verte; c'est l'atelier d'un relieur. De même pour un coiffeur. Même lorsqu'il est en boutique, le lieu où il opère prend le nom de salon. Exemple : La boutique de cette maison est occupée par un salon de coiffure. Observons à ce sujet que le barbier n'existe pas à Paris. On dit coiffeur ou perruquier.

(a) Barbier. — C'est celui qui fait la barbe, qui rase. Or, cette unique spécialité n'existe plus ni à Paris ni dans les villes. On ne trouve plus de barbiers, dans le sens exclusif du mot, que dans les petits villages. Ce sont des gens occupés à toutes sortes de travaux et qui, une fois ou deux par semaine, font plus ou moins bien la barbe à leurs voisins. Mais plutôt mal que bien. Disons toutefois qu'on peut fort bien, à Paris, s'adresser à un passant et lui demander de vous indiquer un barbier sans provoquer la moindre confusion. Seulement, celui qui pose la question passe pour un provincial. Ce qui d'ailleurs n'est pas déshonorant.

(b) Barbier. — En France, au moyen-âge, la profession de barbier comprenait l'exercice de la chirurgie et tout particulièrement l'opération des saignées.

Coiffeur. — C'est celui dont la profession est de soigner, de couper les cheveux, la barbe. L'ouvrier coiffeur qui exerce cet état s'appelle garçon coiffeur.

Les coiffeurs ou perruquiers n'aiment pas s'entendre appeler barbiers. Ils ont réagi contre cette désignation simplette en prenant le titre prétentieux, mais quelquefois justifié, d'artistes capillaires.

Perruquier. — Ce mot est synonyme de coiffeur. Ces mots s'emploient indifféremment l'un pour l'autre. Les perruquiers ou coiffeurs ne prennent pas seulement soin des cheveux et de la barbe des clients qui fréquentent leur salon; ils se rendent à domicile et exécutent de savantes coiffures de dames, dans lesquelles ils placent des fleurs, des plumes, des aigrettes, des bijoux, etc. Ce sont alors d'importants personnages et de réels artistes. Les perruquiers ou coiffeurs font également des travaux en cheveux : nattes, perques, toupets, chaînes, bagues, tableaux, etc. Ce ne sont pas en réalité de simples barbiers ne connaissant que le maniement du rasoir.

Magasin. — C'est le lieu où l'on serre, où l'on accumule des marchandises, où on les tient en réserve. Par extension, toute boutique abondamment pourvue de marchandises ou ayant de grandes proportions prend le nom de magasin. Un magasin de nouveautés. D'un petit commerçant vendant de la porcelaine, par exemple, on dira : un marchand de porcelaine. Si son commerce est étendu, actif, son local spacieux, on dira : Un magasin de porcelaine. Il y a également des magasins qui ne sont pas des lieux de vente, mais des réserves de marchandises, de denrées.

Atelier. — Lieu où travaillent les ouvriers ou les ouvrières; atelier de couture, atelier de broderie, atelier de sellerie, de carrosserie, de menuiserie, de clicheage, etc., etc.

Dire boutique pour atelier, c'est provoquer une confusion qu'une explication quelquefois laborieuse peut seule dissiper.

Henri ROULLAUD

A SUIVRE

Sur un livre de M. Bugnet

L'auteur de « La Forêt » a du roman une conception simpliste : point d'intrigue, aucune analyse en profondeur, atmosphère inexistante. Il découpe dans la vie de ses personnages ce qui s'appellerait autrefois une « tranche de vie » et il la sert sans se soucier de dire au convive de quel tout il détache cette partie insolite. C'est un procédé qui présente des inconvénients pour le convive dont l'imagination exerce parfois une certaine influence sur la fonction digestive.

Quelques romanciers portent tant d'intérêt à la vie intérieure de leur héros qu'ils oublient qu'on attend un récit ; d'autres, comme M. Georges Bugnet, sont préoccupés par le récit au point d'oublier de nous dire de qui ils parlent.

On nous répondra que nous savons que Roger Bourgouin a été journaliste et qu'il est Français ; que Louise, sa jeune femme, l'aime et qu'ils se sont mariés en France. C'est mince comme passé. Les Bourgouin s'installent sur une terre du Centre-ouest canadien. Roger a de l'ambition. Il se met à l'œuvre vaillamment. Sa femme, dès le premier jour, présente une rivale dans la forêt. Elle a peur et ce sentiment s'accroît quand elle voit son mari, fatigué par des occupations absorbantes, la délaisser peu à peu.

Telle est la trame du livre. Pour finir, deux malheurs successifs chassent

Il pleut sur le temple

Né à Québec, je dois à mes ancêtres, sinon à moi-même, d'égratigner, d'écorcher, de dépiéter, puis si possible d'écraser, d'écrabouiller, de pulvériser, d'anéantir; bref, de « critiquer » l'œuvre d'un vilain grimaud qui vient d'attenter à la sereine majesté de la nouvelle Athènes, de La Mecque du septentrion, de la toute aimée et toute belle Québec!

Domage que je ne sois pas Apollon, ou même plus simplement, le juste mais inexorable Cambyse. Quel soin je prendrais du pelage de ce Phrygien, de ce Béotien plutôt, de ce scribamane qui ose élaborer un libelle sur la ville fertile en saints (mon coq-à-l'ânier ne manquerait pas d'écrire seins).

Si, par la suite, je semble le ménager, c'est que mon cœur est compatissant aux auteurs gais et que, si l'art est facile, la critique est difficile. Je supplie donc l'indulgent lecteur de prendre pour acquis que mon indignation reste très vive, si l'expression se fempère. Il est dur de tendre longtemps le ressort des grands sentiments, comme le remarquait déjà Boileau au temps de la grande noirceur, c'est-à-dire avant la glorieuse prise de la Bastille et la proclamation des droits de l'homme et de la bête à vote.

Or donc, M. OSCAR MASSE vient de publier un pamphlet très diffamatoire contre notre capitale qu'il appelle, par substitution de la lettre indécente, Kébec. Point n'est besoin de dire que c'est une vaste entreprise que de dénigrer toute une ville surtout parce qu'elle pratique une splendeur isolément. Il est vrai que Bergson a écrit que le désir d'isolement « explique que le comique soit si souvent relatif aux mœurs, aux idées, — tranchons le mot, aux préjugés d'une société ». Faut-il quand même manquer de jugement ou s'insinuer que les Québécois regorgent de préjugés et qu'ils ne sont pas des « capitalistes » mais bien des provinciaux.

On raconte qu'il n'y a rien au monde qui « brûle » plus un Québécois que de s'entendre dire par un « Montréaliste » : « Il faut que je retourne en ville. » Calomnie ! D'ailleurs, notre auteur, qui croit connaître Québec et ses habitants, ne se sert pas de moyens aussi faciles. Non, il passe en revue ce qu'il appelle les trois institutions de Kébec : le Nordet, la Terrasse, le Parlement et néglige le reste qui n'est qu'« accessoire ». Quand je dis qu'il néglige le reste, je veux dire qu'il n'a pas su très bien maîtriser son sujet — juste châtiment du Ciel ! — car le plus grand défaut du livre à mon sens — et ce n'est pas bien grave dans un ouvrage de cette sorte —, c'est qu'on y trouve de nombreux hors-d'œuvre, de mal-faisantes gargarismes, d'inutiles décrochements qui ne se ratta-

chent que très artificiellement au corps de l'ouvrage.

Celui-ci présente dans l'ensemble, il faut bien l'avouer, une plaisante satire de Québec. Si l'on passe sous silence quelques jeux de mots plus ou moins heureux, des négligences et quelques rares impropriétés de termes; si l'on fait toutes réserves au sujet du chapitre intitulé : l'Etat-mine, qui renferme un bon nombre d'assertions qu'il faudrait nuancer, et si l'on proteste hautement contre le titre de « paillard couronné » appliqué sans vergogne au chevaleresque et populaire protecteur de Rabelais contre la Sorbonne, au restaurateur des lettres et des arts, au promulgateur de l'ordonnance de Villers-Cotterets, il n'en reste pas moins que M. MASSE nous offre un ouvrage où l'intérêt est soutenu et la gaieté constante.

Il est vrai qu'il touche, sans beaucoup d'esprit chrétien, plusieurs points qui furent tout récemment d'actualité, mais il faut lui pardonner car il le fait sans méchanceté (qu'il dit !). La langue est riche et l'on voit que l'auteur a beaucoup fréquenté les bons écrivains, de Villon aux tout derniers conteurs, sans oublier l'ineffable Rostand aux mineardes calembredaines qu'il trouve « génial » !

Si l'auteur plaît, il a réussi; si l'auteur nous charme, il a fait un chef-d'œuvre, écrit notre Chantecler. Je ne dirai donc pas que *A vau-le-nordet* nous charme, mais il n'y a pas de doute qu'il plaise. Pour prouver à ce contempteur de ma ville natale que je ne lui veux pas de mal, je vais lui susciter de nouveaux ennemis en citant seulement une de ses phrases :

L'oisiveté est la mère de tout Lévis.

Quant à vous, Québécois mes frères, consolez-vous à la pensée que l'on vous envie aussi votre cardinal, votre Taschereau et vos environs parsemés de lacs poissonneux. Et ne manquez pas de lire, dans *A vau-le-nordet*, une excellente diatribe contre les fonctionnaires !

Jules BAZIN

Paul Redfern retrouvé

Une nouvelle bien faite pour suggérer la méditation sur la relativité du temps et des distances, nous est arrivée la semaine dernière des Etats-Unis.

Paul Redfern vient d'être retrouvé miraculeusement. Mais qui se rappelle aujourd'hui le trop hardi aviateur de vingt-quatre ans qui, le 28 août 1927, s'envola de la place de Brunswick sur un petit monoplan pour atteindre sans escale Rio de Janeiro, soit 6800 kilomètres à parcourir.

Un cargo l'avait signalé sur les côtes du Venezuela, puis plus rien !

Le temps passa... le jeune Redfern fut considéré comme perdu irrémédiablement, mort englouti par les flots...

Un Américain explorant l'Amazonie l'a retrouvé au milieu de tribus indiennes qui l'avaient recueilli après un grave accident qu'il avait eu au cours de son raid.

Il vivait en demi-sauvage parmi ces tribus peu civilisées.

Dans deux mois, délai nécessaire à une expédition sanitaire, partie à sa recherche, nous connaîtrons les impressions de Paul Redfern qui aura indiscutablement eu la plus romanesque aventure que puisse vivre un jeune homme d'aujourd'hui.

Acheter la RENAISSANCE, c'est s'assurer une lecture agréable et utile pendant une semaine.

MAISONS D'EDUCATION

COLLÈGE DE MONTRÉAL

Fondé en 1767

Dirigé par les MM. de Saint-Sulpice

Pensionnat et Externat — Cours Classique

RENTREE LE JEUDI 5 SEPTEMBRE

1931 SHERBROOKE OUEST.

TEL. FITZROY 1356

Ouverture

DES COURS DU JOUR

LUNDI, 9 SEPTEMBRE 1935

On s'inscrit

tous les jours de 9 à 12 et de 2 à 5, sauf le samedi après-midi.

L'École des Hautes Études Commerciales

affiliée à l'Université de Montréal

Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert

MONTRÉAL



Robert CHARBONNEAU

Et la femme...

Entre nous

Nous subissons étrangement l'influence du milieu où nous vivons. Cette influence à laquelle personne n'échappe explique beaucoup de transformations imprévues et déconcertantes.

Une petite fille, élevée dans l'atmosphère de vertu et de pitié du couvent, s'y est développée et embellie comme une plante dans un terrain favorable. Un jour elle est transplantée dans un autre sol, elle se tourne vers un nouveau soleil; les idées, les règles de conduite sont changées; elle jouit d'une telle liberté qu'elle en est grisée.

Une année suffit pour faire de la petite pensionnaire modèle une jeune fille si moderne qu'on a peine à la reconnaître.

Sans expérience et remplie d'illusions, elle choisit souvent ses amis à tort et à travers et s'installe allégrement dans un milieu où peu à peu disparaissent les idées sérieuses, les goûts raisonnables, les instincts droits et honnêtes.

Cependant, une vie plus sérieuse l'appelle. On connaît peu la jeune fille; on ne voit que la surface de sa petite âme mystérieuse et on ne peut deviner quelle femme elle sera: toutes elles nous réservent toujours des surprises.

La voilà maintenant mariée et c'est elle qui va créer son atmosphère, l'atmosphère de sa maison.

Son intelligence, son instinct et son cœur vont la guider avec une sûreté merveilleuse si, au fond, elle a les qualités d'une vraie femme.

Et vous verrez un phénomène étrange! Cet être léger, qui reflétait comme un miroir toutes les opinions, va développer sa personnalité en retournant à sa formation familiale et scolaire et distinguera sagement ce qu'il convient de conserver de sa vie mondaine. Animée d'un grand amour, la jeune femme devient capable d'efforts généreux et la voilà à l'œuvre.

Son grand plaisir, et son premier souci, est de se créer un intérieur où elle entend installer son bonheur. Elle sent que c'est sérieux; elle y apporte son intuition, son activité, son goût et les

qualités pratiques qu'elle a heureusement héritées, car, dans la plupart des cas, elle a négligé de les développer.

Loin dans le passé, ses aïeules ont été économes, industrieuses, adroites.

De même, la petite madame se met à compter, à combiner, à prévoir, à travailler dans sa maison qu'elle continue à embellir pour le mari et les petits enfants à venir.

C'est agréable d'installer son nid mais plus difficile qu'elle ne l'avait cru! Les moyens sont modestes et il faut tant de choses utiles que celles qui ne sont qu'agréables doivent être un peu sacrifiées.

Beaucoup de femmes ont un goût inné du beau, d'autres peuvent acquérir ce goût; mais, hélas! un certain nombre en seront toujours dépourvues.

Ce sont ces dernières qui accumulent les bibelots et qui aiment le clinquant, le truqué.

Il faut éviter ces erreurs en se souvenant que la simplicité est une condition de l'élégance et de la distinction. Cherchez l'harmonie des lignes et des couleurs: ayez un plan mûri d'avance et poursuivez-en la réalisation peu à peu, en y mettant le temps qu'il faut.

Des plantes vertes fleurissant l'hiver remplaceront les fleurs coupées qui coûtent bien cher et durent si peu. Que la lumière, une belle lumière de soleil, entre librement par les fenêtres.

Petite madame, ce n'est pas la mode qu'il faut consulter, c'est votre goût personnel; cela ne rime à rien d'avoir des tentures et des meubles semblables à ceux de votre voisine! Achetez ceux que vous préférez et qui orneront joliment l'espace qui leur est réservé.

Je connais des maisons simples et charmantes; tout y respire l'harmonie, parce que les femmes qui les habitent ont su faire ressortir des moindres objets la beauté qu'ils recelaient.

Celles-là ont bien compris les paroles du poète: «Femme, avec la grâce de tes doigts, tu as touché mes choses et l'ordre et l'harmonie en sont sorties.»

Hélène ROLLIN

Cuisinons!

Velouté au vermicelle. — Faire bouillir de l'eau avec un morceau de beurre, puis ajouter du vermicelle et laisser cuire de dix minutes à un quart d'heure — suivant la grosseur du vermicelle. Ensuite retirer du feu, incorporer au potage du beurre divisé en petits morceaux et lier avec des jaunes d'œufs.

Carottes sautées aux fines herbes. — Couper les carottes en rondelles, les faire cuire dans de l'eau légèrement salée, les égoutter, puis les placer dans une casserole avec un assez gros morceau de beurre et un hachis de persil, d'échalote et de ciboule. Ajouter une pincée de sucre en poudre et faire sauter à feu modéré.

Tomates farcies au gratin. — Choisir des tomates de moyenne grosseur bien régulières; les creuser du côté de la queue et les épépiner et égoutter. Les assaisonner et après les avoir arrosées de beurre fondu, les faire à demi cuire au four. Remplir le creux des tomates d'un appareil de champignons hachés

fondus au beurre avec de l'échalote légèrement revenue au beurre. Lier cette farce de jus de tomate; faire réduire et ajouter une demi-cuillerée de persil haché.

Saupoudrer les tomates de chapelure blanche, arroser de quelques gouttes de beurre fondu et faire gratiner au four.

Timbale parisienne. — Cuire dans un sirop léger deux ou trois pêches en quartiers, quatre abricots, une poignée de cerises et enfin tous les fruits de saison. Les dresser dans une brioche (cuite dans un moule à charlotte et évidée). Sirop d'une sauce abricot au vin et servir brûlant.

Asperges au gratin. — Les asperges ayant été cuites dans l'eau salée, les égoutter et les couper en petits morceaux. Puis beurrer un plat à gratin, y placer une couche d'asperges, puis une couche de fromage rapé, et ainsi de suite, en terminant par du fromage. Arroser de beurre fondu et envoyer au four pour faire prendre couleur.

Petits gâteaux aux amandes. — Prendre une demi-livre d'amandes mondées et le même poids de sucre en poudre. Piler très finement les amandes avec trois blancs d'œufs, puis ajouter le sucre. Bien mélanger et parfumer cette composition de vanille. Diviser la pâte en petites boules qu'on disposera sur du papier blanc et qu'on décorera avec des moitiés d'amandes. Faire cuire une dizaine de minutes à four assez vif.

Ananas en compote. — Préparez un sirop avec une livre de sucre et une chopine et demie d'eau. Quand il est à ébullition, plongez-y l'ananas coupé en tranches. Retirez aussitôt du feu et laissez les tranches dans le sirop pendant deux heures. Ensuite retirez-les et déposez-les sur un compotier. Faites réduire le sirop à petit feu pendant quelques minutes, puis laissez refroidir, ajoutez quelques cuillerées de vin et versez sur les tranches d'ananas.



Gracieux ensemble deux-pièces de tricot Shanghai-Shag.

Gracieuseté de BELDING-CORTICELLI

L'art d'avoir une belle chevelure

LA DERNIÈRE élégance capillaire? D'adorables bouclettes plates, des mèches lisses et appliquées, en un mot, une coiffure «petite» et «serrée», modelant la tête avec un ordre inspiré des statues grecques. Que cette mode est ravissante de fraîcheur, de jeunesse et de netteté!

Toutefois, question de beauté mise à part, vous ne sauriez croire, chères Lectrices, à quel point elle est favorable à la santé de votre chevelure. Pourquoi? Parce qu'elle concilie à la fois son besoin d'air et sa crainte de l'humidité.

Que faisiez-vous lorsqu'il était indispensable, pour être belle, d'arborer des mèches collées et lustrées à la manière de Joséphine Baker et de certains Argentins? Vous les priviez de toute aération.

Que faisiez-vous encore pour ressembler, avec vos cheveux froids et vaporeux, à quelque fillette bien bouclée ou à quelque Tahitienne échouée sur nos rives? Vous les soumettiez à des lavages trop fréquents.

Après vous avoir parlé, dans une précédente chronique, du brossage, du massage nécessaires à la souplesse des cheveux et à la santé du cuir chevelu, ainsi que de tous les soins journaliers réclamés par eux, laissez-moi vous entretenir aujourd'hui des shampooings.

La question est très importante, car peu de femmes se soucient des préjudices causés par des lavages non seulement défectueux, mais trop souvent répétés.

Les cheveux s'accommodent mal de l'humidité dont l'action leur est néfaste. — Mais les miens sont si gras!... dites-vous.

En les lavant ainsi plusieurs fois par mois, n'excitez-vous pas davantage la sécrétion des glandes du cuir chevelu? Et s'ils sont secs, au lieu de les rendre brillants et souples, comme vous l'espérez, les lavages exagérés activent leur chute en les desséchant plus encore.

Un shampooing est suffisant toutes les trois semaines.

Quant à sa préparation, elle nécessite une attention toute spéciale.

D'abord, n'employez pour lui qu'une eau douce. Disposez-vous d'eau de pluie? N'hésitez pas à la préférer à n'importe quelle autre, même distillée.

Le choix judicieux du savon est aussi indiscutable. Pas de savon de lessive, savon ordinaire ou autres, nocifs par les éléments minéraux qu'ils contiennent, mais un savon neutre, balsamique, résultat d'une combinaison d'huile, de goudron et même de soufre.

Avec vos mains mouillées, savonnez et frictionnez la tête en tous sens.

Ici, je veux vous donner un conseil, tout paré du souvenir de nos bonnes grand-mères. Si vous êtes blonde et que vous désirez redonner à votre toison bouclée le reflet doré du soleil, imprégnez vos cheveux d'une infusion de camomille. Avez-vous, au contraire, à réchauffer la couleur sombre de vos ondulations?

Remplacez cette infusion par une décoction de bois de Panama.

Le shampooing terminé, il importe de rincer avec le plus grand soin, sinon la chevelure reste collante, grisâtre et terne. Après quatre ou cinq rinçages à grande eau chaude jusqu'à ce que celle-ci demeure parfaitement claire, rincez par une dernière eau additionnée de jus de citron, propice à rendre le brillant aux cheveux lavés.

Bien sécher constitue peut-être l'opération la plus importante du shampooing. Le confort moderne et son progrès nous ont appris à nous sécher les cheveux au sèche-électrique. Ce moyen est précieux, certes, mais est loin de valoir pour la beauté de la chevelure le séchage à l'air libre.

Pour éviter cependant qu'il ne se prolonge, risquant par là de vous occasionner un refroidissement, commencez par frotter la chevelure avec des serviettes chaudes assez rugées, puis laissez un moment à l'air libre pour que toute humidité s'en dégage.

Après le séchage, vos cheveux ne doivent apparaître, ni secs, ni cassants. En ce cas, voici un remède immédiat. A l'aide d'une brosse douce, de la paume de la main, ou mieux encore d'un vaporisateur, enduisez-les légèrement, sans excès de graissage, d'un peu d'huile balsamique ou de brillantine liquide de bonne qualité.

— Et les frictions parfumées? me demanderez-vous.

Ah! Une chevelure dégagée l'agréable odeur d'un parfum exquis, doté d'un nom charmant!... Quelle tentation! Hélas! Je suis obligée d'avouer qu'elles répondent davantage à un besoin de coquetterie qu'à une raison de santé...

Sauf en cas de scrophthée grave du cuir chevelu, les lotions à base d'alcool ne sont pas recommandées. Si les cheveux gras peuvent en faire usage de temps à autre, et le moins souvent possible, les cheveux secs doivent les éviter rigoureusement, ainsi que l'éther et l'éther de pétrole.

Qu'ils soient blonds, bruns ou cuivrés, vos cheveux bien lavés seront conservés en santé et en propreté parfaites, seules conditions pour obtenir ces jolies coiffures disciplinées, dont nous accueillons avec tant de joie la rénovation.

(DIMANCHE DE LA FEMME)

Comment boucher les fentes du bois

Le meilleur procédé est de faire une pâte avec une solution de colle forte dans laquelle on jette de la sciure de bois, de la teinte du bois à réparer. On introduit cette pâte dans les fentes et les trous, on nivelle soigneusement les bords avec un couteau, et sur les points bouchés on passe de la cire ou du vernis selon la nature du bois traité.

Vers la vie

M. Alexandre Renoux a publié récemment dans CANDIDE un intéressant article, intitulé Les Allemands d'aujourd'hui, qui est une analyse du régime politique actuel en Germanie guerrière, pour ce qui est de l'orientation féminine allemande.

Si j'ai de l'admiration pour les gens de tête et de volonté qui font quelque chose, passent à travers tous les obstacles, Dieu sait que je n'en ai pas plus qu'il ne faut pour les dicteurs à grosse voix et à bras de fer qui terrorisent tout autour d'eux. Notons cependant que Hitler a compris la grande force de l'influence féminine. Dès le début de sa vie publique il avait:

«Des milliers de femmes ont lutté fidèlement, fanatiquement avec nous, des femmes qui ne considéraient pas seulement leurs droits, mais aussi et surtout les devoirs que la nature impose.»

Et la directrice de la campagne d'éducation féminine nationale-socialiste, madame Schultz-Klink, avouera elle-même à l'enquêteur le but visé:

«On poursuit avec ténacité l'éducation ménagère des jeunes filles, des femmes qui travaillent à l'usine et qui

n'ont jamais eu le loisir d'apprendre la cuisine, les soins à donner aux enfants, la couture. On cherche à les orienter vers des professions purement féminines, celles qui peuvent employer leurs meilleures forces, utiliser leur instinct maternel; les métiers où il y a quelque chose à faire vivre, à soigner: des enfants, des hommes, des animaux, des plantes.»

A bien y réfléchir, quoi trouver de mieux comme principes de formation? Enseigner aux femmes leurs devoirs, voilà qui vaut mieux que d'essayer à les convaincre par tous les haut-parleurs et de toutes les tribunes, comme le font les suffragettes aussi tapageuses qu'ambitieuses, qu'elles ont des droits; que de leur faire croire qu'avec un bulletin de vote qu'elles iront porter aux urnes une fois tous les quatre ans elles pourront révolutionner le monde, remodeler tous les codes légaux, épurer toutes les mœurs. Les rapprocher de la nature, les orienter vers des métiers où il y a quelque chose à faire vivre, à soigner... quelle belle œuvre! c'est-à-dire un immense mouvement de retour vers la vie!

Françoise GAUDET-SMET

Mariage à bon marché

La crise qui sévit actuellement dans le monde entier a été cause, en Chine, d'une diminution notable de mariages dans les milieux peu fortunés. Cette

cérémonie en effet était, «dans l'ancien style», extrêmement dispendieuse, elle supposait des robes d'apparat, des cadeaux, des réceptions dont le montant ne s'élevait jamais à moins de cent dollars. Pour satisfaire à ces exigences protocolaires, nombres de jeunes gens contractaient, lors de leur union, une dette dont ils mettaient parfois leur vie entière à s'acquitter. Rien d'étonnant, après cela, que bien des fiancés peu fortunés aient hésité à se marier faute de subsides pour régler les frais de la noce. Un tel état de choses a ému les autorités chinoises, et devant cette pénurie d'unions, le généralissime Chiang Kai Shek décida la création de mariages économiques dont voici le premier résultat: 57 couples viennent d'être unis dans la salle des mariages de Shanghai pour la modique somme de 20 shillings par couple. Cette somme englobe la cérémonie proprement dite, le thé, les

gâteaux et même le taxi qui conduira chez eux, après la collation, les nouveaux mariés. Quant à la toilette de l'épousée, le voile et les ornements, le tout est en location; le prix en est compris également dans la somme ci-dessus, et elle doit être restituée le lendemain de la cérémonie.

Des nurses, de jeunes danseuses, des institutrices ont mis à profit les avantages d'une telle initiative et l'on se marie de nouveau beaucoup dans le Céleste Empire... mais c'est un peu du passé qui s'en va et d'aucuns regretteront Mme Chrysanthème, son kimono, son obi et sa coiffure laquée que l'Occident a détrônée.

Comment nettoyer les objets d'ivoire

Mouillez du blanc d'Espagne avec de l'eau chaude; puis avec une brosse douce frottez les objets à nettoyer; ensuite rincez à l'eau froide et faites briller avec un chiffon de laine ou une peau de chamois.

On peut encore, pour nettoyer les objets d'ivoire se servir d'eau oxygénée à 12 volumes.



Manteau en tweed importé garni de renard blanc. Ce modèle est une nouveauté parisienne pour l'automne.

Gracieuseté de HOLT, RENFREW AND COMPANY LIMITED

MERCIER & DION

Fourrures de qualité



Réparations
Remodelage
Coupe parfaite

M. A. GAGNE
dessinateur diplômé

ci-devant chez
Walter F. Cummings,
est à notre emploi.

2117 EST, MONT-ROYAL
Près Delorimier
FR. 2711 — Montréal

La pirogue indienne ou canot

Notre collaborateur Pierre Chardon a déjà signalé à nos lecteurs le remarquable livre de M. Benoît Brouillette sur la Chasse des animaux à fourrure au Canada. Nous y revenons aujourd'hui à propos de canot, dont M. Brouillette fait une authentique description.

La pirogue indienne était, avant l'arrivée des Européens au Canada, le meilleur moyen de circulation dans ce pays aux innombrables voies d'eau. L'embarcation était fabriquée avec la légère écorce de bouleau dont l'Indien faisait d'ailleurs le commerce avec les tribus sur les territoires desquelles ne croissait point le bouleau. « Les meilleures pirogues », dit M. Brouillette, « étaient faites d'une seule écorce repliée sur une quille de branches et cousue aux extrémités et aux abords avec des racines, des tendons ou des lanières de peau. Toutes les coutures étaient enduites de gomme de sapin. Le fond d'une pirogue indienne est presque plat, large au milieu, les extrémités sont pointues et fortement relevées au-dessus du flot. Elle s'enfonce dans l'eau jusqu'à quelques centimètres des bords pour mieux supporter le gros temps. Le batelier manœuvre avec un seul aviron se tenant à genoux, sauf pour remonter les rapides, il est alors debout et pique le fond. »

De nos jours, les Indiens continuent cette fabrication et vendent leurs pirogues aux chasseurs. Le canot le plus connu dans le Nord est le *Peterborough*. Sa solide monture est recouverte de toile peinte et gommée aux coutures. « Il mesure 6 mètres de long, 1 mètre de large au milieu et peut porter deux hommes avec leurs bagages d'hivernage. Un modèle plus petit, mesurant 4 mètres 80, le *Chesnut*, sert à un chasseur seul. Il arrive qu'en eau découverte, les chasseurs mettent à voile soit avec leur toile de tente, soit avec une couverture carrée de laine, dite couverture de la Compagnie de la baie d'Hudson. Certains, dont les portages ne sont pas trop longs, fixent à l'arrière de leur canot un moteur portatif à essence. »

Dans la prairie, où il n'y a pas de bouleau, l'Indien remplaçait l'écorce par la peau de bison. Il faisait ainsi une petite embarcation individuelle allongée. On l'appela *bull-boat* à cause du bison. Ce petit bateau se portait en bandoulière, il servait même dans la montagne. Sur le cours supérieur des rivières du versant Pacifique, sur

les côtes, les Indiens faisaient des pirogues dans des troncs d'arbre appelés *dug-outs*, qui s'éloignaient en mer jusqu'à 25 kilomètres.

« Les Esquimaux de l'Alaska au Groënland connaissaient deux embarcations maritimes le *kaiaik* et l'*umiak*. La première est individuelle, faite d'ossements de baleine et de peau de phoque huilés, longue de 6 mètres, large de 60 centimètres, très allongée, recouverte totalement, sauf au-dessus du trou par lequel se glisse le navigateur. L'Esquimaux manœuvre avec une pagaie à deux pales, comme on fait pour une périssoire. Il peut atteindre une vitesse de 7 milles marins à l'heure. L'*umiak* est l'embarcation familiale, plus grande, qui transporte le matériel et que les femmes conduisent à la rame ou à la voile. »

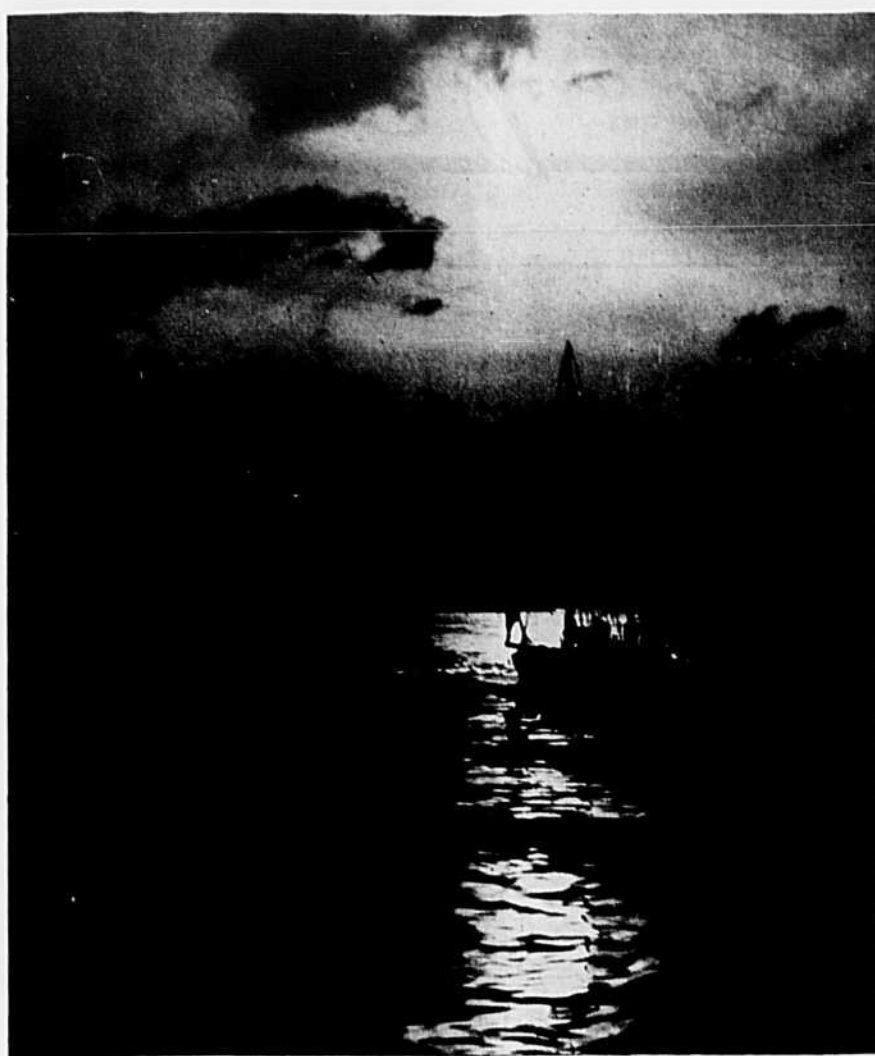
Sur la rivière Nelson, avant la vapeur, il y avait les *York boats*. Ils pouvaient transporter dix hommes et cinq tonnes de marchandises. En eau découverte, on hissait une grande voile carrée, on ramait ou l'on passait à la perche. A la remontée du courant, on hâlait sur la rive et dans les chemins de halage, on traînait les barques sur des billes. Le remorquage se fait actuellement par le canot à essence.

Alain HEURLEY
(De l'Education physique)

Un record

C'est un beau record de vitesse que vient de battre, à Chicago, l'actrice de cinéma Rose Mary Ames. Voici, en effet, ce qu'un chronomètre aurait pu noter. A 11 h. du matin, Rose Mary demandait à divorcer d'avec Bertie Meyer, impresario théâtral. A 11 h. 06, le juge lui donnait satisfaction. A midi, elle obtenait l'autorisation de se remarier et, à 1 h., elle convolait en nouvelles noces avec M. Stilwell dans un hôtel de Chicago. Il lui a donc fallu en tout et pour tout deux heures pour divorcer et se remarier.

C'est sans conteste une jolie performance que l'actrice vient d'accomplir, mais il est juste de dire qu'elle s'était sérieusement entraînée, puisqu'elle en est à son troisième mariage...



Barque de pêcheur en Nouvelle-Ecosse.

(Photo du Canadien National)

Nages de fond et nages de vitesse

II

La brasse sur le dos est la plus reposante des nages. C'est souvent celle qui effraie le moins le débutant après qu'il a heureusement vaincu la peur de l'eau. Même travail des jambes que celui de la brasse sur le ventre. En partant de la position initiale, c'est-à-dire les mains aux cuisses, les bras sortent entièrement de l'eau et sont projetés bien en avant de façon à attaquer l'eau dans le prolongement du corps. Les mains en godet, les paumes tournées l'une contre l'autre, décrivent un arc de cercle en imprimant un vigoureux effort d'impulsion pour revenir finalement en position initiale. Le travail des bras et des jambes est simultané. Tout comme dans la brasse coulée sur le ventre, la brasse sur le dos comporte un temps d'arrêt prolongé durant lequel le corps s'avance tant que dure le mouvement d'impulsion donné. Facile d'exécution, le débutant trouvera plaisir à pratiquer cette nage où la respiration est si naturelle, si aisée. De plus, la brasse sur le dos est particulièrement précieuse en sauvetage parce qu'elle permet le remorquage de la personne secourue dans la position respiratoire, idéale pour celle-ci. Son principal inconvénient est d'être la plus lente de toutes les nages.

La nage de côté (side stroke) est la nage de fond par excellence. La bouche, étant sans cesse hors de l'eau, facilite grandement la respiration, qui se fait aussi naturellement que sur terre. Cet avantage respiratoire n'a son équivalent que dans la nage sur le dos. Bien rythmée, la nage de côté est sans égale lorsqu'il s'agit de couvrir de grandes distances, à cause de l'économie de force déployée. Mais elle a un grave défaut, surtout dans la course : celui d'être asymétrique. Les mouvements ne s'effectuent en effet que d'un seul côté à la fois.

Dans l'eau agitée d'un lac, par exemple, la nage de côté s'avère indispensable parce qu'utilisable presque à l'infini. Dans le sauvetage, en plus des jambes, elle ne requiert qu'un seul bras pour la propulsion, l'autre servant à remorquer la personne secourue. La technique en est relativement simple. Et il suffit de quelques leçons pour permettre à tout débutant d'en percevoir le secret. Nous recommandons chaleureusement à quiconque nage de pratiquer et de maîtriser la nage de côté, ne serait-ce que pour la facilité avec laquelle on peut tirer quelqu'un du danger.

Comme son nom l'indique clairement, il faut se coucher dans l'eau sur le côté droit ou gauche. Le premier est généralement adopté, bien qu'il soit bon de pouvoir se renverser à l'occasion sur l'autre côté, dès que la fatigue se fait sentir. En position initiale, le bras droit (inférieur) est bien tendu; le bras gauche (supérieur) allongé, la main sur la cuisse. Les bras travaillent alternativement. Dès que le bras droit a attaqué l'eau et est revenu en position initiale, le bras gauche effectue, lui, aussi, le même mouvement en imprimant également un effort d'impulsion. Continu et exécuté sans saccade, le

travail des bras ne comporte qu'un léger temps d'arrêt.

Les jambes, durant la brassée, ne sont pas inactives. Leur attaque de l'eau est analogue en apparence au mouvement de jambes d'un cycliste. Comme pour les bras, le travail y est alternatif et chaque jambe revient à tour de rôle en position initiale, droite et bien tendue, le pied en extension.

Dans la nage de côté, la vitesse est surtout fonction de la force et de l'étendue du coup de ciseau effectué par les jambes. C'est même grâce à ce coup de ciseau que la nage de côté est plus rapide que la brasse. Éviter toutefois l'exagération dans un sens comme dans l'autre. Trop de mollesse ou une vigueur exagérée du coup de ciseau sont également condamnables. Le mouvement complet des jambes se décompose en trois parties. Dans la dernière, qui consiste en la fermeture complète des jambes analogue à celle d'une paire de ciseaux, impossible de réaliser des progrès importants si le mouvement des jambes ne s'effectue avec vigueur. Condition essentielle : effectuer le mouvement complet de façon suivie, d'une parfaite continuité.

La nage de côté simple a donné naissance à une variété, l'*over arm stroke*, qui est en voie de supplanter la première par la plus grande vitesse obtenue. Identique en tous points à la première, la seule différence réside dans la manière d'exécuter le mouvement du bras gauche (supérieur). En position initiale, celui-ci sort entièrement de l'eau et attaque bien en avant, la main en forme de godet, dans le prolongement du corps. L'*over*, comme on l'appelle familièrement en France, est maintenant très populaire et d'un grand secours particulièrement en mer lorsque celle-ci est houleuse. C'est la nage favorite des marins. Certains entraîneurs français l'appellent aussi, bien à tort à notre avis, *brasse indienne*.

Jean-Robert BONNIER

A SUIVRE

Epave du « Bateau-Trésor »

En 1721, un bateau russe chargé de prises faites sur les Suédois avec qui Pierre-le-Grand était en guerre, sombrait au large de Helsingfors. La tradition se perpétua dès lors que parmi les dépouilles se trouvaient de grandes quantités de vaisselle d'or et d'argent et quatorze barils de pièces d'or, le total évalué à environ 200 millions de marks finlandais, soit 15 millions de fr.-or au cours actuel. Des expéditions suédoises et russes tentèrent à différentes reprises au cours de la première moitié du XIXe siècle de récupérer ce riche chargement, mais sans y réussir, en sorte que le « bateau-trésor » retomba dans l'oubli. Récemment cependant, un vieux livre de bord trouvé dans les archives de famille du comte Wachtmeister, en Suède, fournit des renseignements qui permirent d'établir l'endroit exact où gisait l'épave; celle-ci a, en effet, été reconnue par la compagnie de sauvetage Neptune, qui est en train de la relever.

Comment j'ai gagné le Tour de France

Si je suis content d'avoir gagné... Un compatriote inconnu s'est précipité vers moi et m'a posé la question. Je n'ai pas pu lui répondre. C'était trop beau. Le décor du Parc et de ses cinquante mille spectateurs était trop grand, trop imposant. J'ai dû me retenir pour ne pas pleurer d'émotion, comme un gosse.

Je n'osais croire à cette victoire. A Caen, hier matin encore, je ne tenais plus en place. J'imaginai toutes les catastrophes : une mauvaise chute, une fuite victorieuse de Morelli... Enfin, c'est fini, je suis vainqueur. Je suis d'autant plus heureux que l'équipe belge a réussi à enlever la première place au classement international. Nous tenions beaucoup à ce succès car, laissé par nos échecs des années précédentes, le public belge ne nous ménageait pas les sarcasmes.

Nous nous étions présentés au départ avec la ferme intention de vaincre et de nous entraider le plus possible pour obtenir cette victoire. L'entente n'a pas cessé de régner dans notre clan et je tiens à remercier mes amis Jean Aerts, Gustave Danneels, Félicien Vervaecke, Sylvère Maes, Antoine Digne et Jules Lowie qui, renonçant volontairement à leurs chances, supportèrent sans broncher mes crises de mauvais caractère, me remontèrent dans les moments pénibles et m'entraînèrent finalement vers le but avec autant d'allégresse que s'ils étaient eux-mêmes victorieux. Notre succès va enfin permettre au cyclisme belge de reprendre la place prépondérante qu'il occupa si longtemps grâce à Philippe Thys, Lu-

cien Buysse, Louis Mottiat et Léon Scieur qui inscriront leurs noms au palmarès du Tour de France.

Je tiens aussi à rendre hommage au courage et à la loyauté de mes adversaires et particulièrement à Ambrosio Morelli et à Georges Speicher. Il est navrant que ce dernier, malade dans les dernières étapes, et Francesco Camusso, blessé dans les Pyrénées, n'aient pu défendre leurs chances jusqu'au bout. Je veux aussi parler du grand favori du public français, Antoine Magne, qu'une stupide blessure mit hors de course dans les Alpes. Tonin était mon plus sérieux adversaire et il était dans une forme si éblouissante qu'il eût été fort capable de gagner son troisième tour. Enfin nos camarades et moi, nous saluons avec émotion notre adversaire espagnol de vingt-huit ans, qui avait su devenir l'ami de tous les coureurs.

Je pense à la joie de mes amis dans mon petit village de Zerkhem qui ne compte que six cents habitants. C'est là que je vais retourner afin de me reposer et de reprendre les six kilos que j'ai perdus dans le Tour. Et puis il faudra se lancer à nouveau sur la route, car la vie est dure pour une famille de quinze enfants. Ma plus grande joie est de donner du bonheur à mes frères et sœurs et à ma vieille maman qui a fait hier le premier voyage de son existence pour m'embrasser à l'arrivée du tour de France.

Romain MAES

Tous droits réservés par PALL. Reproduction même partielle interdite.

SAISON D'ÉTÉ DU Dorval Jockey Club

Du 17 août au 2 septembre

14 - JOURS - 14

Train spécial de la gare Windsor à 2 h. 10 (heure d'été)

ALLER ET RETOUR 25 SOUS — ENTREE 50 SOUS

Première course à 3 heures (heure d'été) Les enfants ne sont pas admis

UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

5 MOTS QUI SIGNIFIENT BIEN DES CHOSES QUAND VOUS...

Changez pour les...
Cigarettes
GRADS

52 "Mains de Bridge", en série ou non, sont acceptées
L. O. GROTHE LTEE — MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

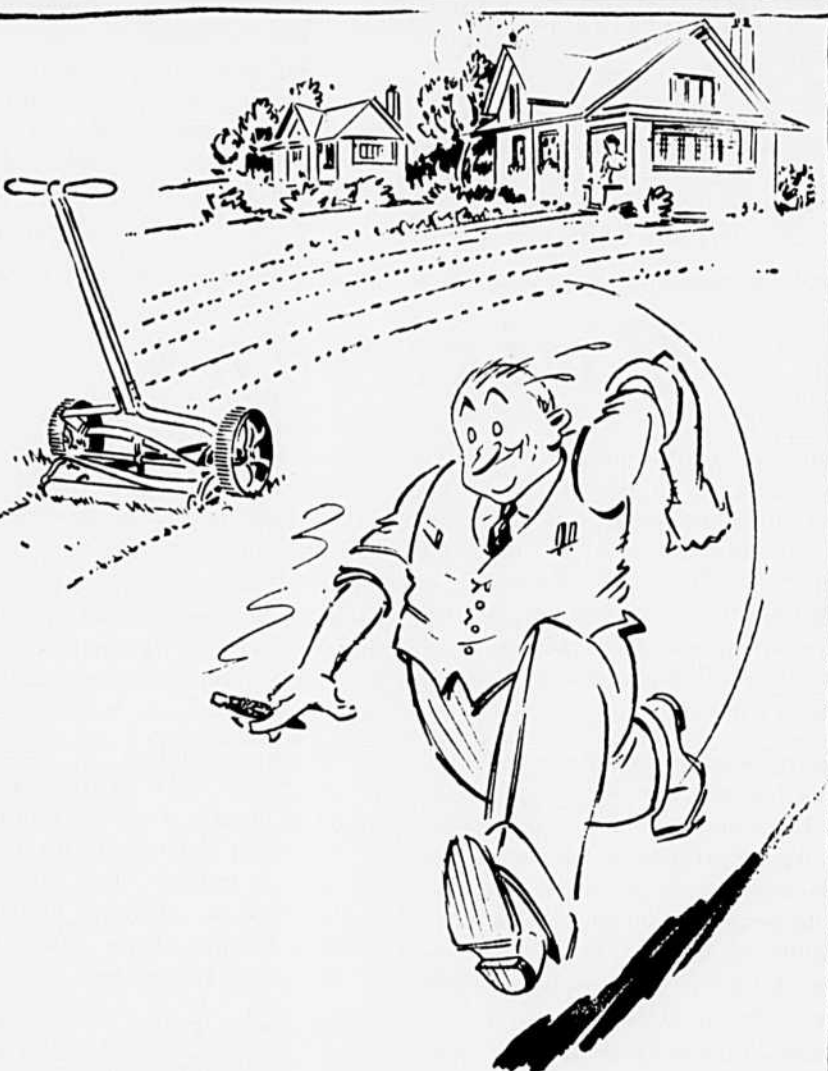
VICKERS LONDON DRY GIN

Par le monde entier depuis 1750

Un cocktail - un Collins - ou d'autres mélanges ayant pour base du Gin Vickers, possèdent cette saveur, ce fumet spécial, unique à ce gin.

\$1.80 BOUTEILLE 25 oz.
\$2.70 BOUTEILLE 40 oz.

Distillé et embouteillé sous la surveillance directe des propriétaires Joseph & John Vickers & Co., Limited, London, Ang., par Distillers Corporation, Limited, Montréal.



ÇA VAUT UNE BIÈRE

Dow
OLD STOCK



À LA VOTRE!

La SCÈNE et L'ÉCRAN.

Marchand d'amour

Edmond T. Gréville est un jeune metteur en scène de talent qui, contrairement à la plupart de ses confrères, cherche mieux que les succès faciles dont se contentent les bricoleurs de gros mélos et de vaudevilles aux calembours antédiluviens. Gréville cherche par le moyen du cinéma à exprimer sa personnalité, et ses films, s'ils n'atteignent pas au sommet de l'art, marquent un effort plus qu'intéressant.

Marchand d'Amour est un film hors série. Non pas, répétons-le, que nous soyons en présence d'un chef-d'œuvre : c'est un film qui y tend et c'est déjà suffisant pour le classer au-dessus de la masse de la production cinématographique.

L'action se déroule dans les milieux de cinéma. La figure dominante en est le metteur en scène Jack Stephen. Stephen est un de ces hommes qui impriment à chacune de leurs activités la marque de leur fort tempérament. Au cinéma il n'a pas manqué de remporter de légitimes succès, mais l'ignorance artistique et les soucis exclusivement commerciaux des directeurs de firmes l'empêchent de réaliser le film qu'il voudrait, le « film de sa vie ». Entre temps, Stephen rencontre une petite midinette dont il fait une grande vedette et qu'il aime éperdument. Mais il commence à vieillir, et l'amour n'est pas réciproque. La jeune star le trompe et lorsqu'un commanditaire accepte enfin de fournir à Stephen les fonds nécessaires au grand film qu'il projette, elle préférera partir pour Hollywood plutôt que d'accepter la vedette du film de Stephen à qui pourtant elle doit tout. La déception de Stephen est si forte qu'il rate son film. Le public siffle consciencieusement ce film incohérent dont il ne comprend pas les quelques beautés qui malgré tout s'y rencontrent. Stephen perd du coup son renom et sa fortune : personne ne veut plus lui faire confiance. Pendant des mois il se voit refuser toutes ses offres aux studios. De désespoir il veut se tuer. Il se procure un poison et s'enferme dans la chambre d'un hôtel garni.

Cependant Lily Love revient d'Amérique. L'assistant de Stephen et une vieille amie lui font comprendre qu'elle seule peut le tirer du désespoir. Elle comprend sa faute, trouve un commanditaire et va offrir à Stephen de tourner le grand film qu'il projette. Elle arrive trop tard chez lui. On le cherche partout et lorsqu'on finit enfin par découvrir l'hôtel garni, Stephen vient d'absorber le poison. On le transporte à l'hôpital. Stephen revient à la vie et son premier regard tombe sur la figure repentante et souriante de sa petite vedette.

La satire des gens de cinéma — en autant que nous pouvons en juger — est des mieux réussies. Ce metteur en scène colérique, ses sous-ordres rampant autour de lui sont vivants. Cette satire menée avec une férocité calme ne fait malheureusement pas tout le scénario. Il y a aussi l'intrigue d'un romanque quelque peu puéril. La faute la plus lourde est sans doute la guérison de Stephen. Le film se termine tout naturellement à la mort du metteur en scène. Tout ce qui suit n'est qu'un mauvais hors d'œuvre, une malheu-

reuse concession au mauvais goût populaire.

La façon dont l'histoire est contée vaut mieux que le scénario lui-même. Chaque scène est traitée avec force et sobriété, qualités que l'on note avec d'autant plus de plaisir que la plupart des films sont encore avariés. Un très heureux mélange de réalisme et de poésie caractérise le film. Il y a des naïvetés dans *Marchand d'Amour* ; il y a aussi de très heureux morceaux de poésie visuelle. Malheureusement cette poésie découle trop souvent d'un symbolisme déroutant. Gréville sait sans doute ce que certaines images signifient ; le spectateur ne le sait pas toujours. Il y a aussi abus des images estompées, de ce qu'on appelle les « flous artistiques ».

Bref, Gréville possède un sens artistique certain, des idées originales, mais il ne paraît pas encore en pleine possession d'une technique assez souple pour les exprimer avec clarté et précision.

Comme le scénario et la mise en scène, l'interprétation a du bon et du mauvais. Jean Galland campe un metteur en scène d'une vie étonnante. Sa composition le classe dans la lignée des grands comédiens. À noter la scène où Stephen, après avoir absorbé le poison s'appuie devant un miroir et se regarde mourir. Françoise Rosay n'a pas un rôle à la mesure de son grand talent. Rosine Dérain fait ce qu'elle peut d'un rôle trop fort pour ses moyens. Sa scène de larmes est tout simplement ratée.

Somme toute, *Marchand d'Amour* est un bon film, pas parfait, c'est entendu, mais qui marque une tendance vers une meilleure formule de cinéma. Et puis, il serait injuste d'exiger la perfection d'un jeune metteur en scène qui en est encore à ses premières armes.

Louis PELLAND

Échos

Témoignage

Les étrangers qui ont étudié à loisir Hollywood ne sont pas tendres dans leurs jugements sur la Cité du cinéma. Le témoignage de Greta Garbo ne fait pas exception :

Hollywood est un terrible compromis. L'art n'y règne pas. Hollywood ressemble beaucoup plus à une administration où l'on vous paie. J'ai rêvé de faire un film et de me créer un rôle, mais dans l'atmosphère d'Hollywood, c'est impossible.

Un jugement autorisé

— Que tournez-vous en ce moment ?
— Un très beau film : *Stradivarius*.
— Qu'est-ce que vous allez encore chercher ? Encore une de ces histoires romaines...

— Mais non, voyons, *Stradivarius*, c'est le célèbre constructeur de violons.
— Je vois ça d'ici... Un truc avec des hommes en toges. On en a eu pourtant assez de Ben-Hur, de Cléopâtre, etc.

Et le film qui devait s'intituler *Stradivarius* deviendra *Le Violon Tragique*.

Croyez-le ou non

Le directeur d'une firme américaine entend parler de *La Vie de Notre-Seigneur*, de Dickens, et convoque immédiatement en conférence les principaux chefs de service auxquels il déclare :

« Il faut que nous achetions *La Vie de Notre-Seigneur* immédiatement. C'est juste ce qu'il faut au moment où tout le monde fait du Dickens et réclame des films moraux. »

Mais un autre dirigeant se lève pour protester :

« Pas si vite, ça passe en feuilleton. Nous ne savons même pas comment sera la fin. »



CARRIÈRE & SÉNÉCAL

LIMITÉE

271 EST, RUE STE-CATHERINE

Tél. LA 7070

Optométristes-Opticiens
à l'Hôtel-Dieu

L'art du costume



On a pu juger déjà, par une photographie d'Henri Garat dans son rôle de Jupiter (dans le film intitulé *Les dieux s'amuse*), combien le maquillage peut transformer une personne. Ici, c'est surtout le costume qui opère cette transformation. Reconnaissez-vous, dans ces vêtements militaires, le comique Armand Bernard ? Cet amusant acteur est, avec Henri Garat, la principale vedette masculine du film intitulé *Les dieux s'amuse*, que nous verrons dans quelques semaines.

Photo UFA

Gracieuseté de France-Film

Bilan théâtral

SI DIEU nous prête vie, nous établirons, lors de la réouverture théâtrale de l'automne, une manière de documentation sur les scènes parisiennes les plus réputées, sur leurs directeurs — qui jouent ici un grand rôle, — sur les comédiens les plus en vue et les dramaturges les plus appréciés. Même si cette étude ne dépasse pas le cadre d'une nomenclature commentée, il en sera beaucoup plus facile, au fur et à mesure des nouveautés qui nous sont promises, de les raconter sans risquer de faire des allusions n'ayant aucun sens pour ceux qui ne sont pas déjà quelque peu au courant.

La situation générale du théâtre à Paris est d'ailleurs la même depuis des années. La crise théâtrale a précédé la crise tout court. Les uns attribuent — comme de juste ! — cet état de choses à la concurrence du cinéma, d'autres à une indifférence croissante pour cette forme d'art, de la part des nouvelles générations surtout. Les directeurs, de leur côté, prétendent qu'il n'y a plus de pièces, et font des reprises qui sont plutôt des résurrections, témoin la présentation récente de *Michel Strogoff* et des *Deux Orphelines*. Les auteurs, eux, ripostent que les directeurs ne se donnent pas la peine de lire ce qu'on leur envoie.

« Pas de pièces ! » s'écrit Antoine. « Allons donc ! » — Et il montre les liasses que l'on continue à lui adresser bien qu'il n'ait plus de scène à diriger. « Il y a de bonnes choses là-dedans. » Aussi songe-t-il à reprendre de l'activité. Un banquier — propriétaire d'un journal du soir — l'aiderait volontiers, dit-on, à présider de nouveau aux destinées du théâtre qui porte son nom, et onze comédiens de renom auraient accepté de s'associer avec lui, jouant au prorata des bénéfices de l'entreprise. Lugné-Poe, le fondateur de la *Maison de l'Œuvre*, est de la même opinion — sur cette question de la carence des auteurs dramatiques — que son grand ennemi le fondateur du *Théâtre Libre*. Lui aussi, qui découvre tant d'auteurs, continue de recevoir des manuscrits qu'il lit, et, repris par sa vieille passion, il se pourrait bien qu'il se mit, lui aussi, à la tête d'un théâtre d'essais.

Si ces deux vétérans reprennent du service, si Copeau nous revient après une bien longue éclipse, si René Rocher rentre au *Vieux Colombie*, si Cora Laparcerie reste à la *Renaissance*, si tous ces efforts s'ajoutent aux efforts de ceux qui tiennent encore contre vents et marées, tant de bonne volonté fera peut-être tourner la chance et ramener le public au théâtre. Pour ce qui est de la saison qui finit, on peut dire que quatre pièces ont réussi puisqu'elles ont tenu l'affiche à partir du moment où elles ont paru jusqu'à la clôture : *Espoir*, de M. Bernstein, qui atteste la plénitude de sa maîtrise avec, en plus, une souplesse dont il n'est pas coutumier ;

Prosper, remarquable comme « documentaire » — pour emprunter le langage spécial au cinéma — sur la vie et les choses de l'Algérie ; *Tessie*, adaptée avec bonheur par M. Giraudoux et que la troupe de Jovet a interprétée avec une grâce infinie ; enfin, *Rouge* qui n'est pas plus la meilleure pièce de M. Duvernois que *Le Nouveau Testament* — repris lors de la Grande Saison à la requête du comité des fêtes — n'est la meilleure pièce de M. Guilty.

Plus récemment, au beau milieu des représentations en plein air, deux nouveautés se sont aventurées sur des scènes dites « régulières ». L'une, *Je vivrai un grand amour*, de M. Stève Passer, a joui d'un succès d'estime dû à sa forme classique qui l'apparentait aux maîtres du XVIIIe siècle ; et l'autre, *Bichon*, de M. Jean de Lettraz, obtint un succès de fou rire où M. Victor Boucher fut, comme toujours, inénarrable. Ces pièces n'étaient plus affichées — seuls six théâtres sur les 31 tiennent encore — nous y reviendrons à l'automne, s'il y a lieu.

Hélène ROULANS

Paris, juillet 1935.

Théâtre et cinéma

Un journaliste parisien écrit :

Notre but n'est pas de dénigrer le théâtre, car c'est une grande chose qui a eu ses heures de gloire ; mais c'est justement à cause de ce passé glorieux qu'il nous faut l'abandonner : d'une part nous voyons que le vaudeville qui s'écrit de nos jours est inférieur en qualité, en esprit, en action scénique aux chefs-d'œuvre de l'antiquité, les pièces d'un Aristophane, d'un Plaute ou d'un Terence ; la tragédie, d'autre part, n'a plus rien à attendre après un Racine. Le théâtre est donc un genre dont les possibilités sont épuisées, où tout ce qui se fera désormais sera moins bon que ce qui a été. S'il s'agit de créer, il nous faut tourner tout entier vers le seul genre de spectacle qui soit plus riche d'avenir que de passé, plein de possibilités surprenantes : le cinéma.

Cette défense du cinéma ne rappelle-t-elle pas le pavé de l'ours de la fable ?

Nationalisme

Certains se plaignent en France de ce que le public accorde une préférence marquée aux pièces étrangères et singulièrement aux pièces allemandes.

De son côté, M. Gœbbels déclarait récemment : « Je ne suis pas contre les pièces étrangères, mais en ouvrant nos programmes, on a l'impression qu'il n'y a d'auteurs dramatiques qu'en France et en Angleterre. »

L'art ne connaît pas de frontières, disait le philosophe. Vérité d'un autre âge.

Littérature et cinéma

Nombre de cinéastes nourrissent la ferme conviction que le cinéma, sous peine de se voir étiqueter art secondaire, doit se défendre énergiquement contre toute influence de la littérature et du théâtre. Cette théorie ne rencontre pas l'assentiment universel. La profusion de romans et de pièces de théâtre filmés presque « à la lettre » en est la preuve.

Dans un récent article, Jean Fayard distingue le bien et le mal fondé de ces deux théories et constate que la bonne formule réside dans un juste milieu.

Il y a d'abord le procédé fidèle, trop fidèle, dont l'exemple type est un film que nous n'avons pas vu à Montréal : *Madame Bovary*.

« Dans ce film », constate Fayard, « on a senti le metteur en scène géant, hésitant à innover, n'osant pas voler de ses propres ailes. Il s'est borné à une illustration, généralement intelligente, d'un livre trop célèbre. »

Le procédé opposé et le plus exécrable est l'adaptation libre par des gens incompetents. Le dernier film de Marlene Dietrich, *The Devil is*

Télévision

On n'a pas encore résolu de façon définitive le problème de la télévision mais l'application commerciale des récentes découvertes ne saurait tarder.

On s'inquiète à bon droit du tort immense que causera la télévision au cinéma. Les spectateurs n'auront plus raison de se rendre à une salle publique de projections alors qu'ils n'auront qu'à tourner un bouton pour voir un film dans leur propre maison.

Une conférence de M. R. Barthélemy, technicien officiel des P.T.T. en France, résume l'état actuel de la télévision dans les principaux pays :

En France : la *Société de France*, qui a fait quelques démonstrations de télécinéma sur 120 lignes, avec 25 images par seconde, ne semble pas avoir présenté d'appareils de prises de vues directes.

« La Compagnie des Compteurs semble être la seule à avoir résolu le problème de la prise de vue directe avec une caméra. »

« Aux Etats-Unis, il est assez difficile de connaître aujourd'hui la position exacte. »

« Il est certain que Zworikine, avec son iconoscope, en employant l'oscillographe cathodique à l'émission, a eu des résultats intéressants. »

« Une demi-douzaine de sociétés travaillent la question de la télévision : plusieurs millions de dollars ont été investis dans les études. »

« D'autre part, les grandes firmes américaines de cinéma se sont penchées depuis longtemps sur le problème de la télévision. C'est ainsi que l'une des plus grandes firmes de cinéma, la *Société Metro-Goldwyn-Mayer* a déjà consacré des millions de dollars à l'étude en laboratoire de la télévision. »

« Au point de vue émission, à la fin de 1933, aux Etats-Unis, vingt-huit stations de T. S. F. représentant une puissance d'environ 100 kw., étaient spécialisées dans la télévision et quotidiennement procédaient à des émissions destinées à être reçues par les amateurs. »

« En Angleterre, la télévision est principalement représentée par la *Société Baird*, avec un capital de 70.000.000. La B. B. C., qui centralise la radiodiffusion dans ce pays, fait de gros efforts pour encourager les constructeurs à pousser très vite leurs recherches de télévision. Des émissions sont faites régulièrement sur 30 lignes, avec un programme très varié, la B. B. C. prenant à sa charge non seulement les frais artistiques et les frais d'exploitation, mais encore les frais d'installation du poste d'émission. Un poste d'émission à 120 lignes, sur 7 mètres de longueur d'ondes, est en construction. »

« En Allemagne, le ministère des P. T. T. et trois sociétés ou laboratoires privés travaillent le problème de la prise de vue directe avec caméra. Ne trouvant pas d'autres solutions, ils ont présenté des appareils très compliqués qui prennent un film des sujets à téléviser ; ce film est développé, séché et transmis par télécinéma moins de 60 secondes après la prise de vues. »

Le cinéma a détrôné le théâtre. Demain la télévision détrônera le cinéma.

L. P.

a roman, en est un attristant exemple :

« Le roman, ici, ne sert absolument à rien au point de vue artistique. On se demande pourquoi les producteurs ont versé les droits d'auteur à la succession de Pierre Louys, si ce n'est en espérant un supplément de recette dans les pays européens. Car à part le titre (en France, le film s'intitule : *La femme et le pantin*) et le nom d'un ou deux personnages, tout est méconnaissable. (...) »

« Dès qu'on s'offre des latitudes, il faut respecter les intentions générales de l'auteur. Ici la trahison est flagrante. (...) »

« Le plus grave, c'est que, après avoir à peu près suivi le roman, malgré tout, dans la première moitié de ce film, on se soit amusé à ajouter de toute pièce un long épilogue de pur mélodrame et qui n'a aucune signification. »

Jean Fayard propose certainement la bonne solution lorsqu'il donne comme type idéal l'adaptation large mais intelligente, où le metteur en scène traduit par des images l'essentiel du livre, qu'il dépouille de ses artifices purement littéraires. Un grand film que nous verrons bientôt, *Crime et Châtiment*, en fournit un bel exemple :

« Là, le metteur en scène n'a pas hésité à couper tout ce qui aurait alourdi et prolongé son film, par exemple les hésitations de Raskolnikov avant qu'il se décide à commettre son crime. »

« Nous le prenons au moment où son parti est pris. Mais plus tard, et par des moyens très judicieux, on nous fera comprendre l'état d'esprit où il se trouvait naguère. A aucun moment il ne fait de confession directe ; au contraire, avec le juge Porphyre il s'applique surtout à donner le change. »

« Mais justement, plus il veut donner le change au juge et à nous-mêmes, et plus nous voyons clair dans son âme, plus nous comprenons les pauvres théories philosophiques qui l'ont conduit à cette solution médiocre. C'est du Dostoïevsky, parce que le Raskolnikov magistralement incarné par Pierre Blanchard est ressemblant. C'est du cinéma parce que l'action ne traîne guère et que les subtilités psychologiques nous sont toujours dévoilées brutalement, en quelques secondes, par quelque fait révélateur. »

L. P.

Tartarin dramaturge

Le maire actuel de Tarascon consacre à la poésie les loisirs que lui laissent ses devoirs administratifs.

Un journal parisien publiait récemment une interview où le maire poète a fait les déclarations suivantes, qui, paraît-il, sont authentiques de la première ligne à la dernière :

Quand j'ai fait jouer ma tragédie, l'an passé, devant le grand mur du château du roi René, quel délire, malgré la cabale ! Au cinquième acte, le public pleurait. Il faut dire que mes vers vous prennent aux entrailles ! On a joué ma tragédie deux fois, monsieur, ce qui est rare pour une tragédie. Mais je le sais, j'ai du talent. J'ai la tête épique.

— Tel M. Joseph Delteil, jadis ?

— Je serais plutôt dans le genre de Corneille, avec un rien de racinien. J'ai en train une nouvelle tragédie et un grand poème épique en douze chants. Ça c'est dur, quoique six mille vers ne me fassent pas peur. Je pense à des œuvres comme Mireille, avec des sujets plus forts.

Té ! il se vante, le maire...

France Film

PRÉSENTE

un programme sensationnel

Ame d'un clown

avec

Pierre Fresnay, Pasquali

Adaptation de la pièce

TEDDY AND PARTNER

qui a connu un très grand succès au théâtre St-Ida la saison dernière.

En programme double avec

Albert Préjean et Danielle

Darrieux

dans

Quelle drôle de gosse

SAINT-DENIS

Lettre de Londres

L'Angleterre et la Société des Nations

Au cours des controverses de presse qui se sont instituées autour du différend italo-éthiopien, on a émis des doutes de divers côtés, surtout du côté italien, sur la sincérité de l'attachement de l'Angleterre à la Société des Nations. On a insinué que, en se retranchant derrière la nécessité de maintenir la sainteté des contrats internationaux, et en particulier du Covenant, ce pays pratiquait en fait une politique égoïste, ce que Bismarck appelait la « politique du sabot » ou frein imposé à l'expansion extérieure d'autres pays. Ne pouvant prendre certains territoires africains, l'Angleterre voudrait empêcher les autres pays de s'en emparer. D'où les diatribes de M. Gayda dans le *GIORNALE D'ITALIA*, et la sortie de M. Mussolini contre ces peuples qui veulent empêcher d'autres peuples de pratiquer une politique de conquête qu'ils ont pratiquée eux-mêmes.

Soit dit en passant, ce reproche contenu dans le discours de Cagliari ne s'adressait pas à l'Angleterre seule, mais à la France, aux Etats-Unis, à la Russie, bref, aux pays de dimensions « impériales », qui ont une large place au soleil. Dès avant la guerre, mais plus encore depuis, les Italiens et les Allemands ont beaucoup développé, contre les pays « repus » de territoires, leur thèse de pays « non-repus ».

En fait, on peut se demander si ce n'est pas la presse italienne subventionnée, et non la libre presse anglaise, qui cherche à donner le change au monde. Dans le conflit né depuis huit mois de l'incident d'Ual-Ual, il ne s'agissait pas du tout en premier lieu du degré de civilisation des Abyssiniens, ni de l'esclavagisme, ni même du péril jaune, mais uniquement d'une question de frontière entre le royaume d'Ethiopie et l'un des trois pays blancs — deux « repus » et un « non-repu » — qui l'enserrent. C'est cette question qu'il s'agit toujours de résoudre, sans élargir le débat. La manière dont le gouvernement et la presse fascistes ont voulu étendre l'affaire en un conflit national, qui ne saurait se dénouer que par la mort de l'un des adversaires, ne saurait tromper personne. La question est de savoir qui, des deux adversaires, veut la paix, et qui veut la guerre: pour l'Angleterre, le premier doit être soutenu, et le second combattu, si l'on veut conserver la lettre et l'esprit du Pacte de la Société des Nations, pour ne rien dire du Pacte Briand-Kellogg, et des traités de conciliation signés avec l'Abyssinie.

Sans doute, l'Angleterre reconnaît la légitimité des aspirations de l'Italie à une expansion territoriale, et elle a prouvé son bon vouloir envers la nation traditionnelle amie en lui accordant successivement des rectifi-

cations de frontière importantes dans la région de Djeraboub, dans l'oasis d'Ouénat, et dans le Djoubaland. Plus récemment, le gouvernement de Londres a voulu offrir à l'Abyssinie une portion de territoire britannique (le port et l'interland de Zeila, en Somalie britannique), si par ce moyen il pouvait obtenir des concessions éthiopiennes à l'Italie (principalement dans la province d'Ogaden), et acheter ainsi la paix. Cette suggestion s'est heurtée à un refus net de M. Mussolini, et a indisposé à la fois la France, qui a craint pour son débouché de Djibouti, et l'opinion impérialiste anglaise, qui a protesté contre un projet de cession de territoire britannique pour régler la querelle de deux pays étrangers. Si l'Angleterre vivait sous un régime de dictature, qui ne voit la campagne qu'elle eût lancée contre l'Italie, au lieu de prodiguer les gestes d'apaisement? Elle n'aurait pas eu de peine à faire démontrer par sa presse que l'Italie, ayant « consolidé » ses possessions d'Erythrée et de Somalie par la conquête de l'Abyssinie, aspirerait fatalement dans l'avenir à « consolider » la Libye avec son Afrique Orientale en absorbant l'Egypte et une partie du Soudan. Mais ce sont là des rêves de Pichrochole que pas un journal anglais n'a attribués à l'Italie.

La meilleure diplomatie, a-t-on dit, consiste à dire la vérité et à croire à la véracité d'autrui. Le premier ministre britannique, M. Baldwin, a dit par deux fois en un mois que la Société des Nations est l'ancrage de sûreté de la politique de la Grande-Bretagne. Cela veut dire évidemment, dans les difficultés présentes, que le respect des engagements souscrits dans le Covenant est la condition indispensable du maintien de la paix et de l'ordre entre les nations. Les précédents créés par le Japon et par l'Allemagne, sortant de l'organisation de Genève pour poursuivre leurs fins égoïstes, ne sauraient être cités dans le différend italo-éthiopien.

On ne les justifie aucunement, mais le Japon a agi en Extrême-Orient, sachant que ni l'Europe ni l'Amérique ne pourraient faire opposition à ses desseins en Mandchourie sans une guerre longue et difficile, et l'Allemagne pour sa part n'a pas mis l'Europe en présence d'une menace de guerre. Mais, si un grand pays européen donne l'exemple de faire fi de sa signature apposée à des traités internationaux tels que le Covenant et le Pacte Briand-Kellogg, c'en est fait de tout le droit international nouveau que l'on a essayé d'instaurer depuis 1919. Les conséquences d'un tel acte risquent d'être incalculables. Supposons la Société des Nations abolie,

comme elle le serait de fait après une agression d'un Etat-membre contre un autre Etat-membre, l'Europe se trouverait dans un état d'anarchie internationale pire que celui qui existait avant 1914. Les ententes de la France avec diverses puissances de l'Europe — Petite Entente, bloc balkanique, Russie soviétique — ne seraient plus que des alliances de l'ancien type dirigées contre l'Allemagne, au lieu d'instruments destinés au maintien de la paix. Même les diverses nations de l'Empire britannique perdraient le lien établi entre elles sur le plan international. Puisqu'on parle de la primauté des nations de race blanche, une nation de cette race aura brisé la solidarité entre elles, et mis fin désastreusement à l'initiative prise il y a quinze ans pour faire régner entre elles au moins un système de paix fondé sur le droit. C'est pour cette raison que l'on considère à Londres que l'épisode italo-éthiopien, quel qu'en soit le dénouement éventuel, serait en fin de compte d'une importance secondaire en comparaison de la ruine du système collectif de paix, qui est surtout européen. Derrière une marche victorieuse des Italiens vers Addis-Ababa, on discerne le spectre d'une ruée allemande en direction de Vienne ou de la Russie, entraînant un incendie général de l'Europe.

Aussi, malgré les violentes attaques de la presse italienne, le gouvernement de Londres poursuivra-t-il imperturbablement sa ligne de conduite, fondée sur la fidélité envers les engagements souscrits dans l'intérêt de la paix générale. Car, quoi qu'en disent les disciples de Machiavel, la paix et la bonne volonté entre les nations demeurent les conditions essentielles de la prospérité de tous les pays du monde.

R. de MONTMEYRAN

Juillet 1935.

Lettre de Paris

Autour de deux cortèges

LES ESPRITS sont à l'optimisme depuis que le 14 juillet s'est passé « sans qu'il se passât quelque chose », et depuis que les 29 décrets-lois — serrant la ceinture à tous les citoyens, veut-on croire — ont pu être promulgués dans le calme, un calme qui n'est peut-être que provisoire, car les résistances s'organisent, du côté des 800.000 fonctionnaires surtout. Pourtant oui, il s'est passé quelque chose le matin de la fête du 14 juillet, quelque chose de très beau, et qui se reproduit en France chaque fois qu'un grave danger menace: on s'est rallié autour du drapeau. Depuis le 14 juillet 1919, jamais pareille foule n'avait acclamé l'armée et ses trois couleurs avec un enthousiasme pareil. On aurait pu penser que par la chaleur tropicale — 110° au soleil (et la revue militaire se passait forcément au soleil) — ceux qui ne pouvaient s'évader aux champs auraient opté pour les coins ombragés que Paris ménage si généreusement à ses habitants. Au lieu de quoi, les Champs Elysées commencèrent à se remplir dès l'aube. Une claire matinée au ciel bleu, des musiques entraînant, une revue émouvante par sa grandeur et sa sérénité — corsée d'une manœuvre aérienne de toute beauté où 650 avions évoluèrent dans un ordre impeccable et sans le moindre accroc, — peut-être enfin un obscur sentiment de réconfort que donnait la crâne allure des défenseurs attirés du pays, tout cela était plus qu'il n'en fallait pour incliner le peuple, si nerveux hier encore, à l'apaisement. Aussi fit-il confiance au gouvernement, le mon-

trant par des ovations à ses chefs, MM. Lebrun et Laval, sinon à ses représentants qui furent « hou-hou-tés » copieusement. Aussi pourquoi, se sachant une si mauvaise presse, les députés avaient-ils arboré l'écharpe des grands jours? En tenue anonyme ils avaient des chances de passer inaperçus!

Pour que l'ordre fût maintenu lors des défilés de l'après-midi, M. Laval et son Ministre de l'Intérieur avaient pris leurs précautions. Bien qu'aucun uniforme ne fût visible sur le parcours des deux cortèges qui se partageaient la ville d'est à ouest — laissant un grand vide au milieu — des groupes importants de gardes mobiles occupaient des locaux dans les rues adjacentes, prêts à intervenir, et 100.000 hommes de troupe étaient demeurés dans la capitale après la revue du matin. Des promesses avaient bien été faites, de part et d'autre, de ne pas chercher à se rencontrer, mais le danger demeurait d'une forte tête ou d'un inconscient déclenchant la bagarre à la faveur de quelque stupide et imprévisible incident. Ce qui se pouvait prévoir, par contre, c'étaient les difficultés de la dislocation, du côté Vincennes surtout où le chiffre des manifestants s'annonçait d'environ 200.000 selon les uns, du double selon d'autres, en y ajoutant les spectateurs. Il fallait à tout prix éviter les longues et énervantes attentes. Aussi calculait-on sévèrement le rythme d'évacuation du métro, supputant quelle fraction des manifestants s'en irait tout de suite, quelle autre s'attarderait dans les cafés où le ravitaillement en munitions — lisez en barils de bière — se faisait sans arrêt depuis plusieurs jours, venant d'Alsace et de Lorraine. Puis, au cas où des groupements trop nombreux auraient envahi les trains dans l'intention évidente de traverser Paris pour se jeter sur les manifestants adverses, l'administrateur du métro devait lui-même, installé au centre de manœuvre, couper le courant. Lorsque vint la dislocation, manifestants et curieux trouvèrent largement, grâce à l'immensité des Cours Vincennes, de quoi s'écouler ou s'asseoir aux terrasses. L'administrateur put téléphoner au ministre de l'Intérieur, de quart d'heure en quart d'heure, que tout allait bien, et cette journée redoutable prit fin dans la joie traditionnelle des bals sur les places publiques. Mais on avait eu chaud, de toutes les façons.

Combien, au cours des récents événements, M. Laval s'est montré adroit! Nous l'avons vu tourner la difficulté des cortèges rivaux qu'il ne pouvait empêcher, puisqu'il est entendu que chacun a le droit de défilé, le jour de

la fête nationale. A l'aide de ce don de négociateur qui est son grand atout, il a su obtenir les promesses qu'il fallait, puis il a pris soin du reste.

Quarante-huit heures plus tard, ayant retardé la terminaison des travaux sur les décrets-lois jusqu'après le 14 juillet, et le retour des délégations dans leurs provinces, il amenait ces travaux à leur point final en une seule séance du Conseil des ministres, de quinze heures d'affilée — car on ne saurait compter comme une trêve la halte du déjeuner (excellent, paraît-il, et finement arrosé) dont M. Laval profita pour poursuivre des échanges de vues avec ses collaborateurs qu'il avait retenus à sa table. Lui-même d'une endurance à toute épreuve, l'astucieux premier ministre savait, par cette tactique, amener à composition par la fatigue certains réticents, et empêcher les timides de recevoir des injonctions du dehors!

Car on pense bien qu'un premier déficit de 11 milliards ne se peut combler sans « tirage ». Un long va-et-vient de compromis commença dès 9 h. 30 du matin. Les textes furent épluchés, discutés, grignotés, figués, ciselés. A minuit et demi, tout était à peu près équilibré: l'augmentation de 50% de l'impôt sur les revenus au-dessus de \$5000 est un apaisement offert aux fonctionnaires et aux pensionnés réduits de 10%, etc. Après le rapport de rigueur au Président de la République, M. Laval put dormir pour la première fois depuis trois jours. Le succès psychologique était assuré, en attendant l'autre. En enlevant à Pierre, on comblait d'aise Paul, touché lui-même, et de qui Jacques se moquait ensuite.

Et comme la nature humaine est ainsi faite que le désagrément des uns contribue sensiblement au sentiment de bien-être des autres, il se pourrait que M. Laval, qui avait promis le mécontentement général, arrivât — par un revirement imprévu — à contenter tout le monde.

Hélène ROULANS

Les méfaits du préjugé racial

Sait-on qu'il y a, aux Etats-Unis, 100.000 Nippo-Américains? Nés aux Etats-Unis de parents japonais, et considérés officiellement comme des citoyens américains, ces malheureux sont les victimes du préjugé racial. Ils se sentent Américains, mais leurs traits orientaux et leur couleur jaune les trahissent. « Que suis-je? » se demandent-ils « oiseau ou souris? ou chauve-souris? »

Ces Nippo-Américains, les « nisei », ne peuvent plus retourner dans le pays de leurs ancêtres qu'ils ne connaissent guère, et l'Amérique les repousse.

Lorsque les Américains reprochent aux Allemands — et à juste titre — la persécution des Juifs, que ne pensent-ils aux nègres et aux jaunes de leur pays?

Les romans de l'histoire

La mort du lieutenant Bonaparte

(Du FIGARO)

C'était le 21 février 1879, à Camden-Place. L'Impératrice était nerveuse : — Mais enfin qu'as-tu donc, Louis, à t'agiter ainsi? demanda-t-elle à son fils.

— Si je vous le disais, ma mère, vous ne dormiriez pas de la nuit, répliqua imprudemment le prince.

Et elle ne dormit pas, car elle ne pouvait plus avoir de doute : il voulait se battre, il voulait partir avec ses camarades anglais contre les Zoulous.

Déjà elle l'avait empêché de prendre du service en Autriche. Elle savait bien qu'elle ne l'empêcherait pas cette fois de faire son devoir d'officier anglais.

— Voyez ma position, lui dit-il le lendemain. On me voit toujours tel qu'on m'apercevait autrefois : pour la foule, je suis resté « le petit prince ». C'est si vrai qu'au sein même de mon parti, je ne suis pas toujours écouté... Il faut donc absolument que je fasse quelque chose, quelque chose qui me grandisse et me donne cette influence à laquelle j'ai droit...

Il ne se sentait pas fait pour mourir de langueur comme le duc de Reichstadt, et puis il ne le disait pas, mais M. A. Augustin-Thierry l'a parfaitement saisi dans le livre sobre et précis qu'il lui consacre, il voulait apprendre la guerre à l'école de l'Afrique, comme l'avaient fait les généraux de son père.

L'Impératrice avait compris. Elle céda. Rouher, l'ancien « vice-empereur », fut moins facile à convaincre ;

1 A. Augustin-Thierry: Le Prince impérial (Grasset).

d'autres s'insurgèrent également. Le prince s'expliqua en une lettre fort curieuse.

Quatre raisons à son départ, selon lui.

D'abord la crainte d'une restauration consécutive au 16 Mai et qui eût été l'œuvre du Parlement ou de l'armée. « Cette restauration à la manière espagnole m'aurait fait, comme Alphonse XII, l'esclave de quelques hommes et de tout un parti. Je ne me serais pas accommodé d'une telle situation et je la redoutais plus que je ne la souhaitais. »

Par ailleurs, depuis que les événements ont tourné, il a eu le sentiment net que le parti impérialiste n'existait que par lui et ne vaudrait qu'autant que lui-même grandirait. « J'ai eu la preuve que l'on ne suivrait qu'un homme connu pour son énergie, et tout mon soin a été de trouver le moyen de me faire connaître. »

Ensuite, « écrire des lettres de condoléances, héberger les politiciens, taper sur le ventre des journalistes, me faire leur copain », chercher encore le riche mariage, cela, non.

Enfin, « lorsqu'on appartient à une race de soldats, ce n'est que le fer en main qu'on se fait connaître. »

Et voilà pourquoi en Afrique du Sud, sous l'uniforme anglais, il y aura un lieutenant Bonaparte.

A vrai dire, il ne figurera pas dans les cadres réguliers. Le gouvernement de la Reine n'a voulu l'autoriser qu'à suivre les opérations, et la lettre qu'il a envoyée à ce sujet au général en

chef, lord Chelmsford, reste volontairement dans le vague quant aux fonctions à confier au prince.

« ... témoigner de la bienveillance et lui prêter assistance pour qu'il puisse suivre, autant que cela sera possible, les opérations avec les colonnes d'expédition... »

Le général a compris. Il l'attache comme adjoint au chef de l'état-major, se disant évidemment que dans ce poste il pourra le surveiller mieux, lui éviter les actions dangereuses. C'est compter sans son homme, c'est ne le connaître point.

D'abord, le prince est ravi, tout heureux de mener la vie de soldat. Il entend vivre comme les camarades, sans faveur d'aucune sorte. Cela plaît aux vieux officiers anglais qui le prennent en amitié. Et alors, profitant d'une absence de lord Chelmsford, le prince Louis-Napoléon obtient du colonel Harrison d'être attaché au service des reconnaissances : le tour est joué.

Le 19 mai, il est à l'extrême pointe d'avant-garde avec un peloton, et il charge les Zoulous, il s'empare de leur kraal, ne bronchant pas sous la fusillade. Le lieutenant Bonaparte n'avait pas entendu les balles depuis la bataille devant Sarrebrück, où, le 2 août 1870, il avait reçu le baptême de feu.

Ses compagnons d'armes veulent perpétuer le souvenir de sa victoire, et le soir, le village conquis reçoit le nom de kraal Napoléon.

Victoire sans lendemain. Lord Chelmsford est revenu, il a conscience de sa responsabilité et est bien décidé à ne plus laisser le prince s'aventurer dans des bagarres de cette sorte. Fin diplomate, il se garde de toute observation; seulement, il emploie le jeune officier à établir d'urgence les plans d'un fortin.

Le 29 mai, cependant, il ne peut l'empêcher de monter à cheval, de se joindre à un piquet d'exploration.

Au soir, comme il rentre avec les hommes, sans qu'un coup de fusil ait

été tiré, un général l'accueille en riant :

— Eh bien, Monseigneur, vous ne vous êtes pas encore fait tuer?

— Pas encore riposte le prince en riant. Mais si je dois l'être, je crois que j'aimerais mieux un coup de zagaie qu'une balle, cela montre au moins qu'on a senti le contact de l'ennemi.

Et le soir, au mess, on boit aux victoires futures, à l'empire.

— Gentlemen! The Queen...

1er juin 1879. Le prince griffonne un mot à sa mère sur une feuille de son carnet. Il a insisté pour partir avec le peloton qui va reconnaître le lieu de campement de la division. Certes, l'ennemi est proche, mais enfin la mission est de tout repos.

Et le général a consenti à envoyer le lieutenant Bonaparte en avant-garde, puisque le commandement de l'escorte sera assuré par l'officier le plus sûr, le major Bellington.

Seulement, au dernier moment, le major, pris par un autre service, doit être remplacé. Un volontaire s'offre: le lieutenant Carey, officier de l'armée des Indes, nouvellement arrivé en Afrique et point autrement connu.

C'est lui qui a le commandement. Le carnet du prince le prouvera, où il est écrit :

— Escort under captain Carey.

Et les voilà tous les deux partis par la brousse, botte à botte, suivis de six soldats européens, de quelques Cafres. Ils sont montés à cheval à neuf heures du matin; à midi, ils font halte près d'un kraal désert, au milieu des hautes herbes et sans vue d'aucune sorte. Suprême imprudence: pas même une sentinelle.

On dessangle les chevaux, on jette à terre les armes, on déjeune et on se repose. Le prince commence un croquis des lieux et Carey songe au retour, lorsqu'un indigène se met soudain à hurler :

— Les Zoulous! Les Zoulous!

Affollement sous les coups de feu qui éclatent de partout, et les Zou-



— Le chéri s'est éveillé avec son petit canon dans les bras.

Dessin de Forain, du 7 janvier 1919, paru dans la collection « De la Marne au Rhin ».

lous surgissent des herbes, brandissant leurs zagaies.

Les Blancs se sont précipités sur les chevaux.

— Sauve qui peut! crie le capitaine Carey en enfourchant sa bête.

Et déjà il est loin, que les autres se hissent sur les chevaux effrayés et qui se cabrent; le prince veut les imiter, se cramponne à sa selle, mais son cheval danse avec des ruades.

— Dépêchez-vous, monsieur, crie au passage un ancien marin de Guernesey, qui prend le large.

Se dépêcher, il le voudrait bien. Et il s'enlève enfin... Mais pour rouler à terre: l'étrivière a cassé. On l'avait recousue quelques jours avant...

Tout là-bas, Carey l'a vu tomber, il ne songe même pas à rebrousser chemin. Dans sa chute, son sabre a jailli du fourreau. Le prince fait face à la horde sauvage.

Trois coups de revolver claquent; deux nègres boulent, et c'est la fin. Sous la zagaie qui lui a percé le côté, le prince tombe. Une autre flèche lui crève un œil, atteint le cerveau.

Sur son corps, la horde s'abat, le percé de dix-sept coups de lance. Puis on le dépouille de ses armes et de ses vêtements. On ne lui laisse au cou que ses médailles.

Au camp anglais, Carey a rendu compte. Impossible de partir à la nuit noire. D'ailleurs, à quoi bon? Personne ne peut douter de la fin du prince.

Au matin, la cavalerie prend la brousse, sous la conduite de Carey: elle devait retrouver trois corps, ceux de deux soldats avant celui du prince.

Le lendemain, l'armée anglaise en bataille rendait les honneurs au cercueil du lieutenant Bonaparte, qui allait reprendre le chemin de l'Angleterre.

Il n'était pas arrivé qu'un conseil d'enquête se réunissait le 10 juin pour juger le capitaine Carey.

Celui-ci prétendait que ce n'était pas lui qui commandait la reconnais-

sance, qu'il avait dû obéir aux ordres

Georges GIRARD

la Vie Économique

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

par J.-M. NADEAU

Inquiétudes de nos figurés

Un bon nombre de barbiers-coiffeurs se voient forcés depuis quelque temps de fermer boutique. Pourquoi? Ceux qui ont bénéficié des nouvelles tarifications, ce sont les « gros », ceux qui ont pignon sur rue et des salons où l'on trouve les lotions les plus fines. Le petit barbier-coiffeur des quartiers ouvriers ne vit plus. Il n'y a rien d'intrinsèque à cet état de choses. Plutôt que de payer 35 sous pour une taille de cheveux, le chômeur préfère recourir aux services de son épouse même si l'esthétique « figurée » en souffre un peu. Il y a mieux. Des barbiers qui touchent des allocations de chômage ont des clients à domicile qu'ils rasant et lotionnent au rabais. Les plus audacieux, qui n'ont pas encore fermé boutique et qui ne craignent pas de risquer l'emprisonnement, coupent les prix sans que rien y paraisse. Ce n'est certainement pas le client qui se fera prier pour accepter un rabais accordé très confidentiellement.

Ce n'est pas là le seul grief des petits barbiers-coiffeurs. Ils trouvent extrêmement onéreuse l'obligation de fermer leurs portes à sept heures, le samedi excepté. Les ouvriers et petits employés qui travaillent en dehors de leurs quartiers, dans le centre ou dans la partie basse de la ville, n'ont plus le temps, rentrés chez eux, d'aller chez leur coiffeur habituel. Ils vont de préférence augmenter la clientèle des grosses boutiques.



L'acier au manganèse, marque « Sorel », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chenilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc., est reconnu de qualité supérieure; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris. (r)

C'est autant de perdu pour les autres.

Là nous touchons du doigt un des aspects les plus curieux d'une politique de tarification des prix dominée par l'illusion d'un prompt retour à la prospérité. Plutôt que de pratiquer la seule politique qui s'impose partout à l'heure actuelle, la déflation, on maintient, à coups de textes de lois, les prix et salaires des années de vaches grasses ou supposées telles parce que tout le monde jouait à la bourse et s'achetait une automobile. Quelques pays ont entrepris une déflation prudente et n'ont pas à s'en repentir.

Quand allons-nous rapporter nos lois antiéconomiques et suivre le salutaire exemple d'une déflation courageuse?

Finances européennes

L'Europe est-elle menacée d'une nouvelle panique financière? Les journaux financiers de Paris et de Londres sont loin de sonner la note optimiste. C'est surtout en Italie et en Allemagne que les périls apparaissent les plus graves. Le florin hollandais est sérieusement menacé et le franc chancelle. L'inquiétude générale quant au sort des monnaies se traduit par une hausse vertigineuse du coût de la vie. Pour la seule Italie, l'indice des prix de gros, avec 1913 comme base, a passé de 260 en janvier dernier à 325. Qu'arrivera-t-il après une reprise passagère, certaine en pareils cas, de l'indice économique? Les besoins du crédit augmenteront et il faudra recourir à l'inflation ruineuse et, enfin, à l'abandon de l'étalon-or.

Il en est à peu près de même en Allemagne, où la situation financière est caractérisée, comme en Italie, par une hausse considérable du coût de la vie. La rareté des matières premières paralyse les industries de production et de consommation. Ce n'est que par des expédients que le Dr. Schacht, dictateur financier, réussit à maintenir les choses, temporairement.

Le ministère Laval, en France, fait des efforts désespérés pour sauver le franc. Réductions des appointements des fonctionnaires, conversions forcées, impôts nouveaux, surtaxes, baisse du coût de la vie sont les meilleures armes des défenseurs du franc contre les dévaluateurs.

Une Europe dont la stabilité économique et sociale est aussi incertaine n'augure rien de bon pour les deux Amériques et le reste du monde.

Les accords d'Ottawa

On a tout dit des accords d'Ottawa, surtout qu'ils étaient une mesure de haute politique. Pour le prouver, on aligne des chiffres qui finissent toujours par donner à notre pays une balance du commerce favorable. Les statistiques les plus récentes enregistrent une balance favorable interimpériale de 170 millions de dollars. Est-ce là un gain qu'il faut monter en épingle? Les exportateurs de bois canadiens, qui voient décroître leur commerce avec l'Angleterre de façon alarmante, viennent de faire pression à Ottawa pour que Londres mette fin au dumping des bois russes. M. G. Howard Ferguson, commissaire

canadien à Londres, est chargé de négocier avec les autorités anglaises à ce sujet. Les négociations, à n'en pas douter, seront longues, d'autant que le dumping russe fait l'affaire des entrepreneurs britanniques qui ne se font aucune peine, même légère, d'acheter les bois soviétiques, moins chers que les nôtres.

On attache d'ailleurs moins d'importance à Londres qu'à Ottawa même, aux accords d'Ottawa. M. Stanley Baldwin, fin diplomate qui a dirigé les négociations à sa guise, n'a pas voulu nuire au commerce d'exportation de son pays.

Qu'avons-nous récolté des accords d'Ottawa? Une balance favorable interimpériale et, surtout, la perte, lente mais sûre, des marchés européens. Ce sont les statistiques fédérales qui nous l'apprennent. Les accords d'Ottawa n'ont-ils pas retardé aussi, dans une large mesure, les négociations entreprises avec les États-Unis, pour réviser les traités américano-canadiens dans le sens d'un accroissement des échanges?

Jean-Marie NADEAU

Questions et réponses

Nous répondrons gratuitement dans cette colonne à toute demande de renseignements économiques et financiers de nos abonnés et lecteurs, à condition toutefois de recevoir des lettres portant la signature et l'adresse de nos correspondants ainsi qu'un chiffre ou une lettre de référence. Etant donné le temps que peuvent nécessiter certaines recherches, nous ne nous engageons pas à répondre immédiatement à ces demandes de renseignements.

S. V. nous écrit: J'ai acheté un paquet d'actions de Bralorne Mines aux environs de \$10. Croyez-vous qu'en l'état actuel des choses, je ferais bien de réaliser à perte ou d'acheter encore, afin de faire une moyenne?

Réponse: Nous considérons Bralorne Mines comme une valeur incertaine, même aux cours actuels. En raison de la tendance actuelle vers la hausse des industrielles, nous croyons que vous auriez des chances de récupérer vos pertes en liquidant ces titres miniers pour acheter des valeurs industrielles bas cotées et susceptibles de hausse, dont nous avons déjà parlé dans nos chroniques financières précédentes.

A. C. nous envoie la lettre suivante: J'ai un certain nombre d'Electric Bond and Share qui m'a coûté \$20 à peu près l'action, en 1933. J'ai vu ces titres tomber jusqu'à \$4 et je me demande s'il ne serait pas bon de vendre maintenant et de limiter ainsi ma perte, puisque le cours est presque revenu à son ancien niveau.

Réponse: Selon nos prévisions, il y a de grandes chances pour que le titre en question enregistre une hausse. L'amélioration sensible des actions privilégiées d'Electric Bond and Share est de nature à aider les titres ordinaires et à les faire monter davantage. De plus, le portefeuille de la compagnie contient des titres d'entreprises qui presque toutes accusent une amélioration. En conséquence, nous serions d'avis de garder le titre en nous réservant l'avenir.

Nous recevons de J. J. la lettre suivante: Je suis avec intérêt vos chroniques financières et les conseils que vous donnez à vos lecteurs. J'aimerais avoir votre opinion sur la valeur des titres ordinaires de Quebec Power.

Réponse: Nous estimons que les titres ordinaires de Quebec Power ne sont pas surévalués aux environs de 14, cotation actuelle, et que ces cours permettent d'espérer une plus-value pour l'avenir. Nous ne croyons pourtant pas que ces actions offrent des avantages sortant de l'ordinaire, ni que les cours actuels soient de nature à permettre une spéculation particulièrement intéressante. Notre opinion vient du fait que les recettes de la compagnie dépendent pour une bonne part du réseau du tramway. Ces recettes ont donné, depuis quelques années, des signes non-équivoques d'instabilité, et deviennent un item de plus en plus incertain.

De plus, le titre ne maintient son cours que grâce à de généreuses distributions de dividendes, qui ne pourront peut-être pas être longtemps maintenues à leur niveau actuel. Pour toutes ces raisons, nous croyons que la Shawinigan offrirait plus de garantie pour l'avenir.

AUGUR

CHRONIQUE FINANCIÈRE

par AUGUR

Réveil local

C'est avec intérêt que le public constate enfin un mouvement de hausse spéculative sur le marché local. Ce mouvement pour être encore à l'état embryonnaire ne semble pas moins être destiné à durer quelque temps. Les signes de « départ » sont de plus en plus visibles ce qui permettra de ne plus être obligé de se confiner à des achats sur la place de New-York.

En fait, non seulement le mouvement de hausse de Wall Street finit par se propager jusqu'aux marchés canadiens, mais encore la place de Montréal montre par elle-même une tendance à l'activité et au raffermissement des cours. Nous trouvons, dans une analyse de la bourse, confirmation de notre théorie sur l'avance inévitable qui devait se produire à Montréal. Par exemple, on constate que depuis plusieurs mois les avances aux courtiers diminuent progressivement, ce qui ne signifie pas que la situation du marché soit de plus en plus mauvaise. Au contraire, cela indique une amélioration technique de la bourse et la diminution des achats sur marge. On en trouve confirmation dans le maintien des cours. Certaines hausses qui se sont produites sur quelques valeurs renforcent encore cet indice de rétablissement. On peut en conclure que l'initiative des opérations de bourse est passée des amateurs aux professionnels, et, pour être plus explicite, aux spéculateurs possédant des disponibilités assez considérables et aux affaires qui constituent un portefeuille. On comprend dans ces conditions que le mouvement d'avance ait plus de chance de se maintenir que précédemment.

Il résulte de tout ceci que le « flot-tant » devient de plus en plus faible et que les capitaux qui cherchent à se placer deviennent de plus en plus

considérables. Tout ceci est dans la marche normale de la bourse. Les ventes des derniers mois ont produit des disponibilités qui doivent nécessairement être employées d'une façon ou d'une autre. Etant donné que les placements sous forme de prêts ne peuvent guère être considérables, en raison de l'état encore chancelant des affaires, le seul placement possible est celui d'un achat de bourse. On a là une explication du mouvement de hausse actuel, mouvement qui n'est pas toujours compris par le public qui l'attribue bien souvent à toute autre cause.

La situation technique

Nous sommes d'avis que le point est atteint auquel les achats de placement (par opposition aux achats purement spéculatifs) ont absorbé à peu près toutes les disponibilités du flottant. En conséquence, il faut prévoir, au cours des semaines qui vont suivre, un mouvement de hausse sur une bonne partie des valeurs canadiennes. Il faut peu de chose pour que ce mouvement normal soit accentué par l'intérêt purement spéculatif du public. La chose s'est déjà vue, et il n'y a aucune raison pour qu'elle ne se produise pas une fois de plus. Nous pouvons donc, presque du jour au lendemain, nous trouver en face d'un marché en pleine hausse, comme cela semble être le cas à New-York.

Le choix judicieux

Evidemment, ce n'est pas une raison, parce que les cours se raffermissent, pour se lancer, tête baissée, dans des achats aventureux. Il est des titres qui monteront normalement, il en est d'autres qui seront entraînés, mais qui ne manqueront pas de rebaisser une fois le premier mouvement accompli. Il ne manque pas sur le

marché de titres qu'il vaut mieux négliger. Certaines valeurs ne sont pas solides et retombent toujours après un certain temps. Mais il existe, d'autre part, d'excellentes valeurs.

Nous avons déjà expliqué les raisons pour lesquelles nous recommandions *Montreal Power* et *Shawinigan* et nous avons également souligné l'intérêt du groupe des liqueurs. Ces valeurs sont appelées à participer à la hausse, les deux premiers titres ont déjà enregistré des plus-values intéressantes et il n'y aurait rien d'étonnant à voir *Shawinigan* grimper jusqu'à 24, qui était son maximum en 1934.

Nous rappelons qu'il faut montrer de la prudence en ce qui concerne les pétroles canadiens, en raison de la guerre des prix qui s'est déclenchée entre certains groupes distributeurs, et ne pas trop s'emballer pour les valeurs aurifères qui ont vraisemblablement atteint leur maximum, eu égard à leurs recettes actuelles.

Nous croyons qu'il vaut mieux rechercher les titres de compagnies qui ont amélioré leur situation durant l'année 1935. Les services publics appartiennent à ce groupe, à de rares exceptions près. Certaines industrielles, comme les liqueurs, le nickel, l'aluminium, les papiers, les matériaux de construction et de chemin de fer, le matériel électrique, les machines agricoles, entrent dans la catégorie des valeurs qui participeront à la hausse des cours. Enfin, on peut s'attendre à une amélioration de la situation des chemins de fer, dont les résultats financiers du deuxième semestre seront probablement supérieurs.

Il importe avant tout de faire preuve de prudence et de mesure en face du mouvement qui se prépare. C'est pourquoi nous conseillons très vivement à nos lecteurs de conserver les titres susceptibles de hausse dans un avenir prochain, plutôt que d'essayer de réaliser des profits essentiellement temporaires, qui ne leur profiteront pas, étant donné qu'ils seront obligés de se racheter plus tard à des cours certainement plus élevés.

AUGUR

CHEZ WOODHOUSE

LE CLOU DE NOTRE VENTE D'AOÛT D'AMEUBLEMENT

Embellissez votre intérieur avec cet attrayant ensemble de studio,

trois meubles modernes en chromé



Une nouvelle baisse du prix d'un ameublement chromé grand chic

Prix régulier \$115

Monture entièrement en chrome, tel qu'indiqué dans la vignette ci-dessus. Mains-courantes en ébène. Sofa avec matelas à ressorts et aisément transformable en lit-double ou lits jumeaux. Recouvert d'un tissu durable et d'un dessin agréable.

Premier acompte \$4. Versements mensuels, sans intérêt, \$3.

\$62.50

WOODHOUSE & CO., Limited
103 rue St-Catherine
Ouest, Montréal.

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hall Newcastle-on-Tyne Southampton
Middlesbrough Sunderland Bristol Cardiff Edinbourg Glasgow Belfast Dublin

OUTRE nos services ordinaires de courtage, nous offrons à nos clients l'avantage de faire examiner leur portefeuille par nos statisticiens, qui leur donneront des conseils touchant la conservation ou l'abandon des titres qu'ils détiennent.

Nous serons flattés de votre demande de renseignements

GARNEAU & OSTIGUY

AGENTS DE CHANGE
IMMEUBLE ALDRED, PLACE D'ARMES.
Montreal Stock Exchange Montreal Curb Market
Canadian Commodity Exchange Inc.

APERÇUS SCIENTIFIQUES

L'indice d'octane

La puissance et le rendement des moteurs d'automobiles augmentent avec le taux de compression du mélange d'air et de gaz combustibles que fournit l'essence de pétrole. Plutôt que de le définir, illustrons par un exemple ce que c'est que ce taux. Le volume d'un cylindre étant de trente-cinq centimètres cubes, si les gaz, une fois comprimés, n'occupent plus que sept centimètres cubes, le taux de compression, ou plus simplement la compression, est de cinq, c'est-à-dire, le quotient de 35 par 7.

Les avantages que l'on espérait en comprimant de plus en plus la charge du moteur furent vite neutralisés par l'apparition d'un phénomène inattendu : la détonation que, dans le langage populaire, on traduit par cognement. Les savants et les techniciens ont aussi adopté ce vocabulaire expressif.

Quant aux automobilistes, ils connaissent bien ce bruit métallique, ce cliquetis énervant qui se produit quand il y a trop d'avance à l'allumage ou lorsque, gravissant une côte en prise directe, on tarde trop à opérer la reprise nécessaire. Désagréable, certes, mais ce n'est rien au prix des dommages que cause au moteur la vibration qui use rapidement les parties métalliques, ce qui dérange tout un mécanisme de précision.

Il fallait trouver un remède ou s'en tenir aux compressions pour lesquelles il n'y avait pas de cognement. Les industriels eurent recours aux services de leurs techniciens et des savants.

Pour parer au plus pressé, on chercha et on finit par découvrir des substances qui, ajoutées en petites quantités à l'essence, sont capables d'empêcher ou de retarder la détonation. Dès 1922, l'ingénieur américain Midgley suggéra l'emploi du plomb tétraéthyle comme « antidétonant ». A la dose d'un dix-millième, cette panacée faisait merveille. Mais ce composé du plomb, comme tous ses congénères, est toxique. Il est même corrosif. On dut colorer l'essence qui en contenait, prescrire de grandes précautions pour son maniement, limiter ses emplois. Et ce n'était qu'un pis-aller.

Les raffineurs américains voulurent aller plus avant. Ils firent un vaste projet dans le but d'étudier la composition des carburants qu'ils distillaient. Ce n'est pas une substance simple que l'essence de pétrole. On savait déjà qu'elle est un mélange de carbures d'hydrogène, c'est-à-dire de corps formés exclusivement d'hydrogène et de carbone. C'est un sujet d'étonnement pour celui qui commence l'étude de la chimie que la multiplicité des combinaisons que peuvent donner ces deux éléments. Les atomes de carbone peuvent se suivre à la queue leu leu, entourés d'atomes d'hydrogène. On a alors des carbures en chaînes droites. Ou bien, comme au jeu de dominos, les atomes peuvent se ramifier en chaînes latérales. La gazoline est un mélange de toutes ces sortes de carbures, mélange plus complexe qu'on ne l'avait imaginé tout d'abord.

La complexité de ce mélange explique, en partie du moins, le phénomène de la détonation. En effet, la théorie la plus généralement admise est que le cognement est attribuable à la combustion trop rapide d'une partie de la charge. Les gaz brûlants repoussent devant eux les gaz non brûlés jusqu'à ce que, la compression et la température étant devenues suffisantes, ceux-ci brûlent spontanément et causent, par un mécanisme encore mal connu, le bruit incriminé. Même avec des produits purs, au sens chimique du mot, la détonation est encore possible, ce qui complique le problème. La masse entière ne s'enflamme pas toute au même instant; l'ignition se fait en un point d'où elle se propage de proche en proche en une fraction de seconde.

Des essais de laboratoire sur des produits purs extraits des essences commerciales ont montré que les carbures en chaînes droites sont plus susceptibles de cogner que leurs homologues ramifiés. D'autre part, on reconnut que l'essence dite de « cracking » cogne moins que celle que l'on obtient par la distillation ordinaire. Ce procédé de « cracking », découvert accidentellement, a pour but de briser les grosses mo-

lécules, fournissant ainsi beaucoup de carbures à chaînes latérales.

Grâce à ces travaux la technique de la distillation réalisa de grands progrès. Mais c'était un peu la tour de Babel. Chaque laboratoire avait sa façon d'apprécier la valeur antidétonante des carburants, ce qui introduisait dans les cahiers des charges une pléthore d'indices, de valeurs et de degrés antidétonants sans rapport les uns avec les autres.

C'est en 1931, qu'un organisme central fut créé dans le but d'unifier les méthodes d'essais, d'adopter un barème unique pour l'appréciation de la valeur antidétonante de la gazoline. Le Cooperative Fuel Research Steering Committee, ou C.F.R., réunissait des techniciens représentant les principaux constructeurs d'automobiles, les grandes raffineries, le Bureau of Standards et la Society of Automotive Engineers. Son premier geste fut d'établir une échelle empirique de comparaison. On se rapporta aux travaux de Graham Edgar qui avait déjà suggéré d'adopter des carburants de référence constitués par des mélanges de deux carbures, l'un très détonant, l'heptane, l'autre très peu, l'isooctane. Le premier contient sept atomes de carbone en chaîne droite et seize atomes d'hydrogène. Dans l'autre, qu'on appelle plus simplement l'octane, il y a cinq atomes de carbone alignés l'un après l'autre, mais trois d'entre eux possèdent un atome de carbone comme voisin latéral, ce qui fait huit. Le tout est entouré de dix-huit atomes d'hydrogène. On a choisi ces deux carbures parce qu'ils encadrent à eux deux tous les carburants utilisés couramment. C'est dire que l'heptane est plus détonant que la plus mauvaise essence que vous puissiez acheter, tandis que l'octane l'est moins que la meilleure que l'on puisse vous offrir.

La façon dont on mesurait naguère la détonation était assez rudimentaire. On se fiait à l'oreille exercée d'un mécanicien pour percevoir le bruit et en apprécier l'intensité. La C.F.R. fit construire un moteur spécial, dit moteur C.F.R., à compression variable et de très faible cylindrée. Le cognement y est décelé, mesuré et enregistré automatiquement par un double dispositif électrique et mécanique. On y essaie une essence dans des conditions bien déterminées, jusqu'à ce qu'elle détone. On note les valeurs obtenues, puis par tâtonnements successifs, on cherche le mélange heptane-octane, ou son équivalent, qu'il faut employer pour reproduire un résultat analogue. Plus l'essence résiste à la détonation, plus il faudra d'octane dans le mélange de comparaison. Le pourcentage de ce carbure quasi-idéal est l'indice d'octane de ce carburant. Ceci ne signifie donc pas qu'il y a 60 ou 70 pour 100 d'octane dans la gazoline. Effectivement, les essences ordinaires contiennent un peu plus de un pour cent de ce carburant. L'indice d'octane, qui mesure la valeur anti-détonante de l'essence, est, de par sa définition officielle, la proportion en volume d'isooctane, dans un mélange de ce corps et d'heptane, qui détone, dans le moteur C.F.R., avec la même intensité que le carburant essayé. On a ainsi une échelle omnibus, indépendante de la composition des essences commerciales. Elle est adoptée aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, en France et en Allemagne. Cet indice est vraiment commode. Tout le monde parle maintenant le même langage. On sait qu'une essence ordinaire a un indice qui varie entre 60 et 65; de 66 à 75 on a une bonne gazoline; au-dessus de 75, on a ce qu'on appelle en France des super-carburants.

Léon LORTIE

La timidité

On doit plaindre les timides, plus nombreux qu'on ne le croit, et « soigner » leur moral, si facile à briser. La timidité est une maladie de la volonté, mais elle n'est pas inguérissable, elle ne le devient que si le malheureux ou la malheureuse qui en est atteint ne fait pas un effort sérieux et si ceux qui l'entourent ne l'aident pas à la surmonter. Ne rions pas des timides, ce sont des êtres auxquels chaque contact avec les autres humains est la source de mille maux! C'est dès l'enfance qu'il convient de supprimer le mal, et une main délicate doit opérer la cure.

Suis-je cardiaque ?

Il n'est guère de question qui soit posée plus fréquemment au médecin que celle-là, et il n'en est pas non plus dont la réponse soit attendue avec plus d'anxiété. Le sujet des maladies du cœur est et restera toujours de la plus grande actualité. Longtemps après que les maladies infectieuses auront leurs sérums curatifs ou leurs vaccins préventifs, que le cancer et la tuberculose seront devenues des affections possédant leur médication spécifique, il est à peu près certain que le taux de la mortalité des maladies du cœur — actuellement une personne sur sept succombe à une affection cardio-vasculaire — restera sensiblement le même. Le rhumatisme articulaire aigu chez les enfants et la syphilis chez l'adulte sont les deux grandes causes des cardiopathies. Autant la seconde est évitable à cause de son origine vénérienne, autant la première est de prévention difficile, tout d'abord parce qu'on ne sait pas à l'heure actuelle quel est le microbe en cause ni par quelle voie il pénètre (quoique les amygdales soient considérées comme étant les portes d'entrée les plus usuelles), et ensuite parce que d'autres facteurs tels que le refroidissement, le surmenage, les émotions, interviennent comme causes prédisposantes ou aggravantes.

L'essoufflement, les palpitations, l'accélération des battements du cœur sont des symptômes communs à toutes les maladies du cœur. Par contre, il existe un nombre encore plus considérable de cas qui coïncident avec une absence absolue de lésions cardiaques, et c'est ce qui faisait dire à un grand clinicien français, Potain, que toute personne qui venait consulter pour des palpitations pouvait être présumée exempte de toute maladie du cœur. On dit de ces cours qu'ils sont irritables, c'est-à-dire qu'ils réagissent plus ou moins vivement à toutes sortes d'influences venant soit du dedans soit du dehors.

Cet état maladif peut être constitutionnel ou acquis. Dans le premier cas, il s'agit de sujets dont les malaises semblent remonter à la plus tendre enfance; ils se souviennent qu'étant petits ils ne pouvaient jouer, courir comme leurs camarades sans qu'ils ne ressentissent soit de l'oppression, soit un point au cœur, soit même quelque sensation vertigineuse. Les uns ont une apparence de vigueur et de santé qui contraste étrangement avec les malaises dont ils se plaignent, les autres au contraire, et ce sont les plus nombreux, sont malingres, frileux, à la face ordinairement pâle et aux mains violacées.

Lorsqu'il est acquis, le cœur irritable reconnaît le plus souvent une origine infectieuse, sorte de complication lointaine d'un grand nombre de maladies infectieuses, au premier rang desquelles apparaît le rhumatisme articulaire aigu. Les troubles circulatoires sont très variables d'intensité; à peine perceptibles chez les uns, ils peuvent être tellement marqués chez les autres qu'ils leur interdisent à peu près tout travail. Dans une forme légère, les malades n'éprouvent aucun trouble à l'état de repos, mais qu'ils fassent un effort un peu pénible ou qu'ils aient une forte émotion et aussitôt ils accusent une sensation d'étouffement qui s'amendera d'ailleurs aussi vite par le seul repos. L'examen du cœur fait à ce moment ne révèle rien d'anormal, sauf une accélération parfois considérable des battements lorsque l'effort ou l'émotion ont été particulièrement intenses; le regard devient alors confus, la tête lourde, l'équilibre incertain et la perte de connaissance plus ou moins complète. D'autres troubles se surajoutent témoignant de l'impressionnabilité de ces sujets: bouffées de chaleur à la face, sueurs faciles, modifications du caractère, émotivité exagérée. Quoi qu'il en soit, l'évolution de la maladie est longue mais assez régulière, ne se compliquant que très rarement à la fin d'une insuffisance fonctionnelle du cœur. Les troubles dus à un cœur irritable, encore qu'ils apportent une certaine gêne dans l'existence, ne sont nullement l'indice d'une lésion cardiaque, et c'est en somme ce à quoi nous voulons venir.

Un choc émotionnel quelconque est capable, dans certaines circonstances, soit d'accentuer un tempérament déjà nerveux, soit de créer de toutes pièces une constitution émotive dont l'irritabilité du cœur est un des symptômes dominants. Les signes communs aux cœurs nerveux ne diffèrent pas de ceux des cœurs irritables, mais il se surajoute un élément psychopathique, un état fait d'anxiété et de préoccupation incessante d'un mal qui, parce qu'il siège au niveau d'un organe vital, prend les proportions d'une véritable phobie. Les sensations d'oppression et

les palpitations que ces émotifs éprouvent par intervalles finissent par ancrer dans leur esprit qu'ils ont une maladie de cœur; redoutant la mort subite, ils prendront des précautions infinies pour ne pas se surmener d'aucune façon. Et cependant, le surmenage physique n'agit qu'exceptionnellement comme cause déterminante de dilatation du cœur, encore que son influence soit incontestable chez les sujets porteurs de lésions cardio-vasculaires. Le surmenage est certes capable de provoquer l'irritabilité en dehors de toute cause infectieuse, mais il faut qu'il y ait alors une disproportion véritable entre la résistance du sujet et l'effort fourni.

Les lésions du cœur ont cette particularité, lorsqu'elles sont une fois constituées, qu'il n'est pas de traitement susceptible de les faire disparaître. Un cardiaque restera toujours un cardiaque, c'est-à-dire un sujet à moyens diminués et sur l'avenir immédiat ou lointain duquel plane une perpétuelle menace. La crainte de la mort subite, éventualité relativement rare si l'on considère le nombre des malades véritablement atteints, est salutaire à tous les points de vue quoiqu'elle tende à créer un état d'esprit des plus fâcheux; il n'y a en somme pas de raison pour qu'un cardiaque, dont la lésion bien que définitive est compensée par un travail supplémentaire du cœur, ne parvienne grâce à une bonne hygiène jusqu'à un terme avancé de son existence. L'important est de savoir si oui ou non une lésion existe, et seul l'homme de l'art est en mesure de le dire et de faire la différenciation entre ce qui est convenu d'appeler un vrai et un faux cardiaque.

La thérapeutique n'est évidemment

pas la même dans l'un et dans l'autre cas. Dans le cas d'une fausse cardiopathie, elle se résume dans l'application de certains préceptes d'hygiène générale tant au point de vue physique que mental. Il est une chose que l'on doit interdire aux faux cardiaques et c'est le repos trop absolu, d'abord parce qu'attendu l'allure traînante de leur malaise il risquerait de se prolonger au-delà de sa limite optimale, et ensuite parce qu'une règle aussi rigide et des interdictions trop sévères ne manqueraient pas de les impressionner davantage. Sous prétexte que leur cœur est intact et qu'ils doivent être considérés plutôt comme des nerveux, il faut se garder de tomber dans l'excès contraire, encore que ces sujets soient capables de se livrer à tous les actes de la vie courante sans en paraître autrement incommodés.

Les efforts physiques, d'une façon générale, seront toujours proportionnés aux troubles que parfois ils provoquent. C'est avant tout une question d'adaptation et d'entraînement; l'adolescent, qu'un rien essouffle, ne participera aux jeux communs qu'avec la plus grande modération, l'adulte évitera soigneusement tout ce qui peut lui être prétexte à énervement. Mais le plus important est de conserver un bon moral, de ne pas accorder une attention exagérée à des malaises qui pour être assez pénibles n'ont pas le caractère de gravité qu'on leur prête trop volontiers. Avec l'assurance que leur cœur n'est pas en réalité malade, ces faux cardiaques retrouveront une sensation de mieux-être et un regain de vitalité, indices d'un état de santé organiquement bon qu'il est en leur pouvoir de conserver encore pendant fort longtemps.

Docteur G. A. SEGUIN

Fantaisie de naturaliste

La montre est un petit animal à sang froid qui vit dans une coquille et dont le ventre est blanc. Jadis, cette coquille était volumineuse comme celle d'un escargot; maintenant elle est aussi plate que celle d'une huître. On la rencontre, d'ailleurs, par bancs, à la devanture des horlogers.

La montre est un animal domestique qui peut être classé parmi les parasites. Elle vit, en effet, de préférence, sur l'homme et la femme. Cependant elle s'échapperait volontiers si l'on ne prenait soin de la tenir en laisse, de la fixer à son poignet ou de l'attacher à son vêtement par une chaîne.

Quand, malgré ces précautions, la montre disparaît, c'est au clou qu'on la rencontre. Elle y séjourne plus ou moins longtemps, plongée dans une profonde léthargie. Au reste elle possède un tempérament lymphatique et il faut, sans cesse, la remonter, pour lui éviter des crises de paresse ou de neurasthénie.

La montre est un des animaux qui ont le plus de dents. Ces dents, disposées en rond, qui permettent de mastiquer le temps, sans arrêt, comme un Américain qui mâcherait du chewing-gum jour et nuit.

La montre ne mange, d'ailleurs, pas autre chose que le temps. Elle ne boit que de l'huile, par petite quantité et à de longs intervalles.

Ce sont des animaux savants, sachant compter sans erreur les 86,400 secondes qui composent une journée de 24 heures. Ce résultat remarquable permet de dire que la montre est la plus belle conquête de l'homme, après le cheval et la femme, naturellement.

La RENAISSANCE étant en vente dès le vendredi, vous pouvez l'acheter avant de quitter la ville pour la fin de semaine.

ELECTRIFIEZ VOTRE MAISON POUR VOTRE CONFORT



"Ta maison est toujours si bien tenue, ma chère. Tu dois passer des heures à balayer, épousseter et nettoyer chaque jour pour que tout soit si propre."

"Oh! mes appareils électriques font le gros du travail depuis que nous avons modernisé notre maison — l'électricité ne coûte que quelques cents par jour et donne tant de confort et de loisirs."

NOUVEAUX TARIFS PAR KILOWATT-HEURE
13-70 2.52¢ 71-200 1.8¢ 201 et au-delà 0.9¢
kw-hrs kw-hrs et au-delà



Montreal Light Heat & Power
CONSOLIDATED

L'utilisation de l'électricité dans le territoire desservi par notre compagnie a augmenté de 42,980,260 kilowatt-heures en 1902 à 1,416,476,435 kilowatt-heures en 1934. Le fait qu'il y a toujours eu un approvisionnement d'électricité suffisant pour tous les besoins industriels, commerciaux et domestiques n'a pas peu contribué au bien-être et à la prospérité de Montréal, y attirant de nouvelles industries, créant des emplois lucratifs et des marchés pour les produits de la ferme et de l'usine.